

BUSSY, Roger Rabuin, Comte de
Histoire de Louis XIV Roy de France
et de Navarre... / par Mr. de Rabutin,
Comte de Bussy. — A Amsterdam : Chez
George Gallet, 1700

382 [i.e. 380] p., A11, B-P12, Q11 :
grab. ; 12°

Front. calc. — Port. a dos tintas,
con viñeta tip. — Error de pág., de p.
22 pasa a 25

1. Luis XIV, Rey de Francia-Biografías
2. Luis XIV.a, Frantziako Erregea
-Biografiak
3. Francia-Historia-S. XVII
4. Frantzia-Historia-XVII. m. I. Título

BEI-R-231



HISTOIRE
DE
LOUIS XIV.

ROY DE FRANCE, ET DE NAVARRE.

CONTENANT

EN ABRÉGÉ

Ce qui s'est passé sous son Regne de plus
remarquable jusqu'à present.

Par M^r. de RABUTIN,

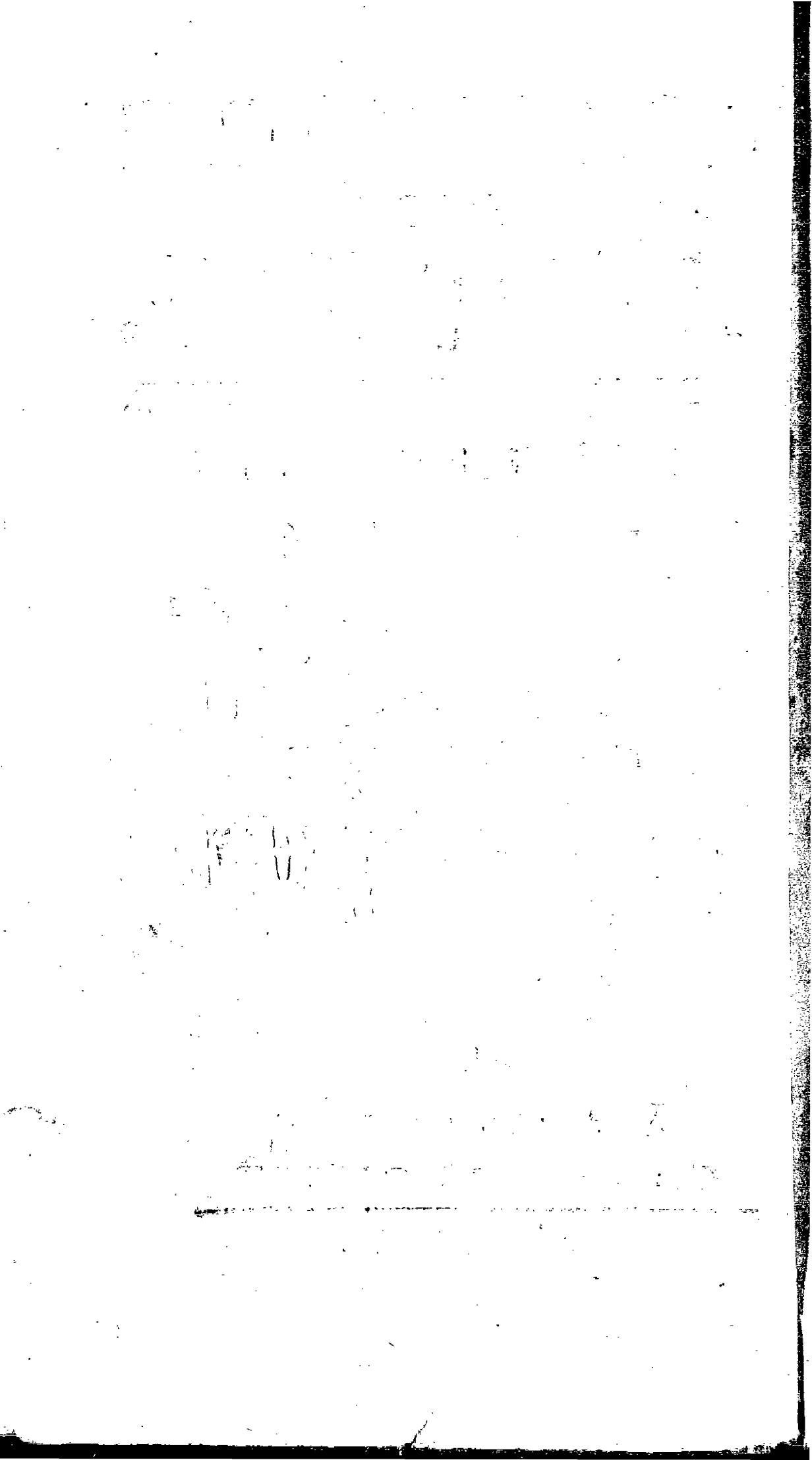
Comte de BUSSEY.

ADRESSÉE A SES ENFANS.



A AMSTERDAM,
Chez GEORGE GALLET.

M. DCC.





HISTOIRE

D E

LOUIS XIV.

ROY DE FRANCE,

ET DE NAVARRE,

E N

A B R É G É.

IL y a long - temps , Mes
 Enfans , que j'ay deſſein d'é-
 crire l'Histoire du Roy , sur ce
 que j'en ay veû par moy même

A 2

à la

4 HISTOIRE DE
à la Cour, & à la Guerre; ou sur
ce que j'en ay appris dans mon
exil par les événemens. Ce n'est
pas pour m'attirer des graces de
Sa Majesté, que j'entreprends au-
jourd'huy ce travail, je commen-
ce trop tard, pour esperer qu'elle
le voye pendant ma vie, & je me
propose uniquement le plaisir de
vous faire dans la vie de nostre
Maître, un portrait de la vertu,
qui vous touchera d'autant plus
que je n'auray eû ni à flatter, ni
à mentir pour vous la dépein-
dre: Je prétens même qu'elle
pourra vous servir d'exemple,
quelque disproportion qu'il y ait
des actions d'un Grand Roy à
celles d'un particulier: Car la
vertu est de tous les états; &
l'on peut ressembler en petit
à un grand modele. J'ay choi-
si celui-ci dans la bonne for-
tune

LOÜIS LE GRAND. 5
tune & dans la toute puissance
qui sont presque toujourns des
obstacles & des écüeilz invinci-
bles à la vertu : Et je n'ay trou-
vé dans toute l'Antiquité chref-
tienne & profane, dans les der-
niers fiécles & dans le nostre,
que le Roy qui pût estre un
exemple parfait de ma proposi-
tion; c'est à dire, quelqu'un qui
comme luy ait toujourns été heu-
reux & toujourns sage.

Vous verrez dans cette Hif-
toire la plus longue prosperité
qu'on ait jamais vüe depuis le
Regne de Salomon : Et vous
verrez cette bonne fortune ac-
compagnée d'autant de sagesse,
& de bonne conduite, qu'en ont
d'ordinaire les hommes dans le
malheur.

Les malheureux dans la per-
secution des hommes ou de la

6 HISTOIRE DE

fortune , ont souvent recours à Dieu , & les autres l'oublient dans leurs prosperitez : La providence m'a épargné le danger d'estre gasté par cette voye ; aussi ne vous en parlerai-je point par mon expérience , comme j'ay fait des adversitez ; mais si vous estes assez heureux pour en faire là-dessus une contraire à la mienne , moderez-vous , & vous souvenez qu'il n'y a pas moins de gloire à soutenir sagement la bonne fortune , qu'à la meriter. Que si vous estes aussi malheureux que je l'ay été , soutenez-vous par la résignation , & faites que vôtre courage soit toujours plus grand que vos malheurs.

Je n'ay voulu parler qu'à vous dans cette Histoire , mes Enfans , pour n'estre pas forcé , comme le sont les Historiens , de n'oser
di-

LOUIS LE GRAND. 7
dire que les faits ; & pour me
laisser la liberté de faire des re-
flexions qui vous obligeraient à
en faire, car les jeunes gens na-
turellement ne s'en donnent pas
la peine : Ils ne lisent que pour
sçavoir : Et je voudrais que vous
ne lûssiez que pour vous for-
mer.

HISTOIRE EN ABREGÉ

D E

LOUIS XIV.

LOUIS XIII. ayant été ^{1638.}
marié vingt deux ans sans
avoir eu d'enfans, n'en atten-
doit plus, lorsqu'au mois de
Mars 1638. il eut la joie d'é-
tre assuré de la grossesse de la
Reine Anne d'Autriche sa Fem-
me:

1683. me: Et cette joie fut complete en Septembre de la même année, quand il la vit accoucher d'un Prince.

Cette naissance extraordinaire fit juger à tout le monde, que le nouveau né le seroit aussi. On verra dans la suite s'il a bien répondu à cet augure.

1643. Loüis XIII. estant mort en 1643. le Roy son Fils monta sur le Thrône à cinq ans, sous le nom de Loüis XIV.

La Reine sa Mere ayant été aussi-tost declarée Regente, son premier soin fut de bien mettre la crainte de Dieu dans le cœur du jeune Prince.

La Regente fut quelque tems à se déterminer sur le choix d'un chef du Conseil, & enfin mit à la teste des affaires, Jules Mazarin Cardinal, homme d'un genie

nie au dessus des autres.

1643.

Je parleray de la Regence fort succintement, & seulement pour faire remarquer les prosperitez du Regne dans la minorité du Roy, pendant laquelle il n'a voit pas encore l'honneur des bons succez.

Si j'écrivois la vie de Louïs de Bourbon, Duc d'Anguien, puis Prince de Condé, je n'oublierois aucun détail des Victoires de cestems-là, où il eût tant de part, & pendant lesquels, en rendant d'importans services à l'Etat, il acquit à la guerre cette brillante réputation, dont il a dans la suite étonné tout le monde.

La mort de Louïs XIII. ayant fait croire aux Espagnols, que la conjoncture estoit favorable pour faire des progrès en Fran-

1643. ce, & que les embarras ordinaires aux Regences, sur tout dans leurs commencemens, empêcheroient la Reine de soutenir un grand effort, s'ils le faisoient, ils entrèrent en Champagne avec une grosse Armée, & assiegerent Rocroy.

La Regente envoya ordre à Louïs de Bourbon, alors Duc d'Anguien, qui à vingt deux ans commandoit l'Armée en Flandres, de secourir Rocroy. Le Prince qui estoit à Aire, marche en diligence aux ennemis, leur donne bataille, & gagne une Victoire dont les Espagnols ne se remirent de vingt ans.

De Rocroy, le Prince alla prendre Barlemont, Emeric, & Binsch; & en même tems fit démolir Maubeuge, Emeric, & Barlemont: Delà il fut attaquer
&

LOUIS LE GRAND. II
& prendre Thionville; ensuite 1643.
il prit la Ville de Cirq sur le
Duc Charles de Lorraine qui
estoit dans les interests du Duc
de Baviere; & ayant eu avis que
l'Armée que commandoit Jean
Baptiste Budes Maréchal de
Guébriant en Allemagne, estoit
en presse entre celle du Duc de
Baviere & celle du Duc Char-
les, il y courut, & mena au
Maréchal un secours de sept
mille hommes.

Au premier bruit que les en-
nemis eurent de la marche du
Prince, ils repassèrent le Rhin,
& peu de tems après qu'il fut ar-
rivé, il remit les affaires d'Alle-
magne en bon état.

Les Armes du Roy firent aussi
des progrès en Piedmont sous
les ordres du Prince Thomas,
du Vicomte de Turenne, & du
A 6 Comte

1643. Comte du Plessis - Praslin; ils prirent la Ville de Trin, le Château de Camain, le Pont d'Estures, & tinrent en respect les ennemis qui estoient là les plus forts.

Le Maréchal de la Motte en Catalogne, secourut Flix, que les Espagnols avoient assiégré; leur prit cinq petites places, leur donna plusieurs petits combats, & les battit toujours.

Le Duc de Brezé qui commandoit l'Armée navale, gagna un combat sur la flotte Espagnole devant Cartagene, où les ennemis perdirent beaucoup.

Dans ce tems-là la Reine voulant recompenser le merite & les services du Vicomte de Turenne, & de Gassion, les fit Maréchaux de France.

Le Maréchal de Guébriant
qui

LOUIS LE GRAND. 13

qui vouloit prendre en Allema- 1643.
gne ses quartiers d'hiver sur les
ennemis, s'avançoit en Suabe
avec le Comte de Rantzau Lieu-
tenant General, & en chemin
faisant, il assiégea Rotüeil, où
il fut tué d'un coup de Faucon-
neau.

Rantzau acheva le Siége, &
la place se rendit deux jours a-
près la mort du Maréchal.

Quinze jours après le Duc
Charles de Lorraine reprit Ro-
tüeil; la Reine envoya le Maré-
chal de Turenne pour empêcher
de plus grands progrès; il passa
le Rhin à Brissac, s'avança pro-
che de Fribourg, battit quel-
ques partis des ennemis, prit
leurs bagages & des étendards,
& mit nos places en sûreté.

Il s'éleva alors une sédition
en Rouërgue contre l'imposition
des

14 HISTOIRE DE
1643. des Tailles; mais le Comte de
Noailles qui étoit Gouverneur
de la Province, s'enferma dans
Villefranche avec quelques trou-
pes, & par sa fermeté & sa bon-
ne conduite, il appaisa la sedition,
& punit les seditieux.

La Reine qui vouloit faire ai-
mer le Roy dès le commence-
ment de son Regne, autant qu'el-
le le faisoit craindre, donna la li-
berté aux Maréchaux de Vitry
& de Bassompierre, & au Comte
de Cramail, que le Cardinal de
Richelieu avoit fait mettre à la
Bastille un peu legerement: Et
le President le Coigneux, qui
pour avoir esté attaché aux inte-
rests du Duc d'Orleans, avoit été
chassé, fut rappelé & remis
dans la fonction de sa charge.

Le Duc d'Elbœuf, le Marquis
du Bec, & le Duc d'Épernon, eu-
rent

LOUIS LE GRAND. 15

rent des lettres d'abolition, pour 1643.
avoir porté les armes contre le
Roy, & rentrèrent dans leurs
biens, & le Duc d'Épernon dans
sa charge de Colonel de l'Infan-
terie, & de Gouverneur de
Guyenne.

Les Peuples furent déchargez
de dix millions de livres de Tail-
les.

Il n'y eut pas jusqu'aux Etran-
gers, qui ne reçussent des mar-
ques des bontez de Sa Majesté
& de son credit dans les Cours
des Princes ses Alliez.

Grimaldi Nonce du Pape fut
nommé Cardinal à la recomman-
dation du Roy, & le Chapeau luy
fut apporté à Paris par le Came-
rier de Sa Sainteté.

Et pour ne rien laisser à sou-
haiter à un si beau commence-
ment de Regne, la Reine vou-
lut

1644. lut bien écouter des propositions de paix, & fit nommer les Comtes d'Avaux & de Servien, Plenipotentiaires à Munster : Mais les Ambassadeurs des Couronnes n'ayant point de pouvoirs suffisans, les conferences ne servirent qu'à jeter des plans qui furent utiles dans la suite.

Charles I. Roy d'Angleterre ayant alors succédé à la Couronne, voulut introduire des nouveutez dans la Religion Anglicane, qui furent mal reçûës du Parlement & des Peuples, & fut le pretexte de grands remuëmens dans ce Royaume. La Reine trouva beau pour la gloire du Roy son Fils, d'essaïer à procurer la paix à ses voisins ; & pour cela Sa Majesté envoya le Comte d'Harcourt Ambassadeur extraordinaire à Londres : Mais les
es-

LOUIS LE GRAND. 17

Esprits étant trop aigris de part 1644.
& d'autre, sa médiation demeura sans fruit.

Cependant la négociation de Paix n'ayant point eu de suites, la Reine songea à mettre les armes du Roy en état de vaincre toujours ses ennemis. Elle manda aux Comtes d'Avaux & de Servien, de renouveler le traité d'alliance avec les Etats des Provinces-unies; & en attendant la Campagne, la Reine qui ne trouvoit rien de plus grand, que d'inspirer au Roy de faire du bien, & sur tout à ses bons serviteurs, fit Ducs & Pairs le Comte de Grammont Gouverneur de Navarre & Bearn: le Comte de Trêmes Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur du Maine; le Marquis de Liancourt, premier Gentil-homme

me

1644. me de la Chambre, & le Comte de Brion premier Ecu-
yer de MONSIEUR Gaston de
France.

Au commencement de la Campagne de mil six-cent qua-
rante-quatre Gaston de France
Duc d'Orleans, Lieutenant Ge-
neral de la Regence, qui devoit
commander l'Armée en Flan-
dres, la partagea en trois corps;
l'un sous le commandement du
Maréchal de la Meilleraye, avec
ordre d'entrer en Flandres du
côté d'Amiens; Un autre sous
les ordres du Comte de Rant-
zau Lieutenant General devoit
entrer par Abbeville; & MON-
SIEUR, à la teste du troisiéme,
entra par Peronne & par Bapau-
me, où le Maréchal de Gassion
le joignit.

Le dessein de MONSIEUR étant
d'assic-

LOUIS LE GRAND. 19

d'assiege Gravelines, il ordonna qu'on se faisit des Forts de Bayette, de la Capelle, & de S. Folquin, qui facilitoient l'approche de la place, où il fit ouvrir la tranchée le 21. de Juin; & le 30. de Juillet la place se rendit. 1644.

La Conqueste de Gravelines étoit fort importante; c'est de l'ancien Domaine de la Couronne; & la prise de cette place ouvroit le pays ennemi. Le Maréchal de Gassion au sortir de là s'empara de l'Abbaye de Houatte, & se faisit du Château de Haneze pour être maître de la Riviere d'Aâ.

Les Hollandois avec leur Armée Navale, commandée par l'Amiral Tromp, s'emparèrent pour nous du Fort du Sas de Gand. Ce qu'on appelle des Sas en ce Pays-là, ce sont des embou-

1644. boucheures de Rivieres, ou de Canaux, à la teste desquels on fait des Forts.

Il y en avoit deux considerables, qui étoient les Forts d'Hennuyen & de Rebé, qui incommodoient fort nôtre Armée : Le Comte de Manicamp fut commandé pour les forcer, ce qu'il fit avec beaucoup de valeur.

Le Maréchal de Gassion passa le reste de la Campagne à prendre des Forts & des Châteaux, qui avançoient toujourns nôtre Armée dans le Pays ennemi ; battit plusieurs partis des troupes d'Espagne, & se signala par tout.

Le Duc d'Anguien de son côté, avec le Maréchal de Guiche, & le Maréchal de Turenne sous lui, gagne en Allemagne les combats de Fribourg, prend
Phi-

Philisbourg, Mayence, Guer- 1644.
messen, Wormes & Baccaras.

A la fin de la Campagne, le Grand Seigneur envoïa une Ambassade au Roy, & luy faisant compliment sur ses Conquêtes, il l'appelle l'Empereur de France, Possesseur de plusieurs Royumes, l'Arbitre universel, & le premier des Princes de la troupe du Messie.

Sa Majesté, comme on voit, a commencé de bonne heure à se faire craindre & respecter.

Dans ce tems-là le Cardinal Pamphile, ayant été élevé au Pontificat sous le nom d'Innocent X. après la mort d'Urbain VIII. les Cardinaux Barberins, Neveux du mort, qui avoient eû le plus de part aux cabales qui s'étoient faites contre le nouveau Pape, ne se croyant pas à
Rome

1644. Rome en seureté, se refugierent en France.

Sa Sainteté aussi-tôt fit confisquer leurs biens, les declara interdits, privez de leurs charges, & les menaçoit par une Bulle de la privation du Chapeau. Cela fit grand bruit; le Roy s'interessa pour les Cardinaux; & par son credit les Barberins retournerent à Rome, rentrerent dans leurs biens & dans leurs dignités, & le Pape les reçût avec amitié.

1645. Au commencement de 1645. l'Electeur de Treves, que la Maison d'Austriche tenoit prisonnier pour s'être mis sous la protection de France, fut mis en liberté, à la sollicitation de cette Couronne.

Le Duc d'Orleans qui commandoit l'Armée de Flandres,
com-

LOUIS LE GRAND. 25
commença la Campagne de bon-
ne heure. Il prit d'abord les 1645
Forts de Vandreval, Guescha
& Dringhen, en presence de
Picolomini, qui n'osa les secou-
rir, non plus que la ville de
Montcassel, que le Prince assié-
gea & fit forcer l'épée à la main:
de là voulant prendre Mardick,
il fit passer la Riviere de Colme
à son Armée. Les ennemis s'y
opposerent inutilement. On les
battit, & ce Prince alla assiéger
& prendre Mardick, soutenu de
l'Amiral Tromp, qui étoit à la
rade de cette place avec trente
navires qu'il commandoit pour
en empêcher le secours. Le
Maréchal de Gassion y fut blef-
sé dangereusement, & le Com-
te de Rantzau y acheva de me-
riter le Bâton de Maréchal de
France, dont il fut honoré au
sortir de ce Siège. B En-

1645. Ensuite, Monsieur, pour asûrer ces places, prit le fort de Linq, & assiegea Bourbourg qu'il prit en cinq jours, & fit la garnison prisonniere de guerre. Après ces expéditions Monsieur s'en étant retourné à la Cour, les Maréchaux de Gassion & de Rantzau, prirent Menin, Bethune, Armentieres, Lillers, & S. Venant.

Le Maréchal de Gassion ayant été averti que l'Armée des ennemis étoit en campagne, séparée en deux corps, dans le dessein de surprendre quelque-une de nos places, résolut de les attaquer, & le fit si heureusement qu'il les battit & fit cinq cens prisonniers.

Dans ce tems là Magalotti ayant eû ordre d'assiéger la Motte en Lorraine, y fut tué à une attaque, & le Marquis de Villeroy,

L C Ü I S L E G R A N D. 27

leroy, depuis Duc & Maréchal ^{1645.}
de France, y ayant été envoyé,
il prit cette place en peu de jours
& la fit razer.

Le Duc d'Anguien en Alle-
magne prit d'abord Vinphien &
Rotembourg, & avec les Maré-
chaux de Turenne & de Gram-
mont gagna la bataille de Nort-
linguen & prit la Ville sans resis-
tance. Comme le Prince mar-
choit de là à Hailbron, il tom-
ba malade à l'extremité. L'Ar-
mée demeura sous la conduite
du Maréchal de Turenne, qui
ayant fait passer le Rhin à ses
troupes, assiégea Trèves qui ca-
pitula sans attendre le Canon.

Du côté d'Italie le Prince
Thomas de Savoye, qui servoit
alors la France, & le Maréchal
du Plessis Praslin, prirent le Châ-
teau de Pouzon & Vigevano :

1645. De là le Maréchal du Pleffis eut ordre d'aller en qualité de Lieutenant General, faire le Siège de Rose en Catalogne, sous le Comte d'Harcourt Viceroy en cette province. Le Siège dura deux mois, & les Assiégés se rendirent à composition. Cette prise fut suivie du gain de la bataille de Liorens par le Comte d'Harcourt, qui ensuite ayant passé la Ségre, assiége & prend Balaguier, & retourne brusquement à Barcelonne, pour dissiper une conjuration, dont il empêcha l'effet en découvrant les coupables qu'il fit punir.

Au commencement de l'hiver, Ladislas Roy de Pologne, envoya des Ambassadeurs à la Cour de France, pour demander en mariage la Princesse Louïse de Gonzague de Clèves

Fil-

LOUIS LE GRAND. 29

Fille du Duc de Mantouë, qui 1645
étoit élevée à cette Cour auprès
de la Princesse Marie sa Mere
qui s'y étoit retirée. Le maria-
ge fut fait dans la Chapelle du
Palais Royal à Paris avec beau-
coup de magnificence.

Comme on ne laissoit pas de
négocier la Paix à Munster, pen-
dant qu'on faisoit la guerre, la
Reine jugea à propos de joindre
aux sieurs d'Avaux & Servien le
Duc de Longueville, de même
que l'Espagne avoit joint des
Grands de cette Cour à leurs
Plenipotentiaires.

Au printemps de mil six-1646
cent quarante-six le Maréchal
de Gassion qui n'avoit pas quitté
la Flandre tout l'hyver, ayant
appris que les ennemis avoient
des troupes dans quatre villa-
ges entre Bruges & Dunker-

B 3

que.

1646. que, les alla attaquer, enleva un de leurs quartiers & força les autres.

Ensuite le Duc d'Orléans & le Duc d'Anguien qui devoient commander en Flandres, ayant assemblé leur Armée près d'Anvers, en firent la revûë; & ces deux Generaux à la teste de trente mil hommes assiegerent Courtray & le prirent en treize jours; de là ils marcherent à la plaine de Bruges pour joindre les Hollandois nos alliez, qui promettoient avec six mille hommes d'assieger Anvers: Et ces Princes les ayant joints, leur laisserent le nombre de Troupes qu'ils demandoient avec le Maréchal de Grammont pour les commander. Les ennemis qui n'avoient osé entreprendre une bataille, pour empêcher cette jonction, s'estoient

LEÜIS LE GRAND. 31
retirez & mis en fureté; de for- 1646.
te que rien ne s'opposant au
Duc d'Orleans, soutenu du Duc
d'Anguien, ils allerent prendre
Bergues, & Mardick, que les
ennemis avoient repris depuis
six mois.

Monfieur après cette prise
s'en estant retourné à la Cour,
le Duc d'Anguien demeura seul
General, & sans perdre de tems
il prit Furnes, le fortifia, en-
voya ordre à l'Amiral Tromp
d'aller mouïller l'anchre à Dun-
kerque, dont il avoit resolu le
Siege, & y marcha; & en pre-
sence de Picolomini qui n'ozà
secourir la place, le Prince la
prit en douze jours de tranchée
ouverte le huitième d'Octobre.

Sur la fin du mois le Duc d'An-
guien avec le Maréchal de Gas-
sion deffit six Regimens d'infan-

1646. terie, & cinq de Cavalerie des ennemis, qui s'estoient opposez au passage d'un grand convoy que le Prince fit entrer à Courtray; & quelques jours après les ennemis se retirant, le Duc d'Anguien chargea leur arriere-garde entre Ypres & Courtray, la deffit & prit leur bagage.

En Italie, le Prince Thomas ayant joint l'armée navale de France, que commandoit le Duc de Brezé Amiral, ils assiegerent Orbitelle. Pimentel General de l'armée navale des Espagnols, voulant secourir la place, donna un combat qui dura trois jours. Nous le gagnâmes, & nous obligâmes les ennemis à se retirer; mais ayant perdu dans le combat le Duc de Brezé & beaucoup d'Officiers, les ennemis tentèrent encore le secours de la place,

ce, & forcèrent le Prince Thomas de lever le Siege. La Cour 1646 estant avertie de ce qui se passoit de ce costé-là, envoya le Maréchal de la Meilleraye avec des troupes remplir la place du Duc de Brezé, avec ordre de joindre le Maréchal du Plessis : Ce qu'ayant fait, ils prirent Piombino & Portolongone.

Le Maréchal de Turenne en Allemagne battit les troupes du Duc de Baviere, & les poursuivit jusqu'aux portes de Neubourg; prit sur l'Electeur de Mayence, & le Landgrave de Darmstat les places d'Achafembourg, de Solingenstat, & plusieurs autres: Et s'estant rendu maître ensuite de Darmstat capitale du Landgraviat, il épouvanta si fort ces Princes & l'Electeur de Cologne même, qu'il

34 HISTOIRE DE

1646. les obligea tous à demander la neutralité.

Au retour de la campagne, la Reine donna au Roy pour Gouverneur le Maréchal Duc de Villeroy, & le Maréchal du Plessis à Monsieur.

Sur la fin de l'année Henry de Bourbon Prince de Condé premier Prince du Sang, mourut à Paris, & laissa par sa mort Louïs de Bourbon Duc d'Anguien son fils, Prince de Condé, & premier Prince du Sang.

1647. L'Espagne épouvantée de nos conquestes forma plusieurs desseins pendant l'hiver pour se mieux défendre la Campagne prochaine, & même pour nous attaquer, & crût que pour y réussir il falloit mettre à la teste des troupes un General, dont
l'ex-

LOUIS LE GRAND. 35
l'experience & le rang leur don- 1647.
nassent de la confiance & de la
souvmission, & ne laissât aux
Grands aucun prétexte de ja-
lousie entre-eux, ce qui jus-
ques-là avoit fort contribué
aux méchans succès de leurs
armes.

L'Archiduc Leopold fut fait
pour cela Gouverneur des pays-
bas & Generalissime des troupes
d'Espagne. Ce Prince assembla
de bonne heure son Armée, &
prit Armentières & Landrecye
assez brusquement: mais le Ma-
rêchal de Gassion arresta bien-
tost ses progrès; car ayant pris
la Bassée, il marcha aux enne-
mis qui alloient assiéger Dunker-
que, les battit & les obligea de
se retirer, pendant que le Ma-
rêchal de Rantzau assiégea &
prit Dixmude, lequel marchant

1647. ensuite du costé de Nieuport, prit sur sa route le Fort de Nieufdum & celui de l'Ecluse qu'il fit razer. Le Marquis de Carascenne avec un corps de troupes considerable voulut arrester le Maréchal de Rantzau au passage d'une digue; mais le Maréchal força le passage, & gagna le combat avec beaucoup de conduite & de valeur.

Le Maréchal de Gassion de son costé assiegea Lents, où ayant esté blessé d'un coup de mousquet à la teste, il mourut le lendemain. Le Marquis de Villequier acheva le Siege & prit la place en peu de jours.

En Allemagne le Maréchal de Turenne gagna la bataille de Lawinghem contre Melander General des troupes de l'Empire; & le Duc de Virtemberg entrant
avec

LOUIS LE GRAND. 37
avec son Armée victorieuse dans 1647.
les Etats de Baviere, y mit tout
au pillage. Le Duc de Baviere
ne s'y trouvant plus en seure-
té fut obligé d'en sortir à soi-
xante & dix-huit ans, après s'é-
tre vû souvent le maistre de ses
voisins & quelque fois au point
de donner de la jalousie à l'Em-
pereur.

Picolomini ayant été envoyé
pour tenir la place de Melander,
donna plusieurs petits combats
au Maréchal de Turenne qui
toujours eut l'avantage, & dans
l'un desquels le Duc de Virtem-
berg fut fait prisonnier.

Dans ce tems-là le Maréchal
aprit que la paix venoit d'estre
signée à Munster entre la Fran-
ce & l'Empire ; dans laquelle
estoit compris les Alliez à l'ex-
ception des Espagnols. Cette
nou-

1647. nouvelle arresta le Maréchal de Turenne, qui eut ordre d'aller à l'Armée de Flandres remplacer le Maréchal de Gassion.

Le Prince de Condé fut envoyé cette année là Viceroy en Catalogne; il y assiege & manque Lerida, & prend Ager.

La paix de l'Empire & des Alliez fut tres-avantageuse à la France : Elle nous assura l'Alsace; les places de Brisac & de Philisbourg nous demeurèrent; les Eveschez de Metz, Toul & Verdun furent réunis à la Couronne, & on nous ceda la Jurisdiction du Parlement de Metz, qui jusques-là nous avoit été contestée.

Au mois de novembre le Roy fut dangereusement malade de la petite verole : mais son bon temperament, les soins de la
Rei-

LOUIS LE GRAND, 39
Reine, & les prières des Peuples, tirèrent Sa Majesté de ce danger. 1647.

A la fin de l'année les Espagnols firent une entreprise sur Courtray. Le Comte de Paluau qui en estoit Gouverneur, se précautionna si bien, que les ennemis ne pouvant le surprendre, & n'estant pas assez forts pour l'attaquer, se retirerent.

Au commencement de mil six cens quarante huit, la Reine qui jusques-là avoit eu une Regence aussi tranquile, qu'elle luy estoit glorieuse, se vit tout d'un coup dans le trouble. Quelques seditieux du Parlement de Paris s'opposerent à la verification des Edits que Sa Majesté estoit obligée de faire pour fournir aux dépenses de la guer-

40 HISTOIRE DE
1648. re, & de tous les Arrêts du
Parlement & des Ordonnances
contraires du Conseil, se forma
le parti qu'on appella des Fron-
deurs, & des Mazarins.

Cependant les ennemis cro-
yant profiter du desordre qui
s'élevoit dans le Royaume,
assiégèrent Courtray au mois de
fevrier; mais le Comte de Pa-
luau avec quelques troupes for-
ça les lignes des assiégeans, &
soutenu par les habitans qui fi-
rent une vigoureuse sortie, il
défit le General Beck qui fai-
soit le siège & l'obligea de se re-
tirer.

Le Prince de Condé commen-
ça la Campagne par assiéger
Ipres qu'il prit en treize jours.
Les ennemis cependant profi-
tant de l'absence du Comte de
Paluau qui estoit au siège d'I-
pres

pres, prirent Courtray, Furnes ^{1648.}
 & Lentz, défirent quelques
 troupes que commandoit le Ma-
 réchal de Rantzau, & mesme le
 prirent prisonnier: mais le Prin-
 ce de Condé arresta bien-toft
 les progrès des ennemis, &
 moins forts qu'eux il les attaqu
 & gagna sur eux la bataille de
 Lentz, dont le premier fruit
 fut la reduction de Furnes, &
 de Lentz.

Cette victoire allarma les Es-
 pagnols, & donna à la Cour
 toute la joye que meritoit un si
 heureux succès dans une conjonc-
 ture, où il estoit si important
 non seulement de vaincre, mais
 de n'estre pas vaincus.

La Reine croyant ce temps
 propre à chastier les mutins qui
 se distinguoient par des discours
 seditieux, fit arrester Du Brouf-
 sel

1648. fel & Blancmesnil, Conseillers de la Grand-Chambre, & exila Laisné & Loisel. Le peuple s'aigrit & s'échauffa au point de faire des Barricades, d'insulter le Chancelier, & enfin d'obliger la Reine à faire sortir de prison Du Broussel.

Les troubles ne cessant point pour cela, la Reine trouva à propos de mener le Roi à Saint Germain: Elle y receut les Deputés du Parlement & des Cours Souveraines, pour tascher de pacifier les esprits de part & d'autre. Paris demandoit le retour du Roy, & enfin après de longues negociations leurs Majestez revinrent à Paris. Les Peuples furent comblez de joye: Et la Reine pour attacher plus fortement aux interêts du Roy son Fils, les Sujets de Sa

Ma-

LOUIS LE GRAND. 43

Majesté par des bienfaits, fit ^{1648.} diminuer les Tailles de Dix millions de livres, & en fit retrancher deux sur les entrées de Paris.

Pendant que tout estoit tranquile à la Cour, les Armes du Roi faisoient des progrès ailleurs. Le Maréchal de Schomberg Viceroy en Catalogne, secourut Flix assiégé par les Espagnols, & prit Tortose defenduë par Dom Francisco de Melo un des plus Grands Capitaines des armées d'Espagne.

Nous avions en Italie deux corps d'Armée: l'un sous les ordres du Prince Thomas, & l'autre commandé par le Maréchal du Plessis - Praslin. Le dessein de cette guerre en Italie estoit de remettre sous l'obeissance du Duc de Savoye, quelques places que les Espagnols tenoient en Piedmont. Le

1648.

Le Marquis de Carascenne croyant bien qu'après la perte de deux ou trois petits combats contre nos Generaux ils assiégeroient Cremone, fit faire des retranchemens depuis la Ville jusqu'à la Riviere, qui ne firent pourtant pas changer de dessein au Prince Thomas ni au Maréchal Du Plessis, lesquels ayant ordonné trois attaques, forcent les retranchemens des Ennemis, assiégent la Ville & la prennent après une vigoureuse résistance.

Nôtre armée navale que commandoit le Duc de Richelieu, composée de vingt neuf vaisseaux & de cinq brulots, estoit destinée pour aller soutenir l'entreprise du Duc de Guise à Naples.

Il y avoit plusieurs années que ces Peuples las de la Domination d'Espagne voulant s'en affranchir,

chir, se souleverent contre le ^{1648.}
Duc d'Arschot alors Viceroy
pour le Roy d'Espagne en ce
pays là, & mirent à leur teste un
jeune homme de vingt quatre
ans, vendeur de poisson, mais
hardi & entreprenant; & sous le
titre de Mestre de Camp & puis
de Capitaine General qu'on luy
donna, il se rendit si absolu,
qu'après avoir forcé le Palais
du Viceroy qui fut obligé de se
retirer, il demeura maistre du
Gouvernement. Mais comme il
est difficile à un particulier &
surtout à un homme de rien, de
sçavoir manier la toute-puissan-
ce, il en abusa bientôt, &
se rendit si odieux aux Peuples
par ses cruautés, qu'il fut
assassiné. Le Viceroy estant re-
tourné à Naples, chargea les
Peuples de tant d'impôts, que
ne

1648. ne les voulant point recevoir, ils se souleverent de nouveau ; & leur manquant un chef, ils envoyèrent des Députez au Duc de Guise qui estoit à Rome, luy offrir le Commandement de leurs troupes & le Gouvernement de leur Ville. Le Duc flatté de l'esperance d'acquérir de la gloire & de servir le Roy contre l'Espagne, partit sur le champ: Mais Genare, homme de la lie du peuple, qui commandoit les troupes Napolitaines depuis la mort de leur Tyran, fit une conspiration contre le Duc; & les mêmes gens qui l'avoient appelé pour estre leur liberateur, firent tomber ce Prince entre les mains des Espagnols, où il demeura prisonnier avant que nôtre Flote fust arrivée sur leurs Costes. La Flote d'Espagne de
son

son costé, composée de qua- 1648.
rante deux Vaisseaux & de vingt
Galeres, chercha la nôtre; &
s'estant trouvées elles combatti-
rent: Le Duc de Richelieu bien
plus foible, leur coula à fonds
trois Vaisseaux: & leur tua qua-
tre cens hommes Le combat du-
ra six heures, & la nuit les se-
para.

Sur la fin de la Campagne le 1649.
Maréchal de Rantzau, sous les
ordres du Prince de Condé, as-
siégea Furnes, & le prit en peu
de jours; le Prince y fut blessé
d'un coup de mousquet, sortant
de la trenchée.

La Reine avertie que des
brouillons du Parlement de Pa-
ris, qui sous le nom specieux,
mais ridicule, de Tuteurs des
Rois dans leur minorité, pre-
tendoient gouverner l'État, re-
com-

1649. commençoient leurs cabales, & formoient un parti pour resister impunément aux ordres du Roy, & pour faire executer les leurs, crût qu'elle devoit mettre la personne du Roy en feureté; & pour cela elle mena Sa Majesté la nuit des Rois de mil six cens quarante neuf au Chasteau de Saint Germain, résoluë de venger les attentats commis contre l'autorité royale. Le Parlement qui s'en défia, songea à pourvoir à la sureté publique. Il fut ordonné que les Parisiens prendroient les armes, qu'on feroit garde jour & nuit, & qu'on leveroit des troupes. On se saisit de l'Arcenal; & l'on fit des taxes pour subvenir aux frais de la guerre.

Les Mécontens cherchant un prétexte à leur rebellion, per-

persuaderent aux peuples que le Cardinal Mazarin estoit cause de tous les desordres : Sur cette chimere, on le declara Perturbateur du repos public, & on le bannit du Royaume, avec pouvoir à tous les Sujets du Roy de l'arrester, s'il n'en estoit pas sorti dans huit jours. Le Prince de Conty, les Ducs de Longueville, d'Elbœuf & de Bouillon, & le Maréchal de la Motte se declarerent contre le Cardinal. Le Prince de Conti fut déclaré General des troupes par les Parisiens; & les Ducs d'Elbœuf & de Bouillon & le Maréchal de la Motte, Lieutenans Generaux.

Ils commencèrent leur expedition par la prise de la Bastille; ensuite ils s'emparèrent de Cha-

C

renton

1649. renton & de Brie-Comte-Robert. Le Duc de Beaufort se signala fort dans ce parti.

Le Prince de Condé pour le Roy desola tous les villages autour de Paris, & battit les Revoltez en plusieurs rencontres. Le Duc de Chastillon reprit Charenton; & enfin après plusieurs petits combats de part & d'autre, le Roy fit la paix en Avril de la mesme année. Dès qu'elle fut publiée, tous les Corps des Compagnies Souveraines & autres, allèrent saluer leurs Majestez à Saint Germain, & remercier le Roy, qui aussitost après retourna à Paris au grand contentement des Peuples.

Le Prince de Condé qui dans le Traité de paix avoit demandé le Pont de l'Arche pour le

LOUIS LE GRAND. 51
le Duc de Longueville & à qui ^{1649.}
on l'avoit refusé, s'en prit au
Cardinal; & quoy qu'on satis-
fist le Princee bien-toft après là-
dessus, il ne pardonna pourtant
point au Ministre le chagrin
qu'il luy avoit donné à ce sujet.

Dans ce temps-là il y eût une
sédition à Bordeaux; & pour
la soutenir les revoltez leve-
rent des troupes & équiperent
des vaisseaux. Le Maréchal du
Plessis y fut envoyé pour aider
au Duc d'Epéron Gouverneur
de la Province; à calmer le
desordre; mais trouvant de la
resistance il fut obligé de forcer
le Chasteau Trompette, dont
les seditieux s'estoient emparez,
& le fit razer. Le Comte
d'Ognon Vice-Amiral de Fran-
ce, de son costé gagna sur eux
un combat, prit deux de leurs

1649. Vaisseaux, & oblige le reste de se retirer. Les Peuples se voyant battus par tout, se remirent dans leur devoir, en s'abandonnant à la clemence du Roy.

Les Espagnols profitant des troubles du Royaume, assiègent & prennent Ipres & S. Venant en Avril : & le Comte d'Harcourt n'ayant pû secourir ces places, cherche & bat quelques troupes des Ennemis près de Valenciennes, de S. Amant, & de Douïay; il assiège cette place & la prend; & voulant y faire entrer des vivres les ennemis attaquèrent nos convois sans fruit: Le Marquis de Villequier qui les escortoit battit les Ennemis & fit entrer le convoi dans la Ville. Ensuite le Comte d'Harcourt prit Condé, Maubeuge & le Château d'Eclair.

Les

Les Espagnols firent quelques
petits progrès en Catalogne,
leur dessein estoit d'asieger Bar-
celonne & Tortose: mais Mar-
chin qui commandoit l'Armée
de France en ce pays-là, jetta des
troupes si à propos dans ces
deux places, que les ennemis
n'osèrent les attaquer.

La Reine mal contente des ¹⁶⁵⁶
Princes de Condé, de Conty, &
de Longueville, les fit arrêter en
Janvier mil six cent cinquante,
& conduire au bois de Vincen-
nes: Cette action attira au Car-
dinal l'amitié des Peuples qui en
vouloient au Prince de Condé
à cause du Siège de Paris qu'il
venoit de faire.

Les amis & les serviteurs des
Princes prirent les armes. Le
Roy pour tenir les Provinces
dont ces Princes estoient Gou-

C 3 verneurs,

1650. verneurs, dans leur devoir, y envoya commander le Duc de Vendosme en Bourgogne, le Comte d'Harcourt en Normandie, & le Maréchal de l'Hôpital en Champagne. Sa Majesté elle même marche en Normandie, prend le Pont de l'Arche & Dieppe, s'assûre de toutes les autres Villes de cette Province, & de là va en Bourgogne prendre Bellegarde que le Comte de Tavannes deffendoit pour le Prince de Condé. Le Comte depuis Duc de Saint Aignan, fut envoyé en Berry pour empescher les troupes que le Prince de Condé avoit dans Monrond sous la charge de Persan, de ruiner la Province, & de faire des entreprises: ce qu'il empescha par son credit & par sa vigueur, la Cour n'estant pas
alors

LOUIS LE GRAND. 55
alors en état de luy donner des 1650
troupes.

La Princesse de Condé s'estant retirée à Bordeaux, les Peuples entrèrent dans son parti. Ils leverent des troupes pour le Prince de Condé, & en donnerent le commandement aux Ducs de Bouillon & de la Rochefoucaut, & au Marquis de Sauvebeuf. Le Roy en personne voulut aller appaiser le desordre & punir les rebelles. Dès que Sa Majesté parut, tout plia; le Parlement luy envoya des Députez; les Bourgeois quitterent les armes; les Chefs du parti n'oserent paroître; & Sa Majesté après avoir fait quelques exemples, pardonna au reste & donna amnistie du passé.

Cependant les Espagnols firent plusieurs entreprises qui

1650. eurent differens succès: Ils bloquerent Dunkerque & la Bassée sans fruit, ayant été obligez d'en lever les Blocus: Ils prirent le Catelet & la Capelle. Ils assiegent Guise; on les force de lever le Siege; ils prennent Mouzon, Vervins, Chasteau Porcien & Rethel, & à tout cela ils perdirent beaucoup de gens.

Ils reprirent en Italie Piombino & Portolongone, que nous avions pris en mil six cens quarante six.

Le Duc de Mercoeur ayant été envoyé Viceroy en Catalogne, eut ordre de faire arrester Marchin qui commandoit les troupes en ce pays-là, & le fit mener prisonnier à Perpignan. Tous ceux qui furent decouverts en liaison avec les Espagnols dans cette Province, furent traitez
de

LOUIS LE GRAND. 57
de mesme, & le Viceroy par 1630.
cette conduite mit le pays en
sûreté.

Le Maréchal du Plessis en
Champagne assiége & prend
Rethel en dix jours au mois de
Decembre; & le Vicomte de
Turenne, que les interets de sa
Maison & ceux du Prince de
Condé avoient associé avec les
Espagnols, n'ayant pû arriver
assez tost pour secourir la place,
marcha au Maréchal du Plessis
pour le combattre; On se battit,
& le Maréchal gagna la Bataille,
le Canon, le bagage & tout ce
qui rend une victoire complete.
Au retour de cette expedition
le Roy fit Maréchaux de Fran-
ce le Marquis d'Aumont, d'Ho-
quincourt & De la Ferté Sene-
terre; & quelque temps après il
fit le même honneur au Mar-

1650. quis de la Ferté-Imbaut & au Comte de Grancey.

Dans le même temps Chasteau Porcien fut repris sur les Espagnols. Cette Place nous estoit importante, pour mettre à couvert nos places frontieres, où sans cela les ennemis nous auroient fort incommodé pendant l'hiver.

Après un an de prison des Princes de Condé, de Conty, & de Longueville, les peuples ayant repris pour ces Princes de la pitié par l'état de leur fortune, reprirent de la haine contre le Cardinal Mazarin, qui pour s'en mettre à couvert demanda à la Reine la liberté des Princes; & l'ayant obtenuë il leur en alla luy-même porter la nouvelle au Havre, où ils avoient été transferez. Ils furent retablis dans leurs Gouvernemens,

vernemens, & les Peuples re- 1651.
virent ces Princes en liberté
avec autant de joye, qu'ils en
avoient eû de leur prison.

Le Cardinal de son costé
n'oublioit rien pour gagner le
cœur des Princes, mais inutile-
ment, & loin de les adoucir ils
prirent les armes sur le pretexte
que le Cardinal, qui par Arrest
du Parlement avoit été nouvel-
lement condamné à fortir du
Royaume, ne fortoit pas même
de la Cour. Le Cardinal voyant
qu'il n'y avoit plus de feureté
pour luy, fortit de France
& se retira au pays de Liège
avec son neveu & ses nieces.

Le Parlement de Paris ne laissa
pas de continuer ses Assem-
blées, & de donner Arrests sur
Arrests contre luy, & quelque
temps après le Roy ayant sçeu

1651. que le Prince de Condé s'estoit retiré en Berry, où les serviteurs levoient des troupes, de même qu'en Poitou, en Xaintonge & dans l'Angoumois, où il avoit déjà fait fortifier & munir les Places, dont il s'estoit emparé. Sa Majesté marche en Berry, prend Bourges, laisse Monrond assiégué par un petit corps de troupes commandé par le Comte de Paluau depuis Maréchal de Clérambaut, & va à Poitiers.

Les troupes du Prince aiant assiégué Cognac, le Comte d'Harcourt les combat & fait lever le Siege, & de là il va prendre la Tour S. Nicolas de la Rochelle.

Les Espagnols croyant profiter de nos desordres, entreprirent d'assiéger Dunkerque & Beaumont, & voulurent forcer

LOÛIS LE GRAND. 61
et Nesle & Vervins; mais les 1651,
Maréchaux d'Aumont & d'Ho-
quincourt qui commandoient les
troupes du Roy en Flandres
secoururent ces places, & ren-
dirent inutiles tous les desseins
des ennemis en ce pays-là.

En Lorraine le Maréchal de
la Ferté prit Chaté, Mirecourt,
le Fort de Vaudrevange, & le
Château de Vichery.

Dans ce temps là Charles
Stuard second du nom, Roy
d'Angleterre, Fils de Charles
I. détrôné par Cromwel, à qui
cet Usurpateur fit couper la
tête en mil six cent quarante
neuf, se refugia en France, après
avoir donné & perdu une bataille
contre le Tyran en Ecoffe, où
Charles avoit regné depuis la
mort du Roy son Pere.

Le Duc d'Orleans malcontent
de

1651. de la Cour, se joignit alors au Prince de Condé, & luy envoya huit mille hommes commandez par le Duc de Beaufort.

Le Roy d'Espagne luy envoya aussi des troupes en Guyenne sous les ordres du Baron de Batteville, & d'autres sur nos frontières commandées par le Duc de Nemours.

1652. Le Cardinal Mazarin voyant que sa sortie de la Cour n'avoit pas remis les rebelles dans leur devoir, rentre en France & va avec un corps de cinq mille hommes qu'il avoit levez pour le service du Roy, trouver Sa Majesté à Poitiers, & reprit dans le Gouvernement le même pouvoir qu'il y avoit eû.

Le Parlement plus animé contre luy qu'auparavant, fit par Arrest vendre ses meubles & sa

Bi.

Bibliothèque à Paris, & sa teste ^{1652.}
fut mise à prix à cinquante mil-
le écus. Le Cardinal ne s'éton-
na point & ramena le Roy & la
Reine à la Riviere de Loire, &
marcha avec la Cour & l'Armée
du costé de Paris.

Dans ce temps là le Comte
d'Harcourt ayant quitté son
Généralat sans ordre, sur ce
qu'on luy avoit refusé la Char-
ge de Maréchal de Camp gene-
ral, se retira à Brisac, où Char-
levoy Lieutenant de Roy qui
estoit le maistre de cette place
& qui mal satisfait aussi de la
Cour, vouloit soutenir sa rebel-
lion par l'appuy d'un homme
considerable, reçoit le Prince
pour Gouverneur sans pou-
tant se deffaire de son autorité.

Ensuite le Roy ayant donné
le commandement de l'Armée,
dont

1652. dont le Comte d'Harcourt estoit General, au Maréchal d'Hoquincourt, Sa Majesté, vint prendre Angers & Saumur dont la reduction fut suivie bien tost après de celle de la Flèche, du Pont de Cez, de Durtal, & d'autres Villes de cette Province.

Peu de temps après le Maréchal de Turenne ayant fait son accommodement avec la Cour, le Roy l'associa au Maréchal d'Hoquincourt: & ces deux Generaux assemblez empêcherent l'Armée des Princes de passer au Pont de Gergeau.

La Cour estant allée à Gien avec des troupes pour soutenir les Maréchaux de Turenne & d'Hoquincourt, ces deux Maréchaux ayant leurs quartiers un peu éloignez l'un de l'autre, le Prince de Condé marche une
nuit

LOUIS LE GRAND. 65
nuit au quartier du Maréchal 1652.
d'Hoquincourt qui estoit à Ble-
neau, le met en desordre; & le
matin s'avança à celui du Vi-
comte de Turenne, qui ayant
deja eu avis de l'affaire de Ble-
neau marchoit aux ennemis,
& il faut dire à sa gloire qu'il
fit en cette rencontre l'action
d'un grand Capitaine; car sans
attendre les troupes du Maré-
chal d'Hoquincourt, il osa se
presenter en bataille devant le
Prince de Condé qui étoit beau-
coup plus fort que luy, mais
qui par sa contenance crût que
les deux Maréchaux estoient
rassemblez, & se retira: La har-
dieffe du Vicomte qui n'estoit
pourtant pas temeraire, car il
s'estoit posté fort avantageuse-
ment, sauva l'Etat: Tout estoit
perdu; s'il eust voulu se mena-

1652. ger davantage. Le Roy sentie bien l'obligation qu'il luy avoit en cette rencontre, & n'en a pas été ingrat.

Sa Majesté ayant envoyé ailleurs le Maréchal d'Hoquincourt, le Vicomte de Turenne demeura seul General. Il assiége les troupes des Princes dans Estampes & s'en retire sur l'avis qu'il reçoit que Charles Duc de Lorraine vient à leur secours: mais ayant marché à ce Prince, il le reduit à traiter avec le Roy, & l'oblige à s'en retourner hors du Royaume à jours comptez: Delà il vient attaquer les troupes des Princes dans le Faubourg S. Antoine, où après un grand Combat il les alloit forcer & deffaire, si Paris ne leur eust ouvert les portes. Le Maréchal de Turenne s'estant retiré
se

se faist de S. Cloud pour affa- 1652.
mer Paris; & le Prince de Con-
dé de l'autre costé prend d'af-
faut S. Denis, qui fut repris
par l'armée du Roy le lendemain.

Les esprits s'aigrissant tou-
jours contre le Cardinal, les
Bourgeois de Paris signerent un
traité d'union avec le Duc d'Or-
leans & les Princes; Ils en cause-
rent le motif, de leur zele pour
la personne du Roy qui n'estoit
point en liberté sous la puissan-
ce du Cardinal, & deciderent
que le seul remede estoit de
l'eloigner pour remettre l'Etat
en paix & l'autorité Royale en-
tre les mains du Souverain.
Sous ce ridicule pretexte le Duc
d'Orleans fut déclaré Lieute-
nant General dans tout le Ro-
yaume; le commandement de
toutes leurs troupes fut donné
au

1652. au Prince de Condé, & le Duc de Beaufort fut fait Gouverneur de Paris à la place du Maréchal de l'Hôpital qui se remit dans son devoir.

Sa Majesté avertie de ces mouvemens partir de S. Germain, & se retira à Pontoise, où par une Declaration il transféra le Parlement. Quelques-uns de ce corps obeïrent, ce qui demeura declara par Arrest les charges des absens vacantes, & le Parlement continua ses fonctions.

Cependant les Maréchaux de Turenne & de la Ferté, ayant fait marcher les troupes du Roy du costé de Pontoise pour mettre sa personne en seureté, & pour deliberer ce qu'il y avoit à entreprendre dans l'état des choses; le Parlement de Paris envoya des Députez au Roy: on les

les écouta : on entra en propo- 1652.
 sition pour la paix : & le Car-
 dinal voyant qu'on ne la feroit
 jamais tant qu'il feroit à la Cour
 & dans les affaires, supplia le
 Roy de consentir à son éloigne-
 ment ; & de concert avec la
 Cour il se retira à Sedan en
 Aoust. La guerre continuant
 toujours, quoique le pretexte
 en fut ôté, Sa Majesté avec
 l'armée s'approcha de Paris ; &
 les Peuples craignant d'estre les
 victimes de leurs chefs, voulu-
 rent la paix & la demanderent
 au Roy qui la leur accorda avec
 amnistie generale du passé, &
 rentra à Paris le vingt d'Octobre.

Le Maréchal de l'Hôpital fut
 rétabli Gouverneur de Paris, le
 Duc d'Orleans se retire à Blois,
 le Duc de Vendosme dans son
 Gouvernement ; & le Prince de
 Con-

1652. Condé sort de France, joint ses troupes à celles des Espagnols, & prend Rhétel & Sainte Manchould.

La Guerre civile ayant occupé les troupes du Roy pendant la campagne, il fut aisé aux Espagnols de reprendre une partie de nos conquestes. Ils prennent Gravelines & Dunkerque en Flandres, & Barcelonne en Catalogne, & le Duc de Mantouë prend Casal en Italie.

Les troubles du Royaume estant calmez, le Roy ne songea plus qu'à se mettre en état de le deffendre & de l'agrandir. Il envoya le Plessis Befançon au Duc de Savoye pour le retenir dans ses interests contre les Espagnols, à quoy il reussit; & obligea par ses bonnes raisons le Duc de Mantouë de demeurer

neutre. Il eut le même succès 1652.
auprès de tous les Princes d'Italie & de la Republique de Venise, & acquit beaucoup d'honneur dans ces negociations.

La sedition qui continuoit dans Bordeaux leur fit refuser l'amnistie, & la plus grande partie de la Guyenne en fit de même.

La Ville de Toulon se révolta aussi, mais le Duc de Mercœur l'ayant assiegée, les peuples se remirent bientôt dans leur devoir.

Monrond deffendu par le Comte de Persan pour le Prince de Condé, se rendit au Comte de Paluau après un long siege.

Voilà la Regence de la Reine Anne d'Autriche, pendant laquelle elle a merité de grandes louanges, par ses soins & par sa fermeté dans les temps
fâ-

1652. fâcheux, à bien soutenir les fides les serviteurs du Roy; & à réchauffer les tiedes: elle n'a pas même épargné sa personne, & nous l'avons veüe marcher à la teste des Armées dans les plus grandes incommoditez de l'Hiver & de l'Eté, & prendre pour le service du Roy son Fils, des peines qui ne convenoient ni à la grandeur de sa naissance & de son rang, ni à la delicateffe de son sexe.

Le Roy devenu Majeur dès la fin de mil six cens cinquante deux, laissa à la teste des affaires le Cardinal Mazarin, contre qui les broüillons n'avoient tant fait de bruit qu'à cause de sa fidelité & de son sçavoir faire. Cependant ce Ministre ne revint à la Cour qu'au commencement de l'année mil six cent

LOUIS LE GRAND. 73

cent cinquante trois, après a-1653] voir repris Chasteau Porcien & Vervins. Le Roy luy fit l'honneur d'aller au devant de luy jusqu'à Saint Denis, & il entra dans Paris le troisiéme de Fevrier, comme en triomphe: Tout plia devant luy; & ceux qui l'avoient proscrit, l'encensèrent.

Bien-tost après le Roy envoya François de Montlesun Sieur de Bésémaux, Capitaine des Gardes du Cardinal, à Brisac, pour essaier de retirer cette place à quelque prix que ce fût des mains du Prince d'Harcourt. Bésémaux trouvant le Prince trop difficile sur l'accommodement, luy révolte la garnison de Philisbourg dont il estoit Gouverneur; & par des intrigues secrettes qu'il avoit

D

AVEC

1653. avec Charleroy & avec le corps d'Allemands qui estoient dans Brisac, il donna tant d'inquietude au Prince, qu'il l'obligea de traiter à de bien moindres conditions que celles dont le Roy l'avoit fait le maistre.

Le Marquis de la Viéville Sur-Intendant des Finances estant mort alors, le Roy remplit cette charge de Nicolas Fouquet Procureur General au Parlement de Paris, & de Monsieur Servien qui avoit été Plenipotentiaire à la Paix de Munster.

Les Comtes de Mioffans & de Paluau, qui s'estoient tous deux distinguez dans la guerre civile, furent faits Maréchaux de France sous le nom du Maréchal d'Albret, & du Maréchal de Clérambault.

Dans ce temps-là le Duc d'Eper-

d'Epernon Gouverneur de 1653.

Bourgogne, assiége & prend Bellegarde, que deffendoit pour le Prince de Condé le Comte de Boutteville, depuis Maréchal & Duc de Luxembourg. On en raza les fortifications pour laisser libre le passage de la Riviere de Saône: cette ville estant la seule qui tenoit encore en Bourgogne pour le Prince de Condé; la Province dans son devoir, se trouva en sûreté.

Le Maréchal de la Ferté Gouverneur de Lorraine ayant pris quelques petites places qui tenoient pour le Prince de Condé en ce pais-là, & battu un parti des troupes de ce Prince près de Varennes, se joignit au Maréchal de Turenne pour reprendre en Champagne les

1653. places qui tenoient encore pour luy. Ils commencèrent par Rethel où commandoit Persan, & le prirent en peu de jours.

La Guyenne plus difficile à se soumettre que les autres Provinces, faisoit toujours des mouvemens; le Duc de Candale y ayant été envoyé prit le Château de Peviolles, les villes d'Esquillon & de Marmande; deffit les troupes que commandoit Marchin sous l'autorité du Prince de Conty; & réduisit les seditieux de la Guyenne à la seule ville de Bordeaux, où s'estoit retiré le Prince.

D'un autre costé Cesar légitimé de France, Duc de Vendosme, Amiral, ayant fait construire deux Forts sur la Garonne pour se rendre maistre de cette Riviere, prit Libourne &

Lor-

LOUIS LE GRAND. 77

Lormont; débarqua des trou- 1653
pes pour joindre à celles du
Duc de Candale, & enfin obli-
gea les Bourdelois à se remet-
tre dans leur devoir & à le re-
cevoir avec le Duc de Candale
dans la ville, où leur presence
appaîsa tout le reste de la sedi-
tion. Le Parlement qui avoit
été transferé à la Réole & à A-
gen, fut rétabli à Bordeaux: Le
Prince de Conty se retira à Pe-
zenas, la Duchesse de Longue-
ville à Montreuil, & la Prin-
cesse de Condé alla trouver le
Prince son mari en Flandres.

Les troupes d'Espagne gros-
sies de celles de Lorraine, com-
pôsoient un armée de plus de
trente mille hommes que com-
mandoit en Flandres le Prince
de Condé & le Comte de Fuen-
saldagne. Leur dessein estoit

D 3

d'en-

1653. d'engager le Maréchal de Turenne (que le Roy avoit opposé au Prince) à un combat general : & pour cela ils s'avancèrent près de la Riviere de Somme: mais le Maréchal beaucoup plus foible sceût si bien se poster, qu'en fatiguant fort l'ennemi par des partis & par des escarmouches, il évita la bataille & rompit une partie des mesures du Prince de ce costé là, en le costoyant toujourns. Cependant le Comte de Fuenfaldagne prend Roye en Picardie, & le Prince assiége Rocroy qui le tint un mois; le secours de cette place estant impossible par la difficulté des passages & par les mauvais chemins, les Maréchaux de Turenne & de la Ferté vont prendre Mouzon: le Roy marche en Picardie pour
s'assûrer

LOUIS LE GRAND. 79

s'assurer d'Amiens & pour sou- 1653
tenir les entreprises de ses Ge-
neraux : Sa Majesté fait assié-
ger Sainte - Menehould par le
Maréchal du Plessis-Prâlin, que
le Comte de Montal deffendoit
pour le Prince de Condé, &
qu'il ne rendit qu'après une vi-
goureuse resistance.

Le Maréchal d'Hocquincourt
bat les ennemis en Catalogne
en forçant un passage pour ra-
vitailler Roses que les ennemis
avoient dessein d'assiéger.

En Italie le Maréchal de
Grancey gagne un combat à
la Roquette; contre le Marquis
de Carascene qui commandoit
en ce pays-là les troupes d'Es-
pagne, & prend Carpignano
dans le Milanez.

Le Comte de Broglio Gou-
verneur de la Bassée estant a-

1653. verti que quelques troupes du Prince de Condé qui estoient à Eterre, alloient joindre l'armée du Prince, leur coupa chemin & les deffit, quoique beaucoup plus foible.

Sur la fin de l'année, le Prince de Conty mal satisfait de ce que le Prince de Condé l'avoit laissé dans Bordeaux sans autorité, & que Marchin à sa vûë y estoit le maistre, fait son accommodement avec la Cour; & le Roy content des services du Cardinal, honora de son agrément & de sa protection le mariage du Prince de Conty Prince de son sang, avec Anne Marie Martinozzy l'une des Nièces du Cardinal, laquelle par sa vertu & par sa bonne conduite merita bien cette grande élévation.

Au

LOUIS LE GRAND. 81

Au commencement de l'an- 1654
née mil six cent cinquante qua-
tre le Maréchal de la Ferté au
fort de l'Hiver prend Befford
en Alface, & le Comte de
Grandpré en Champagne prend
d'affaut Virtson, pendant que
les ennemis assiégent & man-
quent la ville de Thuin.

Le Roy ayant été sacré à
Rheims au mois de Juin, assié-
ge en personne & prend Stenay.
Le Marquis de Fabert, depuis
Maréchal, ayant la conduite
du siège sous Sa Majesté qui
par sa valeur & son grand sens
fit juger de ce qu'on en devoit
attendre dans la suite.

Le Prince de Condé avec les
troupes d'Espagne & les Lor-
rains ayant alors assiégé Arras,
le Chevalier de Crequy, depuis
Maréchal, y jette du secours,

1654. & les Maréchaux de Turenne, de la Ferté & d'Hocquincourt ayant forcé les lignes en trois endroits, battent les ennemis, entrent dans Arras & obligent le Prince de se retirer. De là le Maréchal de la Ferté va prendre Clermont en Argonne, & le Maréchal de Turenne prend le Quesnoy.

Le Roy ayant été le chef & le témoin de ces conquestes s'en revint à Paris à la fin de la Campagne; pendant laquelle le Prince de Conty qui commandoit en Catalogne, prit Villefranche & Puycerda, & battit huit cens chevaux des ennemis qui avoient investi Roses: Le Prince estant tombé malade, le Duc de Candale qui commandoit sous luy, prit Urgel, Ripouil, le Chasteau de Bel-
vert

LOUIS LE GRAND. 83
vert & Montaignart. 1654

La ville de Naples s'estant de nouveau soulevée contre la domination d'Espagne, que le Comte d'Ognato Viceroy alors, leur rendoit fort tyrannique, supplia le Duc de Guise de prendre une seconde fois le gouvernement de leurs troupes. Le Roy l'ayant agréé il l'accepta; & Sa Majesté luy ayant donné une flotte de quarante voiles, il débarqua à Castell'amaré qu'il assiégea & prit en peu de jours.

Au commencement de la 1655
campagne de mil six cens cinquante cinq le Marquis de Castelnau la Mauvissiere prit d'assaut le Catelet pour éloigner les ennemis qui nous pressoient de ce costé là.

Le Roy ayant marché en

D 6

Flan-

1655. Flandre y fait assiéger Landre-
cy par les Maréchaux de Tu-
renne & de la Ferté : Cette
place prise Sa Majesté entre dans
le Hainaut, prend sur sa route
Maubeuge, le Chasteau de Val-
court & Bovines, & va avec
les Maréchaux de Turenne &
de la Ferté assiéger & prendre
Condé & Saint-Guillain.

Le Roy d'Espagne ayant ar-
resté prisonnier le Duc de Lor-
raine contre le droit des gens,
laissa mal-à-propos le comman-
dement des troupes Lorraines
au Prince François frere du
Duc qui se retira du service
d'Espagne, & vint avec ses trou-
pes servir le Roy.

Le Duc de Modéne prit auf-
si le parti de France; & le Roy
par reconnoissance luy envoya
du secours contre le Marquis
de

LOUIS LE GRAND. 85
de Carascene qui faisoit pour 1655.
le Roy d'Espagne des entrepri-
ses dans le pays du Duc.

Dans ce temps-là le Cardi-
nal Chigi fut élu Pape à la
place d'Innocent X. sous le nom
d'Alexandre VII. Le Roy eût
grande part à cette élection,
malgré la brigue contraire des
Espagnols.

A la fin de l'année le Roy
fit un Edit contre les Duels.
Son bon esprit animé de sa pié-
té luy fit trouver les moyens
(par la grandeur & la honte
des châtimens) d'oster à cette
forte de valeur la reputation
dont on s'estoit jusques-là en-
testé.

Le Roy averti que le Roy
d'Espagne travailloit à mettre
Cromwel dans ses interêts con-
tre nous, le prévint, & le Sieur
de

86 HISTOIRE DE

1655. de Bordeaux Ambassadeur extraordinaire à Londres conclut un Traité de Paix avec l'Angleterre, l'Irlande & l'Ecosse. Le Commerce fut établi, & Cromwel s'obligea de nous donner du secours par mer & par terre; & nous, de prendre Dunkerque & de le remettre aux Anglois.

1656. La Campagne de mil six cens cinquante six les Maréchaux de Turenne & de la Ferté assiégent Valenciennes, l'un deçà & l'autre delà l'Escaut. Les ennemis se viennent poster à la veüe du camp de Turenne, & ayant lasché les Ecluses près de Bouchaim, rompent à coups de canon nostre pont de communication, attaquent ensuite & forcent les Lignes du Maréchal de la Ferté une heure avant jour,
&

LOÜIS LE GRAND. 87

& le prennent prisonnier. 1656.

Le Maréchal de Turenne se retira au Quesnoy, & deux jours après les Ennemis estant venus à luy le trouvèrent si bien posté, & tenant si bonne contenance, qu'ils n'osèrent l'attaquer: mais ils marchèrent à Condé, & le Maréchal de Turenne aussi ferme dans les méchans succès, que modéré dans les heureux événemens, assiége & prend la Capelle: La prise de cette place nous estoit très-importante, nous mettant à portée de faire contribuer tous les environs.

Dans ce temps-là le Maréchal de la Ferté sort de prison moyennant cent mille francs que le Roy paye pour luy. On ne pert rien à servir un tel maître.

La

1656.

La Reyne de Suede Christine de Wase, fille du Grand Gustave, voulant embrasser la Religion Catholique, & ne pouvant regner en le faisant, remit la Couronne & le Royau-me entre les mains du Prince qui devoit luy succeder; & ayant fait à Rome abjuration de l'Hé- resie, elle voulut voir la Cour de France: Le Roy la reçût à Fontainebleau avec tous les égards dûs à son rang & à son merite personnel: On luy fit à Paris par ordre de Sa Majesté une magnifique entrée, & après quelque sejour en France, elle retourna s'établir à Rome.

Voilà un exemple qui fait grand honneur à la Religion. Personne n'avoit plus d'esprit & de sçavoir que la Reine de Suede: ce qui oste à son chan-
gement

gement tout soupçon de foi-1656.
 bleffe : d'ailleurs elle estoit jeu-
 ne, & pouvoit se flatter qu'a-
 près avoir encore regné long-
 temps elle executeroit bien tou-
 jours son dessein : mais elle eût
 la force d'en croire la grace
 au premier mot, sçachant bien
 qu'on ne la méprise pas impuné-
 ment ; & contre l'usage des gens
 de son âge elle eût le courage
 de renoncer aux charmes de la
 Royauté, & fut l'original de cet-
 te action heroïque, au moins
 depuis plusieurs siècles ; car nous
 avons bien vû des Princes
 changer de religion pour re-
 gner : mais je ne sçay guères de
 Roy jusqu'à elle qui ait aban-
 donné son Royaume pour la
 Foy.

Le Roy avoit envoyé au com-
 mencement de cette année le

Com.

1656. Comte de Vignacourt à l'Empereur & aux Electeurs pour leur représenter l'obligation où ils estoient par la Paix de Munster, de ne point donner de troupes à l'Espagne contre la France, & pour se plaindre de ce qu'ils y avoient contrevenu. Ces Princes desavouèrent l'avoir fait, promirent de continuer à ne le point faire, & cependant l'Empereur envoya des troupes en Italie pour joindre à celles du Roy d'Espagne. L'Empereur après cet exemple à tort de nous reprocher l'infraction du Traité de Munster.

1657. Les Espagnols enflez de leur dernière Campagne en Flandre, la commencerent de bonne heure en mil six cens cinquante sept, & prirent assez brusquement Saint-Guillain & Condé.

Le

LOUIS LE GRAND. 91

Le Maréchal de Turenne qui ^{1657.}
avoit investi Cambray, & qui
s'en estoit retiré sur ce que le
Prince de Condé y estoit entré
luy-mesme avec deux mille che-
vaux, prend Saint-Venant, &
marche pour secourir Ardres
que les Ennemis avoient assié-
gé; mais eux ayant eû avis que
le Maréchal s'approchoit, le-
vent le siège sans l'attendre &
se retirent.

Dans le mesme temps le Roy
en personne fait assiéger Mom-
medy par le Maréchal de la Fer-
té. Le Prince de Ligne tenta
le secours, mais le Maréchal
battit son Infanterie & prit la
place.

Pendant ce siège les enne-
mis attaquèrent Calais, & le
Comte de Charost qui en estoit
Gouverneur, les repoussa si vi-
vement,

1657. vement, qu'ils abandonnerent leur entreprise.

Le Maréchal de Turenne après avoir secouru Ardres, va prendre la Motte au Bois, Bourbourg, Linck, Mardick; & le Comte de Grandpré bat un parti des ennemis, que le Comte de Montal avoit tiré de la garnison de Rocroy dont il étoit Gouverneur, pour piller & brûler quelques villages du costé de Rheims.

Ferdinand III. Empereur étant mort, le Roy envoya le Maréchal de Grammont & le Sieur de Lyonne Ambassadeurs extraordinaires à Francfort, où les Electeurs estoient assemblez pour l'election d'un Empereur.

Le Prince de Conty qui commandoit les troupes de France
en

LOUIS LE GRAND. 93

en Italie pour le Duc de Savoye, 1657.
assiége & manque Alexandrie
dans le Milanez, & bat les Es-
pagnols joints à six mille hom-
mes que l'Empereur leur avoit
envoyez pour reprendre Valen-
ce, ce que le Prince empescha.

En Catalogne les ennemis
veulent surprendre Urgel; mais
le Marquis de Saint Abre qui
commandoit en Roussillon les
obligea de se retirer.

Au commencement de mil six 1658.
cent cinquante huit, le Roy
voyant que les propositions de
paix qui s'estoient faites, n'abou-
tissoient à rien, s'avance sur la
frontière de Flandre, où par
ses ordres le Maréchal de Turen-
ne avec un corps de six mille
Anglois joints à l'Armée qu'il
commandoit, assiége Dunker-
que. Les ennemis s'estant venus
cam-

1658. camper à la veüe de nos lignes avec assez peu de précaution, le Maréchal laisse ses tranchées garnies, marche à eux & les ayant battus revient prendre Dunkerque, que nous donnâmes aux Anglois, suivant le Traité fait avec eux en 1656.

Cette victoire fut fort disputée, & fit d'autant plus d'honneur au Maréchal de Turenne, que le Prince de Condé qui la perdit, signala également dans cette journée sa conduite & sa valeur. Ses principaux Officiers firent à son exemple des merveilles. Les Comtes de Boutteville, de Colligny, Guittaut & de Meille furent faits prisonniers, & le dernier eût la cuisse cassée.

De nostre côté les Anglois commandez par Milord Lokard
sous

LOUIS LE GRAND. 95
sous le Maréchal de Turenne 1658.
eurent grande part au gain de
la Bataille; le Comte de Soissons,
le Marquis d'Humieres & de
Créquy, Gadagne, & bien
d'autres se distinguèrent. J'y
estois Mestre de Camp Gene-
ral & Lieutenant general des
armées du Roy, & je fus assez
heureux pour me trouver où
le Prince combattoit.

Le Maréchal d'Hocquincourt
qui pour quelques méconten-
temens qu'il avoit receûs de la
Cour, s'estoit joint au Prince de
Condé, fut tué en venant re-
connoistre nos lignes; & le Mar-
quis de Castelnau ayant été blef-
fé à mort au Siege, le Roy ho-
nora son agonie & sa memoire
du bâton de Maréchal de France.

Sa Majesté estant à Calais, y
laisse la Reine sa Mere, & va
de-

1658. demeurer quelques jours à Mardick, pendant lesquels estant venu un jour voir le siége de Bergues que faisoit le Maréchal de Turenne, il arriva sur le midy lors que les ennemis venoient de faire une sortie; où m'étant trouvé je rencontray le Roy qui sans aucun menagement s'avançoit du costé de la Ville, en me faisant l'honneur de me parler avec un sens froid qui me surprenoit dans un endroit aussi perilleux, lors que le Maréchal du Plessis qui suivoit d'un peu loin, vint au galop me demander en colere où je menois le Roy. Je luy dis que le Roy estoit le Maistre & que c'estoit luy qui menoit les autres. Ne vous fâchez pas, Monsieur le Maréchal, luy dit sa Majesté en souriant & se retirant. Il nous donna un aussi grand

grand exemple de moderation, 1659.
qu'il venoit de nous en donner
un de fermeté.

Le Roy estant retourné à Calais, y tomba malade à l'extrémité; l'Émetique le sauva: la joye de la Cour & des peuples fut extrême; & le peril où il avoit été leur fit bien sentir le bonheur de la France de ne l'avoir pas perdu.

Dés que le Roy fut hors de danger, le Maréchal de Turenne alla prendre Dixmude; & ayant appris que Dom Jean d'Autriche estoit à Bruges avec son armée, il y marcha & battit une partie de ses troupes qui estoient à couvert de la contrescarpe de la place. De là il va assiéger & prendre Oudenarde, dont il fait la garnison prisonniere de guerre; & sçachant que le Prince de Ligne s'avançoit avec des troupes du

E

costé

1658. costé de Menin, pour mettre cette Place en sûreté, il le suit, le combat, deffait toute son Infanterie & prend Menin; ensuite il assiége Ipres qui dura tres-peu, & prit le Chasteau de Comines.

Le Maréchal de la Ferté ayant assiégé Gravelines, le prit après trois semaines de tranchée ouverte, pendant que le Maréchal de Turenne d'un costé avec son armée, & les Anglois avec quelques vaisseaux sur la Mer de l'autre, empêchoient le secours de cette Place.

Les armes du Roy n'eurent pas un moindre succès en Italie sous les ordres du Duc de Modéne. Duras & Navailles furent commandez pour faire passer aux troupes la Riviere d'Adde, ce qu'ils executerent heureusement
après

LOUIS LE GRAND. 99

après avoir battu les ennemis ^{1638.}
qui s'y oppofoient; & ayant pris
le Chasteau de Cassana, ils assié-
gèrent Mortare qui fut pris en
quinze jours.

Sur la fin de l'année le Roy
fit un voyage à Lyon, pour estre
plus à portée de la Province de
Bourgogne dont on craignoit
quelque révolte. Sa Majesté
passa par Dijon, & n'estant pas
satisfaite du Parlement, elle l'in-
terdit, & arriva à Lyon au com-
mencement d'Octobre.

Pendant son sejour la Cour de
Savoie l'y vint trouver. Il se
fit alors quelques propositions
pour le Mariage du Roy avec la
Princesse de Savoie qui n'eû-
rent point de suite.

Le Roy ayant passé l'hiver à
Lyon, sa Majesté retourna à Pa-
ris en Fevrier mil six cent ein-

100 HISTOIRE DE
1659. quante neuf; & en passant à
Dijon elle y rétablit le Parle-
ment à la priere du Duc d'Eper-
non qui en estoit Gouverneur.

De Lyonne Secrétaire d'Etat
avoit été envoyé incognito à
Madrid, & Pimentel un des
Ministres d'Espagne, à la Cour
de France. Ils avoient travaillé
chacun de leur costé à faciliter
la paix, & pour cela on fit une
suspension d'armes de part &
d'autre, & enfin les Articles de
Paix ayant été réglez à Paris par
le Cardinal Mazarin & Pimen-
tel, le Cardinal partit au mois
de Juin pour les aller conclure
avec Dom Louïs de Haro pre-
mier Ministre d'Espagne, sur la
Frontiere des deux Royaumes
dans l'Isle de l'Hôpital près de
Saint Jean de Luz, où les deux
Ministres se rencontrerent. Les

ap-

LOUIS LE GRAND. IOI
appartenens où se devoient 1659
faire les conferences dans l'Isle
furent preparez, & les deux
Ministres les commencerent le
treizième d'Aoust. Il y en eût
vingt-cinq : à la septième le Ma-
rèchal de Grammont fut envo-
yé à Madrid faire la demande
de l'Infante pour le Roy. Ce-
pendant la negociation dura en-
core long-temps, & le Traité
de paix ne fut signé par les Mi-
nistres que le vingt-neuvième de
Novembre mil six cens cinquante-
neuf.

Le Cardinal partit aussitost,
pour venir rendre compte à leurs
Majestez des détails d'un si im-
portant ouvrage. Il trouva le
Roy à Toulouse, où Sa Majesté
estoit allée avec la Reine, Mon-
sieur & Mademoiselle au mois de
Juillet. Le Cardinal fut receu

1659. comme le meritoit un si heureux succès: & les ratifications du traité de Paix & du Contrat de mariage ayant esté faites entre les Couronnes, elles furent échangées reciproquement par les deux Rois.

Ipres, Dixmude, Oudenarde, Furnes, & Bergues furent renduës à l'Espagne, & le Comté de Charollois, pour estre tenu à perpetuité par les Rois catholiques en souveraineté des Rois de France.

L'Amnistie fut generale; le Prince de Condé rentra en France, & le Roy luy rendit ses charges & son Gouvernement; il remit à Sa Majesté Rocroy & le Catelet, dont le Roy d'Espagne l'avoit laissé le maître; & le Duc de Lorraine que ce Roy tenoit prisonnier de-

puis

LOÜIS LE GRAND. 103
puis plusieurs années fut remis 1660.
en liberté.

Le Roy voulant aller luy-
mesme recevoir l'Infante d'Es-
pagne à Saint Jean de Luz, par-
tit avec toute la Cour au com-
mencement de May mil six cent
soixante; Il passa par le Lan-
guedoc, & de là en Provence,
où le Prince de Condé le vint
saluër, & fut reçû avec bonté.
Ensuite le Roy se rendit à Avi-
gnon; il y agit en Souverain;
& passant par Orange & Perpi-
gnan il arriva à Saint Jean de
Luz. Le lendemain Dom
Loüis de Haro ayant épousé
l'Infante à Fontarabie au nom
du Roy, Sa Majesté envoya le
Marquis de Crequy, depuis
Duc, porter les présens à la
nouvelle Reine. Et enfin le si-
xième de Juin se fit l'entrevuë

1660. des deux Rois dans l'Isle de la Conference. Ils y jurèrent la paix ; & s'estant separez , le mariage du Roy s'accomplit à Saint Jean de Luz , où l'Evêque de Bayonne en fit la cérémonie ; & leurs Majestez revinrent à Paris le vingt-sixième d'Aoust faire la plus magnifique entrée qu'on se puisse imaginer. Je n'en feray pas le détail, parce qu'on en voit la description en mille endroits, & que je n'aime point à écrire ce qui ne sert qu'à grossir un Livre.

Charles II. Roy d'Angleterre remonta cette année sur le trône par l'autorité de Monk qui commandoit les armées depuis la mort de Cromwel , arrivée des l'année mil six cens cinquante huit ; & Charles pour

re

LOUIS LE GRAND. 105
recompense fit Monk Conné-1660
table.

Les Festes à la Cour, & les réjouïssances publiques par tout le Royaume, furent la suite de la paix & de l'heureux mariage du Roy.

Le Cardinal Mazarin ne jouit pas long-temps du fruit de ses peines, & de l'honneur qu'il s'estoit acquis par l'heureux succez de ce grand travail: Il tomba malade d'épuisement, qui est un mal que les Medecins appellent *ab exhausto*, & mourut à Vincennes le huitié-1661
me de Mars mil six cens soixante un, comblé de gloire, & avec la satisfaction de voir le Roy son maître vivement touché de sa perte.

Ce ministre a eû tant de part à ce commencement de regne,

E 5 qu'on

1661. qu'on sera bien aise de trouver icy le portrait de sa personne & le caractere de son esprit.

Il estoit l'homme du monde aussi bien fait ; il estoit beau ; il avoit l'abord agréable quand il ne vouloit pas l'avoir rude ; l'esprit d'une grande étendue ; il l'avoit fin , insinuant & delicat ; il parloit bien , & faisoit fort plaisamment un conte : il estoit homme de bonnes mœurs ; il n'avoit aucune passion dominante : personne n'a jamais esté plus offensé que luy , & personne n'en a jamais moins pris de vengeance , quoiqu'il ait esté en pouvoir de le faire impunément.

Les traverses qu'il a eûes pendant sa vie , n'ont fait que luy rehausser le goust de son bonheur , & après quelques maux

&

LOUIS LE GRAND. 107
& beaucoup de biens, il est mort 1661
entre les bras de la Fortune.

Il avoit pris pour le Corps de
sa Devise un Rocher battu des
vagues, & pour le mot.

*Quàm frustra & murmure
quanto!*

Avec quel bruit, & combien
vainement!

Le Roy ayant témoigné le
regret qu'il avoit de la mort d'un
Ministre si zélé, si fidele, & si
habile commença à se charger
luy seul des emplois dont il se
soulageoit sur les soins du Car-
dinal, & retint pour son Conseil
les mêmes Ministres dont il se
servoit auparavant.

Quoyque les actions de ceux
dont on écrit la vie, les fassent
assez connoître, j'ay toujours
eû tant de plaisir de voir dans
les Histoires des grands hommes

1661. le portrait de leur figure, de leur ame & de leur esprit, que je ne doute pas qu'on ne soit bien aise de trouver celuy du Roy dans cet Abregé. J'ay pris ce portrait dans mes memoires, où il n'est pas si bien placé qu'icy, & j'ay attendu à le mettre en cet endroit, pour faire voir le Prince dans un âge formé, & chargé par la mort du Cardinal de tout le poids de la Royauté.

PORTRAIT DU ROY.

LOUIS XIV. du nom est grand, & bien pris dans sa taille. Il a les cheveux chastains bruns & naturellement enflez; les yeux bleus, grands & doux; le nez bien fait; la bouche tres agréable, & le sourire charmant. Sa beauté est de ces beautez mâles,
qui

qui ne craignent ni le froid, ni ^{1661.} le soleil; qui ne sont point incompatibles avec les fatigues de la chasse & les travaux de la guerre. Il a l'air d'un Heros; & quand on ne traiteroit pas sa dignité Royale de Majesté, on en devroit traiter sa personne. Il a je ne scay quel charme dans la voix qui luy acheve de gagner les cœurs que sa présence avoit déjà touchés. Il danse avec une grace & une justesse admirable. Jamais homme ne s'est mieux servi d'un cheval que luy, & il fait tous ses exercices avec une adresse extraordinaire.

Pour l'esprit, il l'a infiniment juste; il l'a aisé, naturel, plein de feu: mais son flegme s'en est rendu le maistre, & l'on a remarqué qu'il ne luy est jamais échappé un mot qu'on püst mieux

1661. mieux dire si l'on y avoit long-temps pensé.

Ni les hommes, ni ses passions ne le gouvernent; la seule raison a tout pouvoir sur luy; & quelque créance qu'il donne aux gens, il ne defere pas si fort à leur témoignage sur les choses de consequence, qu'il les croye sans s'éclaircir d'ailleurs, particulièrement quand il s'agit de quelques mauvais offices, il ne croit ni les amis ni les ennemis; & cherchant la verité parmi les gens neutres & non suspects, il en compose sa justice.

Si quelqu'un estoit assez malheureux pour luy déplaire par sa personne, ou par quelque une de ses actions, & qu'il eust du merite d'ailleurs, il ne luy feroit point de grace, mais il luy

ren-

LOÛIS LE GRAND. III
rendroit justice , & cela en fa- 1661.
veur de la seule vertu , qu'il
confidere par tout où il la ren-
contre.

Il n'a jamais dit une parole
fâcheuse à un Gentilhomme,
& personne ne l'a jamais vû en
colere ; cependant les plus
hardis tremblent en luy par-
lant , quelque confiance que
leur donne leur esprit : Son air
& la crainte qu'on a de dire
quelque chose qui ne soit pas
bien dit devant le Prince
du monde qui le connoîtroit
le mieux , embarasse les plus
habiles. L'Ambassadeur de Ve-
nise me disoit un jour à ce pro-
pos , qu'il ne s'estonnoit pas
qu'un François se troublât en
parlant au Roy ; mais qu'il ne
pouvoit assez admirer combien
ce Grand Prince attiroit de res-
pect

1661. pect & d'estime, pour rendre comme il faisoit, les Ambassadeurs mesmes interdits, & que pour luy il ne parloit jamais au Roy qu'il ne fust ému.

Le Roy est propre & magnifique en ses habits, en ses meubles, en ses tables, en ses chevaux, en ses équipages, en ses bâtimens, enfin en toutes choses; & les Maisons Royales qui avant luy étoient avec un air de grandeur les plus mal propres du monde, ont maintenant la magnificence des Rois & la propreté des particuliers.

On a vû jusques-icy les gens dans la disgrâce des Princes, ne point toucher leurs appointemens tant qu'elle duroit; mais le Roy les fait payer, & montre par là qu'il hait le crime & qu'il
ne

ne hait point le criminel.

1661.

Il ne fait point de grace, dont la maniere ne soit obligante; & l'air dont il donne, fait autant de plaisir que le bien-fait.

On n'est pas plus assuré d'une grace qu'il a donnée, que d'une grace qu'il a promise; & pour n'avoir pas une charge, dont on n'auroit que sa parole royale, il ne faudroit pas avoir moins failli pour la perdre, que si on en avoit des provisions.

Il ayme naturellement la société, mais il se retient par politique. La crainte qu'il a que les François qui abusent aisément des familiaritez qu'on leur donne, ne choquent le respect qu'ils luy doivent, le fait tenir plus réservé. Il ayme mieux se

con-

1661. contraindre que de leur laisser la moindre occasion de faire quelque chose qui l'obligeât de se fâcher contre-eux.

Tout ce qu'il fait, c'est avec tant de circonspection & tant de mesures, qu'il ne se trouve presque jamais obligé de changer de résolution, & cela jusques aux moindres choses. Cette fermeté est une vertu si nécessaire à un Grand Prince, que les Rois ses prédecesseurs qui ne l'ont pas eüe, ont terni par ce défaut l'éclat de mille bonnes qualitez qu'ils avoient, & ont bien souvent perdu le fruit de leurs travaux, pour s'estre trop-tost lassés de leurs entreprises.

Il a pour la Reyne Sa Mere toute la tendresse & tout le respect qu'il avoit dans son enfance,

ce,

LOUIS LE GRAND. 115
ce, & il n'y a que sur ce cha- 1661.
pitre qu'il paroît n'estre pas en-
core sorti de minorité : il ne
montre pas seulement en cela
son bon naturel, il témoigne
encore sa reconnoissance; car
jamais Princesse n'a eu plus de
traverses que cette Grande
Reyne en a eûes dans sa Re-
gence pour conserver l'Etat du
Roy son Fils.

Enfin on l'admireroit, s'il
estoit un particulier; & la pour-
pre qui rehausse d'ordinaire
l'éclat des bonnes qualitez, re-
çoit du lustre de toutes les sien-
nes.

La Cour qui s'attendoit de
voir un Prince de vingt-trois
ans se reposer sur son Conseil
d'une partie de ses affaires, &
donner tout son temps à ses
plaisirs, fut fort surprise de luy
voir

1661. voir tenir deux Conseils tous les jours, estre accessible & donner audience à tout le monde, répondre sur le champ aux demandes qui ne requeroient point de délibération, & signer luy-mesme toutes ses Ordonnances.

Un de ses premiers soins fut de décharger considérablement les peuples; & comme il avoit de grandes Armées sur les bras, il reforma ses troupes avec tant de justice & un si grand discernement, que les interessez raisonnables ne s'en plainquirent pas; & parce qu'il luy paroiffoit juste & prudent de ne pas perdre des gens qui l'avoient bien servi; & dont il pouvoit avoir encore besoin un jour, il donna des pensions à tous les reformez, & il les mit dans ses

Com-

LOUIS LE GRAND. 117

Compagnies des Gardes du 1661.
Corps & dans les Mousquetaires. Ainsi en se faisant la plus belle & la plus grande garde qu'aucun autre Souverain, il conserva beaucoup d'Officiers, pour les remettre en peu de temps sur pied, sçachant bien que les troupes nouvellement levées sont long-temps mauvaises, quand les Officiers sont nouveaux aussi: mais que les vieux Officiers les ont bien-tôt disciplinées.

Le desordre ayant été fort grand dans les Finances pendant la Guerre, Sa Majesté trouva à propos de faire rechercher les gens d'affaires: pour cet effect il composa une Chambre de Justice avec toutes les précautions nécessaires, pour faire que la Justice y fust rendue exactement.

1661. ment. Il prit pour cela dans chaque Cour du Royaume un Officier, dont la capacité & la bonne conscience fussent bien établies; & mit à la teste de cette Compagnie Guillaume de Lamoignon premier President du Parlement de Paris, dont le sçavoir & la vertu mettoient les innocens en sùreté.

Monsieur Frere Unique du Roy épousa alors Henriette d'Angleterre, Fille de Charles Stuard détrôné par Cromwel, Princesse pleine de graces, d'esprit & de merite.

Le Roy fit alors un Traité, avec le Duc de Lorraine, par lequel les villes de Stenay, Clermont, Jamets, & Dun, demeuroient à Sa Majesté, & le Duc s'engageoit à desarmer, à la réserve de la Compagnie de
ses

LOUIS LE GRAND. 119
ses Gardes, de ses Chevaux 1661.
Legers, & des Garnisons de ses
places. Les fortifications de
Nancy devoient estre razées;
& le Roy se gardoit un passage
dans les Estats du Duc, depuis
l'entrée des Duchez de Lorrai-
ne & de Bar jusqu'en Allema-
gne. Pradel fut envoyé à Nan-
cy pour faire executer le Trai-
té.

Dans ce temps-là le Roy sup-
prima la Charge de Colonel ge-
neral de l'Infanterie, vacante
par la mort de Bernard de No-
garet Duc d'Épernon; & Sa
Majesté fit ensuite tous les Mes-
tres de Camp d'Infanterie, Co-
lonels de leurs Regimens.

Le Roy ayant des raisons de
faire arrester le Sur-Intendant
Fouquet, qui depuis peu s'estoit
deffait de sa charge de Procu-
reur

1661. reur General, alla à Nantes où les Estats se tenoient, & fit arrêter le Surintendant à Angers, où il fut prisonnier quelque-temps. De là il fut transferé à Amboise, puis à Vincennes, à Moret, à la Bastille, & enfin à Pignerol: & Sa Majesté mit à la teste des Finances Jean-Baptiste Colbert sous le titre de Contrôleur General, ayant suprimé la Charge de Sur-Intendant.

La disette estant fort grande cette année en France, le Roy ne se contenta pas d'avoir fort diminué la Taille, il fit encore venir des bleds de Dantzic & d'autres pays étrangers, pour les distribuer dans le Royaume.

Le premier jour de Novembre mil six cent soixante & un nâquit à Fontainebleau Monseigneur le Dauphin: la
joye

joye fut universelle, & fit bien ^{1662.}
connoître le cœur des François
pour leur Prince.

Le premier jour de l'An mil
six cens soixante & deux, le
Roy fit aux grands Augustins de
Paris la ceremonie d'une fort
nombreuse promotion de Che-
valiers de ses Ordres.

Sa Majesté ne pouvoit mieux
placer cette grace, qu'après une
longue guerre qui l'avoit fait
meriter à la plupart de ceux qui
recurent cet honneur.

Personne ne sera fâché d'en
trouver ici les noms, quoi qu'il
y en ait des listes ailleurs. Cette
connoissance est sur tout neces-
saire aux jeunes gens qui n'é-
toient pas de ce temps là, car il
leur est fort utile de sçavoir les
noms, les emplois, & les di-
gnitez des familles, pour sçavoir

122 HISTOIRE DE
1662. en entrant dans le monde se con-
duire avec chacune; ce que l'ex-
perience n'apprend point, sans
qu'il en coute quelque sottise
aux ignorans.

LES CHEVALIERS DES OR- DRES DU ROY

A LA PROMOTION DE 1662.

LOUIS de Bourbon Prince
de Condé premier Prince du
Sang, premier Pair, & Grand
Maistre de France, Gouverneur
de Bourgogne & Bresse.

Louis-Jules de Bourbon son
fils, Duc d'Anguien, Prince du
Sang, & Grand Maistre de
France conjointement avec le
Prince son Pere.

Armand de Bourbon Prince de
Conty, frere du Prince de Con-
dé

LOÜIS LE GRAND. 123
dé, Gouverneur de Languedoc. 1662.

Henry de Bourbon Duc de Verneüil, Pair de France, Comte de Senlis & de Compiègne, donné d'Henry IV.

Loüis de Vendosme Duc de Mercœur & d'Estampes, Pair de France Gouverneur & Lieutenant pour le Roy en Provençe, fils de Cesar de Bourbon, donné d'Henry IV.

François de Vendosme Duc de Beaufort, Pair de France & Amiral, frere de Loüis de Vendosme.

Camille de Neuville Archevesque & Comte de Lyon, Primat de France, Lieutenant general pour le Roy en la Ville de Lyon, pays de Forest & Beaujolois.

François Ademar de Monteil de Grignan, Archevêque d'Ar-

124 HISTOIRE DE
1662. les, Primat & Prince.

Georges d'Aubuffon de la Feuillade, Archevêque d'Ambrun & Primat, Ambassadeur pour Sa Majesté près du Roy Catholique.

François de Harlay Archevêque de Rouën, Primat de Normandie.

Leonard de Matignon Evêque & Comte de Lizieux, Abbé de Lessé, Marquis de Louré, Comte de Gassé.

Gaspard de Daillon Evêque d'Alby Abbé de Chastelier.

Henry de la Motte-Houdancourt, Evêque de Rennes grand Aumônier de la Reine Mere.

Philibert Emanuel de Beauvernois de Lavardin Evêque du Mans.

François de Crussol Duc d'Uzés, Pair de France, Prince
de

LOUIS LE GRAND. 125
de Soyons, Comte de Crussol 1662.
& d'Apcher, Baron de Lévy &
de Florenzac.

Pierre de Gondy de Retz, Pair
de France, Comte de Joigny.

Louis Charles d'Albert, Duc
de Luynes, Pair de France.

Antoine Duc de Grammont
Pair & Maréchal de France,
Souverain de Bidache, Ministre
d'Etat, Gouverneur & Lieute-
nant general pour le Roy en ses
Royaume de Navarre & Princi-
pauté de Bearn, Ville & Chasteau
de Bayonne, Colonel du Regi-
ment des Gardes de Sa Majesté.

Charles d'Albert, Duc de
Chaunes, Pair de France, Vi-
dame d'Amiens, Lieutenant ge-
neral des Armées du Roy, &
gouverneur des Villes & Cita-
delles de Dourlens & de Ruë.

François Duc de la Roche-

126 HISTOIRE DE
1662. foucaut Pair de France, Prin-
ce de Marillac.

Cesar de Choiseul Marquis
du Pleffis-Praslin, Maréchal de
France.

Nicolas de Neuville Duc de
Villeroy, Pair & Maréchal de
France, Gouverneur & Lieute-
nant general pour le Roy de la
Ville de Lyon, pays de Forest
& Beaujolois.

Charles de Blanchefort, Duc
de Crequy, Pair de France,
Gouverneur de Hesdin, premier
gentilhomme de la Chambre
du Roy.

Jacques d'Estampes, Baron de
la Ferté-Imbaut, Marquis de
Maulny, Colonel du Regiment
des Gardes Escossoises, Maré-
chal de France.

Henry de Senneterre, Maré-
chal de France, Gouverneur
&

LOUIS LE GRAND. 127
& Lieutenant general pour le 1662.
Roy és Eveschez de Metz,
Vich, & Moyenvic.

Philippes de Montault Duc
de Navailles, Pair de France,
Capitaine des deux cens Che-
vaux legers du Roy.

Jacques Rouxel Comte de
Medavi & de Grancey, Gou-
verneur de Thionville, Maré-
chal de France.

Gaston Duc de Roquelaure,
Pair de France, Gouverneur
des ville & citadelle de Léitoure.

Philippes Mazarini Mancini
Duc de Nivernois & Donziois,
Pair de France, Capitaine Lieu-
tenant de la premiere Com-
pagnie des Mousquetaires à che-
val de la garde du Roy.

François de Beauvilliers Com-
te de Saint Aignan, Gouver-
neur de Touraine, Ville &

1662. Château de Loches & premier gentilhomme de la Chambre du Roy.

Henry de Daillon Comte de Lude & de Pontgibaut, Marquis d'Illiers & de Bouillé, Baron de Briançon, premier gentilhomme de la Chambre du Roy.

Louïs de Bethune Comte de Charroft, Gouverneur pour le Roy des Ville & Citadelle de Calais, & Capitaine des gardes du Corps de sa Majesté.

François de Cominges sieur de Guitaut; Capitaine des gardes du corps de la Reine Mere, Gouverneur & Lieutenant general pour le Roy en la Ville, Chasteau & pays de Saumur.

Anne de Noailles, Comte d'Ayen, Marquis de Montclar & de Chambres, Baron de Malemort & de Carbonnières

pre-

LOUIS LE GRAND. 129

premier Capitaine des Gardes 1662.
du Corps du Roy, Gouverneur
des Ville, Chasteau & Cita-
delle de Perpignan, Gouver-
neur & Lieutenant general pour
Sa Majesté des Comté & Vigue-
ries de Roussilon, Conflans &
partie de Cerdaigne, & Capi-
taine general dudit pays.

René du Bec-Crespin Mar-
quis de Vardes, Capitaine des
cent Suisses de la garde du Roy,
Gouverneur de la Ville d'Ai-
guemorte.

François de Clermont, Com-
te de Tonnerre, Duc & Pair
nommé desditz Comtez, pre-
mier Baron, Connestable heré-
ditaire du Dauphiné, & premier
commis né de ladite province.

Alexandre Guillaume de Me-
lun Prince d'Epinoÿ, Connes-
table hereditaire de Flandre.

130 HISTOIRE DE
1662. Senéchal de Hainaut, Vicomte de Gand, Prevost de Douay, Souverain de Vernes.

Maximilian de Bellefouriere, Marquis de Soyecourt & Roye, Comte de Tiloloy, & Grand-maistre de la Garderobe du Roy.

François de Clermont d'Anjou, Marquis de Monglat, Comte de Chiverny & de Provins, cy-devant Grand-maistre de la Garderobe du Roy.

Philippe de Clerambaut, Comte de Paluau, Maréchal de France, Gouverneur & Bailly de Berry.

Jean de Sculemberg, Marquis de Mondejeu, Maréchal de France, Gouverneur d'Aras, Grand Bailly d'Artois, & Lieutenant General pour Sa Majesté és pays & armées dudit Artois.

Fran.

LOUIS LE GRAND. 131

François de Simiane, Mar- 1662,
quis de Gordes, Comte de Car-
ces, Grand Senéchal de Pro-
vence.

Gaston Jean-Baptiste de Co-
minges, Capitaine des Gardes
du Corps de la Reine Mere,
Gouverneur & Lieutenant Ge-
neral de la ville, pays & Châ-
teau de Saumur.

François Alexandre d'Albret',
Comte de Mioffans, Maréchal
de France, Capitaine Lieute-
nant des Gendarmes du Roy.

Henry de Beringhen, Sei-
gneur d'Arminvilliers, premier
Ecuyer du Roy, & Gouverneur
de la Citadelle de Marseille.

Jean du Bouchet, Marquis
de Sourches, Seigneur de Lau-
ray, Prevost de l'Hôtel du Roy,
& Grand Prevost de France.

Charles de Teflé, Comte de

1662. Froulé Grand Maréchal des lo-
gis du Roy.

Jacques François Marquis de
Hautefort, Comte de Montig-
nac, grand & premier Ecuyer
de la Reyne.

François de Mâtignon Comte
de Torigny, Gouverneur des
Ville & Chasteau de Cherbourg,
Saint Lo, de Graville, & Isle de
Chozay, Lieutenant general
pour le Roy en Normandie.

Charles de Sainte Maure Mar-
quis de Montausier, Gouver-
neur & Lieutenant general pour
le Roy en Angoulmois, Xain-
tonges, & Alsace.

François d'Epinaÿ Marquis de
Saint Luc, Comte d'Etelan,
Lieutenant general pour Sa Ma-
jesté en Guienne.

Hippolite Comte de Bethune
& de Selles.

LOUIS LE GRAND. 133

Ferdinand de la Baume Com- 1662.
te de Montrevel, & de Pont de
Velle, Marquis de saint Martin
& de Savigny, Lieutenant ge-
neral pour le Roy en Bresse &
Beugey.

Louis Armand de Polignac,
Vicomte dudit lieu, Marquis
de Chalançon, Gouverneur de
la Ville du Puy.

Antoine de Brouilly, Mar-
quis de Piennes, Gouverneur
de la Ville & Citadelle de Pi-
gnerol.

Jean Vicomte de Pompa-
doure, Lieutenant de Roy en
Limosin.

Louis de Cardaillac Comte
de Bieule, Lieutenant de Roy
en Languedoc.

Scipion de Grimoard de
Beauvoir Comte de Roure,
Marquis de Grifac, Bailly de

VI

1662. Vivarés, Gouverneur de la ville & Citadelle du Pont Saint Esprit, & Lieutenant General pour le Roy en Languedoc.

François de Montiers Comte de Merinville, Lieutenant General pour le Roy en Provence, Gouverneur de Narbonne & du Pont de la Nouvelle.

Henry de Baylans Marquis de Poyane, Senéchal des Landes, Gouverneur pour le Roy des villes de Navarrins & d'Acqs, & Lieutenant pour sa Majesté au Royaume de Navarre & de Bearn.

Leon de Sainte-Maure Comte de Jonzac, Gouverneur de Coignac, & Lieutenant pour le Roy en Xaintonges & Angoulmois.

Jacques Stuard de Cauffade,
Com-

LOUIS LE GRAND. 135
Comte de la Vauguion. 1662.

Charles-François de Joyeuse,
Comte de Grandpré, Gouver-
neur de Mouzon & de Beau-
mont en Argonne, Lieutenant
General des Armées du Roy.

Timoleon de Coffé Grand
Pannetier de France, Lieute-
nant General des Armées du
Roy, Gouverneur de Mezié-
res.

Charles Martel Comte de
Claire, Capitaine des Gardes
de Philippe de France Duc
d'Orleans.

Nicolas Joachim de Roüault
Marquis de Gamaches, Gou-
verneur de Saint Valery, pais
& Roc de Cayeu.

Godefroy d'Estrades, Lieu-
tenant General des Armées du
Roy, Gouverneur de Graveli-
nes, Maire perpetuel de la vil-
le

1662. le de Bordeaux, Viceroy de l'Amerique, Ambassadeur pour le Roy en Angleterre.

René Gaspard de la Croix, Marquis de Castres, Gouverneur de la ville & citadelle de Montpellier.

Guillaume de Pechepeyrou sieur de Guitault.

Jean Cesarini Duc de Cittanova.

Louis Grimaldy de Mourgues Prince de Monaco.

Sur la fin de l'année dernière le Baron de Batteville Ambassadeur d'Espagne en Angleterre pretendant le pas devant le Comte d'Estrades Ambassadeur de France en cette Cour, & le voulant ensuite prendre de force, il y avoit eû quelques gens du Comte d'Estrades tuez.

Aussi-tôt que le Roy l'eût

ap-

LOUIS LE GRAND. 137

appris, il fit commander à Fuen- 1663.
faldagne Ambassadeur d'Espa-
gne en France de sortir de la
Cour; & prit la chose avec tant
de hauteur, que l'on fut obli-
gé pour l'appaiser de luy faire
la plus ample satisfaction que
l'on fera jamais en pareille ren-
contre. On commença par
changer l'Ambassadeur Fuen-
faldagne, & on envoya le Mar-
quis de la Fuente remplir sa
place; lequel en présence du
Roy & des autres Ambassa-
deurs & Ministres Etrangers qui
estoit alors à la Cour, fit lire
une Declaration, par laquelle
le Roy d'Espagne protestoit ne
vouloir pas que ses Ambassa-
deurs entraissent jamais en con-
currence avec ceux du Roy.

Dans ce temps là le Duc de
Lorraine par reconnoissance de
la

1662. la liberté que le Roy luy avoit procurée par le Traité de Paix avec l'Espagne; fit don à Sa Majesté de tous ses Estats, s'en réservant la jouissance sa vie durant; & pour gage de sa foy il devoit remettre Marfal au Roy, qui de son costé donna au Duc en faveur de ce Traité le rang de Prince du Sang en France pour tous les Princes de Sa Maison.

La Paix laissant un grand loisir à la jeunesse de la Cour, le Roy qui songe à tout, la voulut occuper noblement. Il fit pour cela au mois d'Avril un Carrouzel aux Thuilleries de cinq Quadrilles; & fut à la teste de la premiere: MONSIEUR, le Prince de Condé, le Duc d'Anguien, & le Duc de Guise estoient les chefs des quatre autres.

Cette Feste fut galante &
ma-

magnifique : Et je remarque 1662. dans tout ce que fait le Roy, soit dans les bagatelles, dans les actions ordinaires, ou dans les importantes, un certain caractere de grandeur & de politesse qui le distingue par tout.

Le Marquis, depuis Duc de Crequy estant à Rome Ambassadeur pour le Roy, un François de sa suite eût démestlé avec un Corse, qui est une espece de soldatesque, dont la fonction est d'assister les Sbirres aux exécutions de justice ; & dans cette querelle un Corse ayant été tué, toute la Compagnie qui est de quatre cens, & les Officiers à leur teste attaquèrent tout ce qu'ils trouvèrent de François, investirent le Palais de l'Ambassadeur, tirèrent sur luy, qui pour appaiser le desordre

140 HISTOIRE DE
1662. ordre avoit paru sur un balcon, attaquèrent l'Ambassadrice qui revenoit de la ville; tuèrent un Page à sa portiere; & cette fureur ayant duré plusieurs jours l'Ambassadeur fut obligé pour se mettre en seureté de se retirer dans les Estats du Duc de Florence.

Le Roy ayant appris cet attentat, approuva le départ de Rome de son Ambassadeur, & fit commander au Nonce qui étoit à Paris de sortir incessamment du Royaume. Tous les Ambassadeurs des Testes Couronnées prirent part à cette offense, & le Roy ayant demandé au Pape reparation de cet outrage, Sa Sainteté luy manda qu'elle en feroit faire un châtiement exemplaire, lequel n'aboutit alors qu'à licentier les Corfes.

Le

LOUIS LE GRAND. 141

Le Roy demandoit qu'on en 1662. fist pendre & qu'on exilât le Cardinal Imperiale Gouverneur de Rome qui avoit tout au moins toleré le desordre. Cependant au lieu de satisfaire Sa Majesté sur ce sujet, le Cardinal reçût une nouvelle dignité.

Pendant que l'on traitoit à Rome l'accommodement de cette affaire, le Roy envoya sous la conduite de Bellefont Lieutenant General deux mille hommes de pied & douze cens chevaux hiverner dans les États des Ducs de Parme & de Modene nos Alliez, pour leur aider à recouvrer quelques places que le Pape refusoit de leur rendre, comme il y estoit obligé par la Paix de mil six cens soixante. Sa Majesté faisoit avancer

1662. vancer des troupes en Italie, pour donner chaleur à la négociation, pour faire ses conditions meilleures, & pour estre plûtoft en état de se faire faire raison, si on la luy refusoit.

Le Roy songeant en paix comme en guerre à l'agrandissement & la seureté de son Royaume, acheta alors Dunkerque cinq millions du Roy d'Angleterre. C'est un Port de mer sur nos costes, qui en l'ôtant à nos voisins nous met encore à couvert de leurs insultes. Sa Majesté y alla luy-mesme régler toutes choses, & y laissa d'Estades pour Gouverneur.

Quelques payfans s'estant révoltez dans le Boulonois, le Roy y envoya quinze Compagnies des Gardes Françoises & Suisses, & vingt-trois de Cava-

lerie,

LOUIS LE GRAND. 143
lerie, sous la charge de Mont- 1662.
pezat; lequel ayant fait quel-
ques exemples des plus mutins,
le reste s'enfuit.

Le Duc de Lorraine refusant
de remettre Marsal au Roy,
comme il s'y estoit engagé, Sa
Majesté envoya en Lorraine cinq
mille hommes de pied & trois
mille chevaux commandez par
le Comte de Guiche & par Pra-
del.

Après quatre mois de nego- 1663.
ciations à Rome pour la repara-
tion de l'outrage fait à l'Am-
bassadeur de France, le Pape
fit enfin pendre un Corse &
un Sbirre au commencement
de mil six cens soixante & trois,
& exila le Cardinal Imperiale:
Mais comme les esprits s'é-
toient fort aigris depuis le com-
mencement de cette affaire, le
Roy

1663. Roy qui n'estoit pas encore content fit revenir en France son Ambassadeur, & se disposa à se faire faire par les Armes une plus ample satisfaction. Le Pape de son costé leva des troupes.

En mesme temps le Roy donna ordre aux Cardinaux Maildachin, & Manchini de la Faction de France & à Bourlemont Auditeur de Rote de sortir incessamment de l'Estat Ecclesiastique.

Le Cardinal Imperiale s'étant retiré à Gènes sa patrie, le Roy témoigna à l'Ambassadeur de cette Republique, qu'il trouvoit fort mauvais qu'elle retirât un homme qui luy avoit déplû. L'Ambassadeur en écrivit au Senat qui aussi tost obligea le Cardinal de sortir de Gènes.

Cette

Cette déference fait juger que le Roy estoit dès lors craint & respecté des Etrangers aussi bien que de ses sujets. 1663.

Le Duc de Lorraine n'ayant point encore rendu Marsal, le Roy resolut d'aller en personne faire exécuter au Duc sa parole. Mais le Maréchal de la Ferté qui avoit eû ordre d'assiéger cette place, la prit en Septembre, & le Roy ensuite rétablit le Duc dans son pais.

Dans ce temps-là les pirates d'Alger traversant nôtre commerce sur la Mer, Le Duc de Beaufort Amiral de France gagna sur eux un combat qui mit le commerce en seureté.

Les Bourgeois d'Avignon, de mesme que tout le Comtat, craignant que Roy ne commençast par eux de se faire la

1663. justice que le Pape luy refusoit de l'injure faite à son Ambassadeur à Rome, se mirent sous la protection de France.

Sur la fin de l'année les treize Cantons Suisses envoyèrent au Roy leurs Ambassadeurs pour renouveler alliance. Ils furent reçus à Paris avec beaucoup de magnificence; & quelques jours après la cérémonie fut faite à Nostre Dame, où le Roy conjointement avec eux fit ferment sur les Saints Evangiles d'entretenir le Traité fait entre eux.

Quelque temps après le Roy fit quatorze Ducs. Outre l'intention qu'avoit Sa Majesté de recompenser par des honneurs des gens de qualité qui l'avoient bien servi, on peut croire encore qu'il se souvenoit du temps de sa Minorité, où le
Par-

LOUIS LE GRAND. 147
Parlement de Paris vouloit 1663.
gouverner l'Estat, & pour em-
pescher de pareils desordres il
grossissoit sagement ce corps là
de personnes qui seroient tou-
jours dans les interests de la
Cour, & qui pourroient rete-
nir les mal-intentionez dans
leur devoir.

Le premier de ces Ducs fut
Henry de Bourbon donné de
Henry IV. long-temps Evê-
que de Metz, puis Duc de Ver-
neuil.

François - Annibal d'Estrées,
Maréchal de France.

Antoine Maréchal de Gram-
mont.

Armand Charle de la Porte
Grand Maistre de l'Artillerie,
qui avoit pris le nom de Mazarin
en épousant la Nièce & la suc-
cession du Cardinal Mazarin.

1663. Nicolas de Neuville Maréchal de Villeroy.

Louïs - Victor de Rochecouart Marquis de Mortemart.

Charles de Blanchefort Marquis de Crequy.

Du Plessis Auger Marquis de Liancourt.

Leon Pottier Comte de Trémes.

Louïs Anne Julles d'Ayen Comte de Noailles.

François de Beauvilliers Comte de Saint - Aignan.

Nicolas Comte de Foix.

Et Nicolas du Cambout Marquis de Coaslin.

Le Roy ne se contenta pas de faire des grâces à ses courtisans, ses sujets furent encore alors foulagez de dix millions de livres sur les Tailles & d'un écu par minot de Sel.

L'Em-

L'Empereur ayant envoyé les ¹⁶⁶⁴ premiers jours de l'année mil six cens soixante & quatre le Comte Strozzi demander au Roy du secours contre le Turc, Sa Majesté luy accorda quatre mille hommes de pied & deux mille chevaux dont il donna le commandement au Comte de Coligny : La Feuillade & Poduitz furent les Maréchaux de Camp de cette armée, Gassion commanda la Cavalerie.

Comme l'accocomodement qu'on traitoit à Rome entre le Pape & le Roy, n'alloit pas au gré de Sa Majesté, elle résolut d'y envoyer une armée sous les ordres du Maréchal du Plessis. Ce General marcha jusqu'à Lyon, où il reçût un contre-ordre du Roy qui depuis le départ du Maréchal avoit appris

1664. que l'accordement s'estoit fait à Pise. Je n'en diray point le détail que l'on peut apprendre dans les Gazettes; & je feray seulement remarquer qu'à l'endroit où les Domestiques de l'Ambassadeur de France avoient esté outragez, le Roy voulut qu'il y fust élevé une Pyramide, sur laquelle on écrivist la satisfaction qui en avoit esté faite à Sa Majesté, & le Cardinal Chigi neveu du Pape vint à la Cour en qualité de Legat, pour marque d'une sincere reconciliation de Sa Sainteté avec le Roy.

Il faut convenir que la Souveraine puissance ne pouvoit estre soutenüe avec plus de grandeur, qu'elle le fut en cette rencontre; & que le Roy en donnant par-là une leçon aux
Sou-

LOUIS LE GRAND. 151

Souverains de ne le pas offenser 1664.
legerement, leur apprend à tirer de la gloire des plus cruelles injures.

Il se fit alors par ordre du Roy une compagnie des plus gros Marchands de Paris, pour l'établissement du Commerce dans les Indes, Sa Majesté n'oubliant rien de ce qui pouvoit donner à son Royaume de la grandeur, de la richesse, & du repos. Il donnoit mesme de temps en temps des plaisirs à sa Cour. Les premiers jours de May il fit une feste à Versailles, dont les symphonies, les danses, & les illuminations surprirent & charmèrent tous les spectateurs.

Les Corsaires d'Alger ayant recommencé de troubler nostre Commerce sur la Mer, le Roy envoya sur les costes de Barba-

1664. rie six mille hommes sous les ordres du Duc de Beaufort Amiral, & sous luy Gadagne Lieutenant General, avec ordre de faire une descente & de se saisir de quelque Port. Ils mirent pied à terre à Gigery qu'ils prirent & fortifièrent, & ensuite ils gagnèrent un Combat contre les Maures, qui donna bien de la reputation aux Armes de France.

Nos Alliez qui en connoissoient toute la valeur, s'appuyoient de leurs secours dans leurs besoins. L'Electeur de Mayence envoya alors demander des troupes au Roy pour reduire à leur devoir quelques Places rebelles dans ses Estats, & Sa Majesté luy donna trois mille hommes de pied & huit cens chevaux.

Le

LOUIS LE GRAND. 153

Le Roy estant allé à Fontainebleau passer une partie de l'Automne, y reçût la nouvelle du gain de la Bataille gagnée contre les Turcs à Saint Godard par Colligny qui leur avoit fait repasser brusquement la riviere du Raab. Cette victoire fit un grand honneur à la France; cependant on apprit bien-tost après que l'Empereur avoit fait la paix avec le Turc sans la participation du Roy, ce qui fut une espece d'ingratitude, qui ne fit pas honneur à l'Empereur.

Sur la fin de cette année le Sur-Intendant Fouquet prisonnier, accusé de Peculat, fut banni du Royaume par Arrest de la Chambre de Justice. Le Roy commua cette peine en une prison, & cela habilement;

G S

car

1664. car il n'y auroit pas eû de prudence à laisser sortir mécontent du Royaume un Ministre qui avoit eû autant de part dans les affaires, qu'en avoit eû le Sur-Intendant.

1665. Le Pape ayant alors condamné par une Bulle la doctrine de Jansenius, le Roy alla luy-même au Parlement la faire enregistrer, & Sa Majesté fit en conformité une Declaration portant deffense d'agiter ces questions à l'avenir. Cependant Sa Majesté apprenant quelque temps après qu'il se faisoit des disputes sur ces matieres comme auparavant, elle fit une seconde Declaration, par laquelle il estoit enjoint sous de grosses peines à tous les Chefs de parti de signer un Formulaire dressé par des Prelats & autres

Ec.

LOUIS LE GRAND. 155

Ecclesiastiques reguliers & se- 1663
culiers non suspects, avec def-
fenses aux Libraires de vendre
à l'avenir les œuvres de Janse-
nius.

Le Roy qui avoit resolu de
détruire dans son Royaume
l'hérésie de Calvin, n'avoit gar-
de de souffrir des nouveautez
dans la doctrine, qui sont tou-
jours dangereuses pour la Re-
ligion, & souvent mesme pour
la tranquillité des Estats, com-
me il s'est vû dans tous ceux,
dont les Souverains ne se sont
point opposez à la naissance de
ces pretenduës Reformes dans
l'Eglise.

L'Evêque de Munster estant
entré dans la Hollande avec
vingt mille hommes, y fit de
grands progrès pendant que
les Hollandois estoient occupez

G 6 dans

1665. dans une grande guerre contre les Anglois. Le Roy en étant averti envoya à cette Republique, en execution du Traité de garantie fait avec elle, six mille hommes commandez par Pradel, qui obligèrent l'Évêque de Munster à faire deux mois après la Paix avec les Hollandois, en leur restituant les Places qu'il leur avoit prises.

Les Fêtes, les Balets & tous les plaisirs dont le Roy regaloit sa Cour pendant les hyvers, ne l'empêchoient pas de donner son attention à tout ce qui luy estoit important au bien de ses affaires & au soulagement de ses peuples. La Police & la sécurité qu'il rétablit alors dans Paris, fut un soin fort utile au public, par les lanternes qui furent mises la nuit dans
cha

LOUIS LE GRAND. 157

chaque uë, par les Archers du 1665.
Guet marchant toute la nuit
dans la ville, & par la punition
severe des voleurs.

Le Duc de Beaufort travail-
lant toujous à nettoier les
Mers des Corsaires d'Alger,
gagne contre eux un Combat
sous le Fort de la Goulette
prés de Tunis; & peu de temps
après un autre sur les Corsaires
d'Afrique sous la Forteresse des
Serfilles, à la veüe d'Alger.

Dans ce temps là le Roy en-
treprend en Languedoc un Ca-
nal qui fasse la jonction des
deux Mers; Ouvrage digne
d'un Prince qui sçait employer le
temps de la paix comme celuy
de la guerre à immortaliser sa
memoire.

Sa Majesté ayant appris qu'il
s'estoit commis en Auvergne
de

1665. depuis quelques années beaucoup de crimes, qui estoient demeurez impunis par la foiblesse des tribunaux particuliers, établit les grands-jours à Clermont, où le sieur de Novion President au Mortier au Parlement de Paris, que le Roy mit à la teste de cette Chambre, fit faire des executions qui contiendront long-tems les méchans de cette Province dans leur devoir.

Le Roy sçachant qu'on travailloit à Rome à la Canonization du Bienheureux François de Sales, & voulant avoir part à cette grande œuvre, fit remontrer au Pape par son Ambassadeur la vénération qu'il avoit pour le merite des ouvrages & de la vie de ce grand Saint, en suppliant Sa Sainteté de ne laisser perdre aucun temps pour
la

LOUIS LE GRAND. 159

la consommation d'une si sainte 166
entreprise. Ces tres-humbles
remontrances de sa part aiant
esté appuyées par le travail de
Henry de Maupas Evêque d'E-
vreux, & de l'Evêque de Soif-
sons qui firent pour ce sujet le
voyage de Rome & un sejour
d'un an à leurs depens, prece-
dé des soins infatigables que les
Filles de Sainte Marie avoient
pris pour les informations néces-
saires en ces rencontres, le Pa-
pe fit la Canonization de ce
Bien-heureux avec des temoi-
gnages d'estime & de dévotion
singulière pour ce grand Saint.

Sur la fin de l'année le Roy
fit Ducs & Pairs de France les
Maréchaux du Plessis & de la
Ferté Seneterre, & le Marquis
de Montauzier.

Philippe IV. Roy d'Espagne
mou-

1665. mourut alors, & la Reine Mere Anne d'Autriche sa soeur, Reine de France ne le survescut pas longtems. Cette Princesse mourut le vingtième de Janvier mil six cens soixante six d'une longue & incurable maladie. Il n'y eut rien dans le monde de plus grand que cette Princesse. Elle fut Fille, Soeur, Femme, & Mere de Rois. Elle n'eût pas la foiblesse, comme celles qui l'avoient précédées, de vouloir éterniser sa memoire par des magnifiques Palais. Ses grandes dépenses allerent à faire beaucoup de charitez & à bastir cette belle Eglise & la Maison du Val-de-grace. Sa piété fut exemplaire; & la prudence, le courage & l'habileté dont elle gouverna dans sa Regence, feront l'admiration des siècles à venir, comme du sien.

LOUIS LE GRAND. 161

Le bien naturel du Roy & sa ¹⁶⁶⁶ reconnoissance luy firent sentir vivement cette perte.

Dans ce temps-là la guerre des Anglois & des Hollandois n'étant pas finie, le Roy qui estoit encore dans les interets de cette Republique, voulut les accommoder, & manda à son Ambassadeur à Londres d'entrer sur cela en negociation avec le Roy de la Grande Bretagne. Ce Prince n'ayant pas écouté favorablement les propositions du Roy, Sa Majesté se joignit aux Hollandois, & gagna quelque temps après un Combat considerable contre les Anglois dans l'Isle de S. Christophe, sous la conduite du Commandeur de Sales neveu de Saint François.

L'Ordre de nôtre-Dame du Mont Carmel & celuy de Saint

La

1666. Lazare estant fort negligez en France, le Roy les remit dans leurs droits, & fit le Marquis de Louvoy grand Maistre de ces deux Ordres.

Il ne restoit plus au Roy pour établir le bonheur de son Royaume, qu'à mettre ordre aux longueurs de la Justice qui ruinoient ses sujets, & pour y remédier il commanda au Chancelier de retrancher toutes les formalitez inutiles; ce qui fut fait sous le titre de Code-Louis, avec l'avis des plus habiles Conseillers d'Etat.

Le Roy qui avoit envoyé des troupes dans la Nouvelle France sous les ordres du Marquis de Tracy, apprit qu'il avoit battu les Iroquois en plusieurs rencontres, & les avoit obligez d'abandonner leurs forteresses.

La

LOUIS LE GRAND. 163

La Reyne Regente d'Espagne 1666.
ayant refusé au Roy de luy faire
raison sur les droits de la Reine
sa Femme, dont Sa Majesté
luy avoit fait faire inutilement
plusieurs instances, le Roy mar-
che en Flandre en May mil six
cens soixante sept avec quaran-
te mille hommes.

Avant que de partir le Roy
voulant recompenser les grands
services & honorer le merite ex-
traordinaire du Maréchal de
Turenne, le fit Maréchal de
Camp General, qui est une di-
gnité, par laquelle on est au des-
sus des Maréchaux de France.

Il laissa Regente la Reyne
pendant son absence, & luy
composa un Conseil où prési-
doient le Chancelier Seguier &
le Maréchal d'Éstrées.

La premiere entreprise du Roy
en

1667. en Flandre fut de se saisir de Charleroy, dont les Espagnols n'ayant pas eû le temps d'achever les fortifications, les ramè-
rent. Mais Sa Majesté jugeant à propos d'en faire une bonne place, ordonna qu'on y travail-
lât, & en donna le Gouverne-
ment au Comte de Montal.

Dans le mesme temps le Ma-
réchal d'Aumont avec un corps
de dix mille hommes prit Ber-
gues en sept jours; & Furnes
n'en tint que trois, quoique
défenduë par Dom Jean de To-
lede homme de grande reputa-
tion dans son parti.

De là le Maréchal prit en
passant le Fort Saint-François,
& détacha douze cens chevaux
pour garder les avenues de
Tournay d'un costé, & un pe-
tit corps d'Infanterie pour le
mé-

LOUIS LE GRAND. 165
même effet, du costé de la Bassée. 1667.

Le Roy cependant fait la revue de ses troupes à Avènes, & marchant à Tournay il prend Ath en passant, & arrive à Tournay le vingtième de Juin. Le lendemain il reconnoit luy-même la Place, & il y fait ouvrir la tranchée le vingt-deux.

Sa Majesté apprit ce jour-là que le Comte de Lorges avoit battu deux cent cinquante hommes qui estoient sortis de Bruxelles pour se jeter dans Tournay; & que cinq cent hommes des ennemis qui avoient le même dessein, avoient été defaits d'un autre costé.

Sur cela les assiegez envoyèrent des Députés au Roy, & la ville se rendit le vingt-quatre. Le Commandant du château avec sa garnison voulut le défendre,

1667. dre, mais voyant qu'il alloit estre forcé, il capitula le vingt-cinq, & le Roy entra le même jour dans Tournay. Il y donna ses ordres pour y bastir une Citadelle : & ayant fait investir Douïay le trente, il y arriva le deuxiême de Juillet; on ouvrit la tranchée le trois, & la place se rendit le six.

En même temps le Maréchal d'Aumont prend Courtray en trois jours de tranchée ouverte.

Le Roy fait assiéger Oudenarde; & Sa Majesté qui estoit campée à demie lieuë, va au siège, & ayant fait le tour de la place le matin, elle se rendit l'après-dinée. Sa Majesté fait en même temps prendre Alost par le Comte de Duras; & estant retournée à Compiègne, en repartit brusquement, pour aller
en

LOUIS LE GRAND. 167
en person e faire le siége de l'Is. 1667.
le. Il passa à Arras, fut quel-
ques jours à Douay & ayant
fait investir l'Isle le huitième
d'Aoust, Sa Majesté y arriva le
dix. Cette entreprise estoit har-
die, tant par la situation de la
place entre Gand, Bruxelles &
Anvers, que par une grosse
garnison qui la défendoit, &
par la levée des Ecluses, dont
elle estoit à portée. Cependant
le Roy y fait ouvrir la tranchée.
le dix-huit, & ordonne une
Batterie de vingt-quatre pièces
de Canon, qui ayant ruiné tous
les dehors démonta la Batterie
des ennemis. Sa Majesté allant
au Biouiac, visitant les travaux
& se trouvant par tout, on peut
juger si chacun faisoit son de-
voir à sa veüe. Il y eût un rude
Combat à l'attaque des demies
Lu-

1667. Lunes ; & enfin on pressa si fort les Assiégez qu'après s'être courageusement défendus , ils furent obligez de rendre la place au bout de dix jours de tranchée ouverte. Le Roy y entra le vingt-huit : Ce qui resta de la Garnison fut envoyé à Ipres ; & Sa Majesté donna le Gouvernement de l'Isle au Marquis d'Humières alors Lieutenant general.

Quelque temps après le Comte de l'Islebonne avec les troupes Lorraines qu'il commandoit pour le service du Roy, le Marquis de Crequy avec un corps de Cavalerie , & Bellefont avec un autre , battent le Prince de Lignes & Marchin, le Roy étant en personne à la tête du Pont du Canal de Bruges pour soutenir les troupes en cas de besoin. Cette

LOÛIS LE GRAND. 169

Cette campagne est bien glo- 1667.
rieuse pour le Roy, & je remarque qu'en executant les grands projets avec toute la conduite qui assure toujours les bons succès, il ne ménageoit non plus sa santé que son courage; & comme il sçait qu'il est aussi beau de se faire aimer, que de se faire craindre, il fit observer un si grand ordre dans toutes les places qu'il prit en Flandre, & mesme dans le plat pais, que les peuples trouvèrent doux le changement de Maître.

A la fin de Septembre le Maréchal de Turenne reprend Alost, dont les ennemis s'étoient saisis depuis que nous l'avions abandonné: mais le Maréchal cette fois le fit razer.

H

Dans

1667. Dans ce temps-là la Paix se fit entre la France & l'Angleterre, la Hollande ayant été comprise dans le Traité.

Le Pape Alexandre VII. étant mort, le Cardinal Rospi-gliosi sous le nom de Clement IX. fut élu à sa place.

A la fin de la Campagne le Roy fit d'Humières, Crequy & Bellefont Maréchaux de France, & je suis bien aise de faire remarquer à l'honneur de ces Maréchaux, qu'un Prince qui sçait recompenser le merite à propos, est toujours bien servi.

1668. L'Alliance que fit l'Espagne au commencement de l'année mil six cens soixante & huit avec l'Angleterre, la Suede & la Hollande, n'étonna point le Roy; il n'en partit que plutôt pour
pour

LOUIS LE GRAND. 171
pour l'expédition de la Fran- 1668.
che-Comté, où Sa Majesté ar-
riva les premiers jours de Fe-
vrier.

La conquête de cette Pro-
vince fut faite en si peu de
temps qu'il y a tres-peu d'évé-
nemens particuliers dans le dé-
tail. Chaque jour prend une
ville, & le Roy est de retour à
Saint Germain au commence-
ment du Carefme.

Il est surprenant que l'on fas-
se de tels progrès dans une tel-
le saison : mais la présence d'un
Roy qui ne se ménage point,
rend tout possible. Quand Ce-
sar disoit, *Veni, Vidi, Vici*, je
suis venu, j'ay vû, j'ay vaincu ;
il n'avoit pas été plus viste :
& l'on doit remarquer la diffé-
rence qu'il y a en cette ren-
contre entre le Roy & Cesar :

1668. Celuy-cy estoit un particulier qui vouloit devenir le Maistre de sa Republique, & qui pour contenter son ambition estoit necessairement obligé de se donner sans relâche des peines extraordinaires: au lieu que le Roy est né le Maistre absolu d'un grand Royaume; qui abandonne dans la rigueur de l'hiver pour le seul amour de la gloire, les plaisirs qu'un Prince de trente-ans peut avoir.

Au retour du Roy, Monseigneur le Dauphin fut baptisé & nommé Louïs. Les Parain & Maraine furent le Pape & la Reine Mere d'Angleterre qui demouroit en France depuis la prison & la mort tragique du Roy Charles Stuard son mari.

Au mois de May la Paix se fit

LOUIS LE GRAND. 173
fit entre la France & l'Espagne, 1668.
dont les principaux Articles furent, que toutes les places que le Roy avoit prises en Flandre luy demeureroient, & qu'il rendroit au Roy d'Espagne le Comté de Bourgogne; ce qu'il fit après avoir fait ruiner les Bastions de Dole.

Sur la fin de l'année le Grand Duc de Toscane envoya une celebre Ambassade au Roy.

Dans ce temps là beaucoup de 1669
gens de qualité de la Cour demandèrent permission au Roy d'aller au secours de Candie assiégée il y avoit long-temps par les Turcs, sur les Venitiens. Sa Majesté le leur permit, & trouva bon que le Pape déclarât le Duc de Beaufort general des troupes auxiliaires à ce siège, où vray-semblablement il fut tué;

1669. car on n'en a jamais eû depuis aucune nouvelle.

Le Roy passa une partie de l'Eté à faire faire des camps aux troupes qu'il avoit conservées pour les tenir toujourns en haleine de la guerre; à policer le Royaume, à faire embellir Paris, & à faire de temps en temps des fêtes magnifiques.

Jean Casimir Roy de Pologne étant veuf il songea à une retraite, soit pour penser avec moins de distractions à son salut, soit qu'ayant été engagé dans un Ordre Religieux, il voulut mourir dans un état plus conforme à celui où il s'étoit donné à Dieu: toujourns ne peut-on donner aucun motif à son dessein, qui fasse tort à son courage & à sa conduite, car il gouverna & deffendit son Royaume avec beaucoup de

LOUIS LE GRAND. 175
de sagesse & de valeur; & soit 1669.
dans le temps qu'il fut particu-
lier, ou depuis qu'il fut Roy, il
s'estoit trouvé à vingt-deux Ba-
tailles, dont il en avoit gagné
plusieurs; & enfin détrompé des
grandeurs du monde, il fit ab-
dication de son Royaume, &
demanda un asile au Roy, ac-
coûtumé d'en donner aux Testes
Couronnées. Sa Majesté luy ac-
corda non seulement retraite en
France, mais elle luy donna
l'Abbaye de saint Germain des
Prez à Paris & dix mille écus de
pension. Ce Prince ne vit le Roy
qu'incognito, Sa Majesté ne de-
vant pas lui donner la droite, &
ne voulant pas la prendre sur luy
dans ses Estats; ce qui fut une
grande honnesteté au Roy: car il
y a bien de la difference entre un
Roy qui s'êlit, & un Roy qui
succede.

1669. Le Grand Seigneur envoya sur la fin de l'année un Aga Ambassadeur extraordinaire en France. Le compliment dont il salua le Roy, me paroît digne d'estre remarqué.

Au plus Haut & Majestueux Monarque de la croyance de Jesus; le choix d'entre les Princes glorieux de la Religion du Messie, l'Arbitre de toutes les Nations Chrestiennes, Seigneur de Majesté & d'honneur; Patron de gloire & de louange; l'Empereur des François; Louiss. Que la fin de ses jours soit scellée de bonheur.

La reputation du Roy ne se borneroit pas, comme l'on voit, à son Royaume.

1670. Au commencement de l'année mil six cens soixante & dix, les Algeriens demandent la Paix

LOUIS LE GRAND. 177
au Roy qui la leur accorde, à 1670^{is}
condition de rendre les Escla-
ves François qui avoient esté
pris pendant la Guerre.

Dans ce temps-là le Roy
augmenta ses vaisseaux & ses
troupes maritimes, pour se ren-
dre toujours plus considerable
aux pais étrangers.

Sa Majesté ayant passé dans
les plaisirs pendant l'hiver le
temps que ses affaires luy lais-
soient, partit au mois de May
pour aller visiter ses conquê-
tes en Flandre, & pour faire
fortifier ses places conquises.

Les delices de la Paix ne cor-
rompoient pas le cœur du Prin-
ce. Il songeoit à la Guerre dans
les temps paisibles, comptant
bien qu'il la reverroit tost ou
tard; & il ne faisoit pas com-
me la pluspart des autres Rois,

1670. & mesme comme beaucoup de particuliers, qui ne travaillent qu'à mesure qu'ils sont pressez.

Le Roy pendant son voyage fit de grandes largesses aux peuples; ce qui n'est pas un moyen foible pour les retenir dans leur devoir.

Sa Majesté mal fatisfaite de la conduite du Duc de Lorraine, envoie un corps d'armée dans ses États sous les ordres du Maréchal de Crequy, pour obliger ce Prince à executer les Traitez.

Le Maréchal qui trouve peu de resistance, prend Pont-à-Mousson, Epinal, Chatté & Longowy, & les fait dementeler.

Dans ce temps le Roy d'Arda, Prince tres-puissant de la Gui-

LOUIS LE GRAND. 179

Guinée, envoye au Roy une ^{1670.}
Ambassade, pour proposer un
traité de Commerce avec les
François établis dans les Isles
de la Martinique, & faire offre
à Sa Majesté de ses Ports & de
son amitié, en luy demandant
la sienne.

Le Roy envoye alors le Mar-
quis de Nointel Ambassadeur
extraordinaire à la Porte, où
il fut reçu du Grand Seigneur
avec tous les honneurs dûs à son
caractere.

L'Été suivant le Roy marche ^{1671.}
avec un corps d'Armée en Flan-
dre dont les Espagnols furent
fort allarmez. Cependant le
dessein de Sa Majesté n'estoit
que de voir les travaux qu'il
avoit ordonnez dans ses places
conquises, & pour haster par
sa présence & par le travail des

1671. Soldats de l'Armée qu'il y avoit menée, les fortifications qu'il avoit fort à cœur qu'on achevast promptement, sur tout à Dunkerque, où Sa Majesté s'arresta plus long-temps qu'ailleurs, pour y voir faire un ouvrage qui s'appelle un Risban, de l'invention de Vauban, le premier homme du monde pour les fortifications.

Celle-cy est une espece de Digue qui fut bâtie plus de cinq cens toises en avant dans la Mer, & qui rendoit la Citadelle & le Havre de Dunkerque imprenable, s'il y a quelque place qui le puisse estre.

Le Roy fit bastir quatre Chapelles aux environs de cette place, pour que les soldats pussent entendre la Messe tous les jours.

LOUIS LE GRAND. 181
jours : Digne soin d'un Roy 1671.
tres-Chrestien.

Sa Majesté de retour à Paris desira qu'il fut inventé un nouvel ordre d'Architecture pour mettre au dessus du Corinthien & du Composite, qui porteroit le nom d'Ordre François ; & pour cela fit publier, qu'elle donneroit son Portrait enrichi de Diamans à celuy des Architectes, Peintres, Sculpteurs, ou autres, qui reussiroient le mieux à ce dessein.

Et là dessus je fais reflexion que la plûpart des Grands hommes ne sont Grands que par un endroit ; les uns par la Guerre les autres par la Politique ; les uns par les Arts, les autres par les Sciences. Mais on trouve le Roy Grand par tout, en particulier, en general, dans
fa

1671. sa Famille, dans ses Conseils, dans ses Bâtimens, à la teste de ses Armées: il agit dans toutes ces choses comme s'il n'estoit né que pour chacune.

Monfieur étant veuf depuis un an, époufa alors la Princesse Palatine Fille de l'Electeur Palatin, dont il a eu Monfieur le Duc de Chartres, & Mademoiselle.

1672. Le Roy indigné de ce que les Hollandois oubliant ce qu'ils devoient aux Rois de France pour l'établissement & le soutien de leur Republique, faisoient courir des manifestes, pour exciter les peuples à se soustraire de l'obeissance de leurs Souverains, se vantoient d'avoir forcé le Roy à faire la paix en mil six cens soixante huit avec l'Espagne; ayant même alors fait gra-
ver

LOUIS LE GRAND. 183

ver des Medailles outrageuses à ¹⁶⁷²
la France sur ce sujet, & Sa
Majesté informée depuis peu
du Traité qu'ils avoient fait avec
l'Electeur de Brandebourg, &
des preparatifs de guerre qu'ils
faisoient, la leur deelara en
Avril mil six cens soixante &
douze, & la voulut faire en
personne, le Duc d'Orleans son
Frere sous luy, le Prince de
Condé sous le Duc d'Orleans,
& le Maréchal de Turenne sous
le Prince.

Le Roy ne daigna pas envoyer
un Heraut aux Hollandois, com-
me on a accoustumé de le faire
à des ennemis égaux; & il les
traita en cette rencontre, com-
me il auroit fait ses sujets rebel-
les.

Sa Majesté partit de Paris à
la fin d'Avril, & arriva à Char-
leroy

1672. le Roy le cinquième de May. Il y visita son Armée qui estoit campée devant la ville en deça & le long de la Sambre; & en partit le onzième, marchant toujours à la teste de l'armée.

Dans la marche le Roy détacha le Comte de Chamilly avec Cavalerie & Infanterie, pour aller se saisir de Maseik sur la Meuse, avec ordre d'y demeurer & de faire fortifier ce poste, ce qu'il fit.

Le dix-septième le Roy arriva devant Vifet à quatre lieues de Mastrick, où il campa plusieurs jours, y tint Conseil de Guerre, monta tous les jours à Cheval; & ayant fait faire un Pont de bateaux, fit passer la Meuse à l'Armée, & le douzième de Juin il alla luy même à neuf heures du matin reconnoître

LOUIS LE GRAND. 185
tre Orfoy, y laiffa le Duc d'Or- 1672.
leans, à qui il donna fes ordres
pour mettre les chofes en eftat
de faire le foir une attaque; &
alla à Rhimbergue pofter la Ca-
valerie qui eftoit commandée
pour l'investir. Cela fait il re-
tourna en diligence à Orfoy,
& y fit faire fur les dix heures
du foir quatre attaques differen-
tes, deux veritables & deux fauf-
fes, pour feparer le feu de la
place. La Feuillade Lieutenant
General, & le Chevalier de Lor-
raine Maréchal de Camp, la
Marche & Boquemart Briga-
diers, & Beringhem Colonel,
eftoient aux deux veritables
attaques, avec un detachment
des Gardes Suiffes, & les Regi-
mens de Picardie & Dauphin.
On fe logea fur la Contrefcarpe,
& la communication des deux
at.

1672. attaques s'avança fort la nuit.

Le lendemain sur le midy le Roy ayant eû avis que deux Fregates armées chacune de huit pieces de Canon, partoient de devant Orfoy, & emmenoiënt la femme du Gouverneur & beaucoup de bagages, fit marcher sa Garde d'infanterie, cinquante Gardes du Corps & cent cinquante hommes du Regiment du Roy pour les arrester, & commanda au Comte de Montal d'aller en diligence avec six petites pièces de Canon, leur couper chemin au dessous de la Riviere, le Regiment d'Orleans y courut aussi par l'ordre de Monsieur, & les Fregates après avoir essuié les salves de l'Infanterie, & s'être défenduës de leur mousqueterie & de leur Canon, furent épouvantées du

LOÛIS LE GRAND. 187
nôtre; & ceux qui estoient de- 1672.
dans s'estant jettez à terre à l'au-
tre bord du Rhin, abandonne-
rent les Fregates que nous pris-
mes sans resistance. Pendant cet
intervale nos Batteries n'ayant
pas cessé de tirer sur la Ville, le
Gouverneur fit battre la Chama-
de à six heures du soir, & la place
se rendit à discretion. Nous y
perdîmes peu de gens, le seul
homme de remarque fut le Che-
valier d'Arquian qui fut tué au-
prés du Roy.

Le lendemain le Maréchal de
Turenne que le Roy avoit en-
voyé prendre Buric, fit sçavoir
à Sa Majesté que le Gouverneur
étonné de la prompte rédition
d'Orfoy, n'avoit pas attendu
qu'on ouvrît la trenchée, & avoit
demandé une honneste compo-
sition qu'il luy avoit accordée.

Le

1672. Le même jour le Prince de Condé envoya Longueval au Roy, luy porter la nouvelle de la prise de Vefel & du Fort de Lippe qui avoient été emportez l'épée à la main par le Regiment Dauphin, à la tête duquel étoit le Marquis de Cœuvres.

Après la prise d'Orfoy le Roy retourna à Rhimbergue pour en faire le Siège : mais le Gouverneur jugeant bien que sa résistance rendroit sa composition plus difficile, se rendit sans attendre le Canon.

De Rimbergue le Roy alla camper devant Réez, où il eût avis que Bauviré avoit pris Doëtkum sur l'Issel, & que le Comte de Choiseul s'estoit saisi de Ulm, dont il avoit fait la Garnison prisonniere de guerre.

Le Roy après avoir pris les
Forts

LOUIS LE GRAND. 189

Forts de Rééz & d'Émeric, 1672.

voulant passer en Isle de Berau, alla camper sur le bord du Rhin près de Tollhuis, & ayant sçû que les Ennemis faisoient venir du Canon pour fortifier l'endroit du Rhin, par lequel on pouvoit passer dans l'Isle, resolut de les prevenir ; & pour cela fit marcher des troupes avec douze piéces de Canon pour soutenir le passage sur un Pont de batteaux de cuivre, auquel on travailloit : mais le lendemain n'y ayant encore que six pontons de faits sans esperance de pouvoir achever le Pont de tout le jour, le Roy fit fonder des guez ; & le Comte de Guiche croiant en avoir trouvé un, Sa Majesté luy donna deux mille Chevaux, avec lesquels il passa le Rhin à nage à la veuë d'un Corps
de

190 HISTOIRE DE
1672. de Cavalerie des Ennemis &
d'un Corps d'Infanterie qui
étoient sur l'autre bord.

Le Prince de Condé, le Duc d'Anguien son fils, & le Duc de Longueville son Neveu, suivis de beaucoup de volontaires, y passent eux-mêmes. La Cavalerie des Ennemis fit d'abord quelque résistance; mais épouvantée de voir que les François ne seroient pas, elle s'enfuit; l'Infanterie enfermée dans des hayes demanda quartier: le Duc d'Anguien & le Duc de Longueville n'entendant pas cette demande poussent toujours: les Ennemis desesperés font une decharge, dont le Duc de Longueville est tué, le Prince de Condé blessé au poignet, & vingt personnes de qualité tuées ou blessées.

Le Prince de Condé pouvoit
épar.

épargner tout ce fracas; mais ^{1672.} il fut emporté par son grand courage à la veüe des ennemis.

Si tost que le Prince d'Orange scût qu'une partie de nos troupes avoit passé le Rhin, il se retira du costé d'Utrecht avec son Armée en grand desordre. Et le Roy ayant mis le Maréchal de Turenne à la teste de l'Armée du Prince de Condé depuis sa blessure, il l'envoya prendre Arnheim, dont le Maréchal se rendit maître, sans y perdre de gens considerables que le Comte du Plessis.

Le lendemain il alla attaquer & prendre les Forts de Nimme-gue & de Skeingk, & assieger la Ville de Nimmegue qui ne tint que huit jours; ensuite de quoy il entra dans l'Isle de Bommel.

Le Roy cependant assiégea
&

1672. & prit Doesbourg, pendant qu'il envoya le Duc d'Orleans prendre Zutphen.

Deux jours après Sa Majesté eut avis de la prise de Zwoll, Deventer, Kempen, Elbourg, Hardewick, Hattem, Hasselt, & Ommen, par les troupes des Confederez.

Le lendemain il apprit que les Forts de Woorn & de Saint André s'estoient rendus, & il marcha à Utrecht qui n'attendit pas son arrivée pour se soumettre, & luy envoya des Députez qu'il reçût tres bien.

La Feuillade y fut envoyé de la part du Roy faire la Capitulation, & Sa Majesté y entra le cinquième de Juillet.

Le même jour on luy apporta la nouvelle de la prise de Genep & de Grave, & le lendemain cel-

LOUIS LE GRAND. 193
le de Naerden, Bommel, Creve-1672.
cœur, & Owarden.

Tous ceux qui se sont meslez
du mestier de Conquerant, n'en
ont pas mieux merité le titre que
le Roy. Son projet cette Cam-
paigne a été beau, & l'execution
a passé l'usage.

Pendant que le Roy prenoit
la Hollande, ses Armes bat-
toient les Hollandois sur la Mer.
Le Comte d'Estrées Vice-Ami-
ral de France ayant joint la Flot-
te Angloise commandée par le
Duc d'Yorck (depuis Roy
d'Angleterre) ils battirent la
Flotte Hollandoise, coulerent à
fond leur Amiral & prirent
dix-huit Vaisseaux, entre les-
quels estoit le Contre-Amiral.

Le Roy estant de retour à Paris
fit un Traité avec le Roy d'An-
gleterre, par lequel ces deux

1672. Princes s'obligeoient respectivement de ne faire aucune paix avec les Provinces-Unies sans leur consentement reciproque.

Dans ce temps là le Roy de Tunis demande la paix au Roy qui la luy accorde.

Le Prince d'Orange ayant investi en Octobre Woerden, s'y retranche. Le Duc de Luxembourg commandant alors les troupes du Roy en ce pays-là, marche aussitôt au secours de cette place, & quoique beaucoup plus foible que les ennemis, il force leurs retranchemens en cinq endroits, & contraint le Prince d'Orange de lever le Siége.

Le Roy ayant scû que l'Electeur de Brandebourg devoit faire passer le Rhin à ses troupes sur le Pont de Strasbourg, le fit brûler, ce qui fut une entreprise
tres

LOUIS LE GRAND. 195
tres hardie & tres importante 1672.
pour assurer nos Conquestes.

Il y a eu des Rois de France
aussi braves qu'on le peut être;
mais il n'y en a jamais eû un qui
ait sçû faire la guerre comme le
Roy, ni si bien prendre que lui
ses mesures sur l'état des gens à
qui il a eû affaire.

Le Prince d'Orangè ne se re-
buttant pas de ses méchans suc-
cés, & ayant eû avis que le Com-
te de Montal étoit sorti de Char-
leroy pour deffendre Tongres
menacé d'un siège, crût pouvoir
insulter cette place qui n'estoit
pas encore tout à fait en bon
état. Il suivit donc Marchin Ge-
neral de l'Armée d'Espagne, qui
l'avoit investie dès le quatorze
de Decembre, & y ouvrit la
tranchée le dix-huit.

Le Roy en ayant eû avis, en-

1672. voye ses ordres de tous côtéz aux troupes, auxquelles il donne un rendez-vous; & lui-même part de Saint Germain le vingt & un de Decembre: Sa Majesté apprend à Compiègne que le Comte de Montal estant rentré dans Charleroy la nuit du dix-huit au dix-neuf de Decembre avec cinquante maistres, avoit fait une grande sortie dès le lendemain, & que les ennemis qui avoient plus compté la prise de Charleroy sur l'absence du Gouverneur, que sur les ouvrages imparfaits de cette place, en avoient levé le Siège.

Dans ce temps-là le Duc de Luxembourg force les Hollandois dans Bodegrare, Swammerden, Newerbourg, & dans trois autres Forts, leur prend vingt pièces de Canon & beaucoup de munitions

LOUIS LE GRAND. 197
tions de guerre & de bouche. 1672.

Je remarque sur cela qu'il n'est pas possible de faire tant de progrès en une campagne, & de perdre moins de gens qu'on en perd celle-là. La maniere brusque dont on attaque les Places aujourd'hui, épargne plus de soldats, que nos précautions & nos lenteurs ne faisoient de moments. Quand on étoit un mois, six semaines plus ou moins devant une Place, on perdoit plus de gens ou par maladie, ou par desertion, ou par les logemens pied à pied, qu'on ne fait en ce temps-cy en quatre ou cinq jours de siège par les insultes, & l'on gagne du temps qui est une chose bien chere à la guerre.

Le Chancelier Seguier étant mort, le Roy remplit cette charge du Sieur d'Aligre, &

1672. voulut bien estre le Protecteur de l'Academie Françoise à la place du feu Chancelier.

L'Electeur de Brandebourg étant entré dans les Estats de l'Electeur de Cologne & de l'Evêque de Munster nos Alliez, le Roy envoya le Maréchal de Turenne avec un corps d'Armée en Allemagne.

Le Maréchal prend en Janvier les places d'Unna, de Ham, de Camen, & d'Altena dans le Comté de la Mark sur le Brandebourg, dont il bat les troupes qui venoient au secours. Ensuite le Maréchal assiége & prend la ville de Zoëst, grande & bien fortifiée, Ravesperg, Hoëxter, & Bilefeld, & reduit enfin l'Electeur de Brandebourg à demander une suspension d'armes.

LOUIS LE GRAND. 199

Le Roy augmente alors ses troupes de six mille hommes de pied, & de deux mille chevaux. 1673.

Dans ce temps-là on parla de paix avec les Hollandois. La ville de Cologne fut choisie pour le lieu où elle devoit se traiter, & le Roy nomma pour ses Plenipotentiaires le Duc de Chaulnes, & les Sieurs Courtin & Barillon Conseillers d'Etat.

La negociation étant traversée de beaucoup de difficultez, le Roy part de Saint Germain le premier de May pour aller en personne commander son Armée en Hollande.

Le Roy d'Angleterre entra dans les interets du Roy contre les Hollandois; & la Flotte d'Angleterre qui joignit alors celle de France, fut un des coups de la bonne fortune du Roy; car

1673. si la Flotte de Hollande estoit arrivée trois heures plûtoſt à l'emboucheure de la Tamise, elle auroit fermé le paſſage à celle d'Angleterre avec cent quarante Flûtes qui étoient là chargées de pierres pour cet effet.

Le Roy ayant fait investir Maſtrick par trois endroits avec ſix mille chevaux, Sa Majeſté y arriva le dixième de Juin. Il y avoit dans cette place cinq mille hommes de pied & mille chevaux de troupes réglées, ſans une grande Bourgeoisie qui portoit les armes; & Farjau homme de reputation commandoit dans la place. Le Roy ayant fait achever les Lignes le quatorze, il fit ouvrir la tranchée le dix-sept en deux endroits à la droite de ſon quartier & nos Batteries étant

LOÛIS LE GRAND. 207
étant en état le dix-huit, ren- 1673.
versèrent les ouvrages que les
ennemis avoient élevez sur le
rempart, & nous nous appro-
châmes fort de la contrescarpe.
Le Roy qui visitoit tous les jours
les travaux & passoit les nuits
au Biouac, ordonna des Li-
gnes de communication aux
tranchées, fit faire des puits
pour éventer les mines des en-
nemis, & nôtre Canon ayant
démonté leur artillerie, nous
attaquâmes l'Ouvrage à Corne,
dont nous demeurâmes les maî-
tres après un rude combat; ce
qui reduisit les assiégez à ca-
pituler le trente. Le Roy acquit
moins d'honneur à cette entre-
prise par le succès, que par la
conduite, les soins & la fatigue
qu'elle luy cousta.

Après que Sa Majesté eût
I 5 don-

1673. donné ses ordres dans la place, où elle laissa d'Estredes Gouverneur, elle s'avança sur les frontières d'Allemagne, pendant que le Maréchal de Turenne prenoit Tréves.

Le Comte d'Estrées & le Prince Robert d'Angleterre gagnent alors sur Mer un Combat contre Ruyter General des vaisseaux Anglois & l'Amiral Tromp qui commandoit la Flotte Hollandoise.

Le Roy averti que le Roy d'Espagne favorisoit nos ennemis, quoy que nous n'eussions point de guerre avec cette Couronne, la luy declara au mois d'Octobre.

Le Maréchal de Turenne en Allemagne bat avec cinq cens chevaux six cens cuirassiers de l'Empereur.

Le

LOUIS LE GRAND. 203

Le Comte de Montal prend ^{1673.}
Beaumont en Tierache, & le
Duc de Luxembourg prend
Quefferwert & Nuys.

Sur la fin de l'année le Roy
commença l'Etablissement des
Invalides. Il fit bastir un Palais
à la porte de Paris, assez grand
pour loger quatre mille hommes.

C'est le plus beau dessein que
jamais Prince ait pû prendre
pour la consolation & pour le
repos des Officiers & des Sol-
dats estropiez à son service. Il
ne leur manque aucun secours
spirituel ni temporel; & le bon
ordre que Sa Majesté a établi
dans cette maison, tient ce
grand nombre qui l'occupe,
dans une reforme qui leur est
une Ecole de vertu, & dans une
discipline militaire qui peut luy
rendre encore utiles les services.

1674. de ceux qui ont assez de santé pour retourner dans les Armées.

L'Empereur ayant alors fait arrester à Cologne contre le droit des gens le Prince de Furstemberg Plenipotentiaire de l'Electeur de Cologne Allié du Roy, Sa Majesté fait grand bruit, r'appelle ses Plenipotentiaires; & sur l'avis que l'Electeur Palatin avoit fait un Traité secret avec l'Empereur, le Roy fait prendre & démolir Germershein sur l'Electeur, tant pour oster ce poste aux Ennemis que pour s'ouvrir un chemin dans le Palatinat.

Le Duc de Navailles que le Roy avoit envoyé avec des troupes dans le Comté de Bourgogne, prend au commencement de l'hyver Pefmes, Gray, Saint Amour, Vesoul, Lons-le-Sau-

Saumur, & Orgelet; & au mois 1674
 d'Avril Sa Majesté fait investir
 Besançon par le Duc d'Anguien;
 le Roy le suit peu de tems après
 & arrive au camp le premier de
 May. Le Baron de Soye Gouverneur
 de cette place avec
 une Garnison de trois mille
 hommes la défendoit. Sa Ma-
 jesté visita dès le lendemain les
 dehors, & ayant marqué les
 endroits pour attaquer en mê-
 me temps la ville & la Citadelle;
 il fit ouvrir la tranchée le six.

Les travaux estoient fort pe-
 nibles, tant par le grand feu
 des Ennemis qu'il falloit essuyer,
 que par le terrain pierreux &
 difficile à creuser. D'ailleurs les
 Assiégés faisoient tous les jours
 des sorties qui étoient autant
 de rudes combats. Mais enfin
 nous estant logez sur la con-
 trescarpe

1674. trescarpe la ville se rendit. Le Roy confirma aux Habitans leurs privileges : mais la Garnison demeura prisonniere de guerre. Le Prince de Vaudemont se retira dans la Citadelle, dont le Roy fit changer les attaques par les Batteries qu'on tourna contre le Fort Saint Estienne, & qui firent un si grand effet, que les assiégez battirent la chamade sept jours après la reduction de la ville.

La Garnison sortit Armes & Bagages ; & Sa Majesté donna des passeports au Prince de Vaudemont pour aller à Bruxelles.

Deux jours après le Roy qui avoit fait investir Dôle, y marcha ; le jour qu'il y arriva il fit le tour de la place, & résolut qu'on l'attaqueroit par un endroit

droit qui luy parut plus foible 1674.
 que celuy qui avoit esté choisi la
 premiere fois. Pendant que les
 Généraux marquoient les quar-
 tiers de l'Armée, les Ennemis fi-
 rent une grande sortie, mais ils
 furent repoussez l'épée à la main
 jusques dans la ville.

Le lendemain Sa Majesté fit
 sommer le Marquis de Bergues
 de la Maison d'Este, Gouver-
 neur de la place de se rendre,
 il répondit fort respectueuse-
 ment au Roy, qu'il luy estoit
 trop glorieux d'avoir à se def-
 fendre contre un si grand Prin-
 ce, pour en perdre l'occasion.

La tranchée fut ouverte la
 mesme nuit, l'ayant fort avan-
 cée en peu de temps, on fit
 un logement sur la Contrescar-
 pe, d'où les Ennemis nous
 ayant chassés, il n'y demeuré-
 rent

1674. rent pas long-temps; on s'y logea une seconde fois l'épée à la main, & chacun reprit & garda son poste. Nos mines, nos fourneaux, & nos batteries ayant fait breche par tout, les Assiégez demandèrent à capituler après huit jours de tranchée ouverte.

Le Roy pendant qu'il faisoit ce siège, avoit envoyé un corps de troupes sous les ordres de la Feuillade assiéger & prendre Pontallier, Salins, & le Fort Saint-André qui auroit plus cousté que pas une autre place de cette Province, si les Ennemis n'avoient esté épouvantez de l'approche de Sa Majesté à la teste d'une Armée victorieuse. Le Duc de Duras par la même raison eût le même succès pour la ville de Joux & le Fort Sainte-Anne. Ceux

Ceux qui n'approfondis- 1674
 sent pas les choses, croient
 que l'expédition de la Fran-
 che-Comté en mil six cens soi-
 xante & huit n'a rien au dessus
 d'elle, par la rapidité dont
 cette Province fut alors con-
 quise; Cependant il n'y a pas
 de comparaison entre la gloire
 de ces deux Campagnes. Les
 Ennemis à la première furent
 surpris & se défendirent molle-
 ment & à celle-cy, ils s'é-
 toient préparez & firent par
 tout une vigoureuse resistan-
 ce.

En Allemagne le Maréchal
 de Turenne avec dix mil hom-
 mes fatiguez d'une longue mar-
 che, prend la ville de Sintzeim,
 en presence des Ennemis qui
 avoient à leur teste le Duc
 Charles de Lorraine & le Com-
 te

1674. te Caprara General des troupes de l'Empereur.

Le Maréchal ayant pris la place, & trouvant les Ennemis en bataille de l'autre costé de la ville, marche à eux & gagne un combat fort disputé. Il y eût deux mille hommes tuez des Ennemis & cinq cens prisonniers, leurs Bagages & leurs Drapeaux furent pris, & cette victoire obligea le Duc Charles de Lorraine & Caprara de passer le Nekre brusquement. Le Vicomte de Turenne qui sur l'avis que le Duc de Bournonville avec les troupes des Cercles avoit joint celles du Duc Charles & de Caprara, & estoit passé en deça du Rhin, le repasse & suit les Ennemis, qui pour l'éviter passent encore le Mein. Le Maréchal content
alors

alors de les avoir éloignez de-^{1674.}meure dans le Palatinat, & force le Palatin de sortir de Heidelberg sa Capitale & d'abandonner son païs.

Dans ce temps-là les Hollandois assiégèrent Grave. Le Marquis de Chamilly qui en estoit Gouverneur, ayant deffendu pendant trois mois cette place avec toute la valeur & toute la conduite imaginable, les Ennemis la prirent enfin après y avoir ruiné leur armée.

Pendant ce siège le Prince d'Orange, les Comtes de Souche, & de Monterey à la teste des troupes des Hollandois, de l'Empereur & du Roy d'Espagne, qui composoient une Armée de soixante & dix mille hommes, postée aux environs de Senef marchèrent du costé
de

1674

de Piéton, où estoit campé le Prince de Condé avec une Armée beaucoup plus foible que celle des Ennemis. Cependant ce Prince sçachant qu'ils avoient à passer des defilez, où il seroit plus facile de les battre qu'en les attendant, fit passer le ruisseau de Piéton à quelques troupes, qui soutenuës des Dragons & de la Gendarmerie menèrent battant les Ennemis jusqu'au village de Senef, où le Prince après un rude Combat les força & les suivit: mais comme le pais étoit couppé de hayes & de fosséz, chacun de ces endroits coustoit un Combat; de sorte que la Bataille dura tout le jour. Le Regiment des Gardes du Prince d'Orange y fut absolument deffait; le bagage, les munitions & l'argent

gent des Hollandois, tout fut pris. Les Ennemis perdirent plus de trois mille hommes, & la victoire du Prince fut complete. Il se trouva par tout; il eût trois Chevaux tuez sous luy, & le Duc d'Anguien en eût un & deux contusions. Une aussi rude Bataille ne pouvoit se gagner sans perdre beaucoup de gens; aussi y en eûmes nous un grand nombre de tuez & de blesez.

Les Confederez au desespoir du mauvais succès de cette journée, assiégent quelque temps après Oudenarde; mais sçachant que le Prince de Condé marchoit à eux, ils se retirent sans oser l'attendre.

Dans le mesme temps l'Electeur de Mayence contre sa parole donne passage aux troupes de l'Empereur & du Duc Charles;

1674

les; & le Maréchal de Turenne averti qu'ils avoient dessein d'entrer en Lorraine; se retranche avec vingt-mille hommes sur leur passage. Cette action hardie étonna les ennemis qui n'osèrent l'attaquer avec cinquante mille hommes qu'ils avoient, & ne pouvant faire subsister en cet endroit une aussi grosse Armée que la leur, ils repassèrent le Rhin, & tournant leurs desseins ailleurs marcherent du costé de Strasbourg, se rendirent maistres du Pont & s'avancerent du costé d'Ensheim.

Le Maréchal trouvant son Armée fortifiée de cinq mille hommes que le Roy luy avoit envoyez, résolut de combattre les Ennemis une fois plus forts que luy. Il les fit attaquer à
 Ensheim

Ensheim retranchés qu'ils 1674.
 étoient à l'entrée d'un Bois; &
 pour avoir toujourns des troupes
 fraiches à leur opposer, il ne fit
 combattre ses troupes que par
 détachemens, qui enfin après
 un long combat forcèrent les
 Ennemis dans leurs retranche-
 mens: dix pièces de Canon
 nous demeurèrent, & les Enne-
 mis se retirèrent, bien résolus
 d'attendre les troupes de Bran-
 debourg qui les devoient join-
 dre, avant que de paroître de-
 vant le Maréchal.

Cependant ce secours estant
 arrivé, ne les empêcha pas au
 mois de Decembre de perdre
 encore contre le Maréchal de
 Turenne la Bataille de Mulhau-
 sen; un Regiment tout entier
 des Ennemis fut pris à discre-
 tion dans ce combat.

Sur

1674. Sur la fin de l'année le Chevalier de Rôhan qui estoit à la Bastille, convaincu d'avoir traité avec les Ennemis de l'Estat, fut condamné à avoir la teste coupée, avec la Dame de Villars complice, & le Chevalier de Preau; & un Maistre d'Ecole qui estoit de l'intrigue fut pendu.

C'a esté la seule execution de mort faite pendant le Regne du Roy contre un homme de qualité. Et je remarque à ce sujet qu'il est beau à Sa Majesté de punir severement un crime d'Estat, après que nous luy avons vû pardonner des injures faites à sa personne.

Le Senat de Messine envoya alors des Deputez au Roy pour se mettre sous sa protection contre la Domination tyrannique

que des Espagnols. Les Mes- 1675
sinois avoient déjà aidé le Com-
mandeur de Valbelle & Vala-
voir à se rendre maistres de
plusieurs Places dans la Sicile :
ce qui obligea le Roy d'écou-
ter leurs propositions & d'en-
voyer le Duc de Vivonne avec
des Vaisseaux à Messine, où il
fut fort bien reçu, après avoir
gagné un grand combat naval
sur les Espagnols.

En Janvier le Roy donne or-
dre à Vaubrun d'assiéger Da-
chitein qui fut pris en quatre
jours de tranchée ouverte : & le
Vicomte de Turenne en mesme
temps bat avec seize mille hom-
mes les troupes de l'Empe-
reur, du Duc Charles, & de
Brandebourg qui estoient de
trente mille. Vaubrun force la
Ville de Neubourg en Brisgau,

1675. & prend à composition Stofen
& Hestreseim.

Une des choses qui fait reussir le Roy dans ses entreprises, c'est que par sa prévoyance il est toujours en état de prendre telle Place qu'il luy plaist, en hiver comme en Été, & par là il surprend les Ennemis qui ont moins de précautions.

On parla de paix alors, & la ville de Nimegue fut choisie pour la traiter. Le Roy y envoya ses Plenipotentiaires qui furent le Maréchal d'Estrades, le Marquis de Croissy & le Comte d'Avaux.

Cependant Melac eût ordre de prendre Herbay en Luxembourg, & le Roy marche en Flandre & fait assiéger Dinan par le Maréchal de Crequy; & pendant qu'il le prend Sa Majesté envoie le Marquis de Rochefort

chefort assiéger Huy. Le Roy ^{1678.} étant arrivé au Camp deux jours après Rochefort, la Place se rendit le lendemain. Ensuite Sa Majesté envoya le Duc d'Anguien prendre Limbourg. Le Prince d'Orange marcha pour le secourir; mais on pressa si fort le Siége que la Ville fut forcée de se rendre avant qu'il y arrivât. Le Roi s'avança sur sa route pour le rencontrer; & ce Prince le sçachant l'évita. De là Sa Majesté fit prendre & razer Tillemont par le Duc de Luxembourg.

Le Maréchal de Turenne en Allemagne qui avoit rusé toute la Campagne pour éviter de donner Bataille ou de la recevoir, étant beaucoup plus foible que les Ennemis, ne perdit pas l'occasion d'un poste desavantageux où Montecuculi s'étoit re-

1675. tranché de l'autre côté de Strasbourg, pour résoudre de le combattre, & ayant pour cela donné tous les ordres il fut luy même reconnoître un endroit propre à faire dresser une Batterie; en y arrivant il fut tué d'un coup de Canon de deux que les Ennemis tirèrent, & qu'on prétend qu'ils avoient miré sur luy. Cette mort deconcerta l'Armée, & fut la plus grande perte que le Roy pouvoit faire alors. Sa Majesté en fut vivement touchée, & voulut pour honorer la memoire de ce grand homme, qu'il fût enterré à Saint Denis, sepulture des Rois de France.

Peu de jours après le Roy fit huit Maréchaux de France, qui ne remplacèrent pas celui-la quoique ce fussent des gens de merite. Ceux qui reçurent

ceurent cet honneur, furent. 1675.

Le Duc de Schomberg.

Le Duc de Navailles.

Le Comte d'Estrades.

Le Marquis de Rochefort.

Le Duc de Duras.

Le Duc de Vivonne.

Le Duc de Luxembourg.

Et le Duc de la Feuillade.

Après la mort du Maréchal de Turenne, Montecuculi croyant que l'Armée de France ne tiendrait pas devant luy, marche à elle : Mais le Comte de Lorges & le Marquis de Vaubrun Lieutenans Generaux firent une fort belle retraite, & battirent même près d'Altenheim les Ennemis qui les suivoient. Vaubrun fut tué dans ce Combat qui fut long & fort opiniasté : & les Ennemis battus se retirerent & laisserent quatre

1675. pieces de Canon. Le Comte de Lorges passa ensuite le Pont qu'il avoit à Altenheim & conduisit les troupes en Alsace où il attendit les ordres du Roy.

Peu de temps après le Maréchal de Crequy ayant été battu à Consfarbruk se jette dans Trêves que les Confederez avoient assiégé, & qu'ils n'eussent pas pris sans la trahison de Bois-jourdan, qui souleva la Garnison contre le Maréchal, lequel refusant de signer la Capitulation demeura prisonnier de guerre Bois-jourdan fut arrêté, & après avoir été dégradé de noblesse il fut pendu à Metz.

Les Ennemis assiègerent ensuite Haguenau; & après quelques jours de tranchée ouverte ils leverent brusquement le siège, sur l'avis qu'ils eurent que
le

LOUIS LE GRAND. 223

le Prince de Condé que le Roy 1675
avoit envoyé remplacer le Ma-
rêchal de Turenne en Allema-
gne, marchoit à eux.

Le Duc de Schomberg prit
cette Campagne en Catalogne,
Figuières, Baccaras, Mont-jouy,
& Ampurias.

Les Armes du Roy ne furent
pas moins heureuses en Sicile.
Le Duc de Vivonne y prit la
Ville d'Agouste que l'Armée de
Hollande commandée par Ruy-
ter ne tenta pas de sauver. Le
Duc mit dans cette Place une
grosse Garnison, & cinquante
pièces de Canon qu'il avoit
prises aux Espagnols dans le
Combat qu'il gagna contr'eux
en arrivant à Messine.

Quelques Villes en Guyenne
& en Bretagne s'estant soule-
vées, le Roy envoya y des trou-

1675. pes qui appaiferent la fedition par des exemples contre les feditieux. Les Parlements de Rennes & de Bourdeaux n'ayant pas pris affés de foins d'étouffer ces mouvemens dans leur naiffance furent transferez l'un à Vannes & l'autre à Condom.

Le Roy jugeant que la prife de Thuin qui couvre le pays d'entre Sambre & Meufe, feroit utile à fes deffeins, ordonne au Comte de Montal Maréchal de Camp de l'affiéger, ce qu'il fit & s'en rendit maiftre en peu de jours.

Dans ce temps-là le Pere Ferrer Jefuite, Confefleur du Roy eftant mort, Sa Majesté choifit le Pere de la Chaise de la même Société pour cet Employ, avec l'approbation generale, que
ce

LOUIS LE GRAND. 225
ce grand Religieux soutient dignement. 1675

Sa Majesté envoya alors des troupes aux Liégeois, qui luy avoient demandé sa protection contre les Imperiaux & les Espagnols, lesquels vouloient se rendre maistres de leur Pays.

Les premiers jours de l'année 1676
mil six cens soixante & seize le Roy fit le Comte de Lorges Maréchal de France. Personne n'y auroit trouvé à redire, quand il auroit reçu cet honneur avec les huit derniers.

Au commencement de Janvier le Comte de Choiseul eut ordre de prendre la Ville de Deux-Ponts, & dans le mesme temps du Quesne Lieutenant General sur Mer, gagne un Combat sur la Flotte Hollandoise que commandoit Ruyter, & le

1676. Maréchal de Vironne bat les Espagnols en Sicile.

Au mois de Fevrier le Roy part de Saint Germain, pour aller commander son Armée en Flândre. Il fait d'abord le Siège de Condé, les Maréchaux d'Humieres, de Crequy, & de Lorges sous luy. Sa Majesté ayant fait ouvrir la tranchée le lendemain qu'elle fut au Camp, ordonna deux jours après trois attaques qui furent si vigoureusement exécutées, que les Assiégez se rendirent à discretion avec la Garnison qui estoit de neuf cens hommes. Le Gouverneur & un Colonel y furent faits prisonniers, & le Prince d'Orange avec quarante mille hommes arriva trop tard pour secourir la Place. Ensuite Sa Majesté envoya Monsieur faire le siège de Bouchain.

chain avec un grand detache- 1676.
 ment de l'Armée, & demeure
 avec le reste pour observer & se
 prévaloir des démarches du
 Prince d'Orange, & pour cou-
 vrir le siège de Bouchain, que
 le Prince d'Orange n'osa essayer
 de secourir, & qu'il laissa pren-
 dre à sa veüe après quoi il se re-
 tira vers Bruxelles.

Quand je fais reflexion à cette
 longue suite de prosperitez, j'en
 trouve la raison dans la conduite
 du Roy, soit à la teste de ses Ar-
 mées, soit en la personne de ses
 Generaux quand il n'y est pas.
 On sçait que je ne suis pas fla-
 teur, & que même le Roy ne m'a
 pas obligé jusques icy à perdre
 en sa faveur la qualité de sincere;
 aussi me doit-on croire, quand
 j'assûre que son merite extraor-
 dinaire m'a toujours forcé à le

1676. reconnoître pour cel, dans les temps mêmes où les traitemens que je recevois de Sa Majesté, me faisoient chercher en elle des foibles que j'aurois été bien aise d'y pouvoir trouver.

Le Maréchal d'Humières après la prise de Bouchain bat quelques troupes des Ennemis au Canal du Sas de Gand, & le Baron de Cuincy avec quinze cens Chevaux en défit dix-huit cens des Espagnols auprès de Cambray.

Le Prince d'Orange assiége Mastricht; & après trois semaines de tranchée ouverte, en leve le siège sans attendre l'Armée que le Maréchal de Schomberg y menoit pour le secourir: & pendant ce temps-là le Maréchal d'Humières prend Aire, place très importante pour la communication

tion de Cambray & de Saint-Omer ; & ensuite le Maréchal prend le Fort de Linck. 1676

Le Duc de Luxembourg qui commandoit cette année en Allemagne l'Armée de France, contre le Duc Charles qui étoit à la teste des Confederez, gagna deux ou trois petits Combats sur les Ennemis. Cependant le Duc Charles assiégea Philisbourg, & le prit après quatre mois de tranchée ouverte. La defense de Du Fay qui en estoit Gouverneur, fut memorable, & il y acquit plus d'honneur que celuy qui le prit.

En Sicile le Maréchal de Vivonne avec vingt-sept Vaisseaux, dix-neuf Galeres & quatre Brûlots, averti que la Flotte d'Espagne étoit à l'Anchre à la veüe de Palerme, resolut de l'y al-

1676. aller attaquer. Sa conduite, la valeur de nos troupes, & le bon vent luy firent gagner la bataille, & cela nous rendit maistres de la Mer Mediterannée. Le Maréchal prit ensuite la Scalette, Tavormina, le Chasteau de la Molle, & quelques autres petites places.

Dans ce temps-là le Comte de Montal prend la Ville de Marche en famine; & le Maréchal de Crequy ayant eu avis que les Espagnols vouloient se saisir de Bouillon, appartenant à l'Electeur de Cologne, fait sommer le Gouverneur de recevoir une Garnison Françoisé, ce qu'ayant refusé, le Maréchal force la Ville.

Les Confederez ayant alors assiégé la Ville de Deux-Ponts, le Maréchal de Crequy marche à

EUX.

eux, & les Ennemis levent le 1676.
siège sans l'attendre.

Sur la fin de l'année Jean Sobieski Roy de Pologne demanda au Roy de l'honorer de son Ordre: Sa Majesté le luy envoya par le Marquis de Bethune beau frere de la Reine de Pologne. Cette dignité dont les Testes couronnées s'honorent dans leurs Royaumes, rend encore ces graces bien plus considerables aux particuliers à qui le Roy les fait dans ses Estats.

Le premier jour de Mars le 1677.
Roy fait investir Valenciennes, Mons, Namur, & Saint-Omer; & Sa Majesté se rend au Camp devant Valenciennes le quatre: il y fait ouvrir la tranchée le huit; & le dix-sept ayant ordonné qu'on insultast les dehors en plein midy, les troupes l'exécutent

1677. cutent avec beaucoup de vigueur, & trouvent moins de résistance qu'elles ne pensoient: elles vont toujours en avant, forcent la place, & font toute la Garnison prisonniere de guerre.

Le Roy deffendit le pillage, & conserva mesme aux habitans leurs privileges, lesquels en reconnoissance s'obligerent de bâtir une Citadelle à leurs depens.

De là le Roy marche à Cambray, & envoie Monsieur le Duc d'Orleans & le Maréchal d'Humieres sous luy, faire le siège de Saint-Omer. Sa Majesté ayant fait faire la circonvallation de Cambray partagea son Armée en quatre corps, & prit son quartier en deçà de l'Escaut, celui du Maréchal de Luxembourg à sa droite, celui du Maréchal de Lorges à sa gauche, & celui du Maréchal

réchal de Schomberg de l'autre 1677.
costé de l'Escaut: & le Roy fit
ouvrir la tranchée le vingt-huit.

Deux jours après Sa Majesté
avertie que le Prince d'Orange
avec trente mille hommes mar-
choit au secours de Saint-Omer,
envoye à Monsieur un détache-
ment de son Armée sous les or-
dres du Maréchal de Luxem-
bourg. Dès qu'il fut arrivé à
Monsieur, ce Prince laisse ses
tranchées garnies & une grosse
Garde de Cavalerie pour les sou-
tenir, & va au devant du Prince
d'Orange jusqu'auprès de Mont-
cassel: Là il le combat & gagne
la Bataille qui dura quatre heu-
res. Il reçût deux coups sur ses
Armes, & la Victoire fut fort
balancée: mais enfin la déroute
des ennemis fut entière. Nous
fîmes trois mille prisonniers &

1677. on leur tua deux mille hommes. On leur prit treize pièces de Canon, deux Mortiers, toutes leurs munitions de guerre & de bouche ; & le Maréchal de Luxembourg les poursuivit jusqu'à la nuit une lieuë par delà Cassel. On peut bien juger qu'après cette Victoire le siège de Saint-Omer, où Monsieur revint, ne dura pas long-temps.

Le Roy qui pendant ce temps-là continuoit le siège de Cambray, reçut la Ville à composition, & accorda une suspension d'armes de vingt-quatre heures, au bout desquelles les ennemis voulant deffendre la Citadelle, ce fut un nouveau siège qu'on recommença, plus difficile que le premier, estant fortifiée d'un large fossé taillé dans le Roc, & de cinq gros Bastions. Cepen-

dant

dant on l'attaqua avec tant de 1677.
vigueur & de conduite, qu'elle
se rendit huit jours après la Ville.

Les Armes du Roy ne prospere-
roient pas moins sur mer. Le
Comte d'Estrées Vice-Amiral
de France, force dans ce temps
là les Hollandois dans la Cayen-
ne, & bat une Escadre de qua-
torze Vaisseaux Hollandois
dans le Port de Tabago, prend
le Fort de ce nom, & se rend maî-
tre de l'Isle & de tout ce que les
Hollandois y avoient laissé.

En Catalogne le Maréchal de
Navailles gagne un Combat à
Epoüilles contre Monterey Ge-
neral des troupes d'Espagne, fait
six cens prisonniers, met les En-
nemis en fuite, & les poursui-
vant il gagne un second Com-
bat sur eux en Roussillon.

Le Prince d'Orange ne se re-
buttant

1677. buttant point des méchans succès assiége alors Charleroy; mais l'approche des troupes que commandoit en Flandre le Maréchal de Luxembourg, luy fait lever le siège sans y estre forcé.

L'Armée d'Allemagne sous les ordres du Maréchal de Crequy, se signaloit aussi en ce pays-là. Le Maréchal après avoir pris un grand Convoy aux Ennemis, battu l'escorte, défait deux Bataillons Imperiaux près de Thionville, & gagné plusieurs petits Combats, réduit le Prince de Saxe-Eisenak de sauver les debris de ses troupes dans une Isle près de Strasbourg, & ce Prince fait demander au Maréchal un passeport pour son Armée; chose non pratiquée jusques-là.

Quelque temps après le Maréchal assiége Fribourg & prend
la

la Place brusquement, pendant 1677.
 que le Duc Charles triomphant
 de la prise de Philisbourg tente
 d'entrer en Lorraine inutile-
 ment, par la prévoyance du Roy
 qui avoit envoyé le Maréchal de
 Schomberg avec vingt esca-
 drons, pour garder les passages:
 ce qui obligea le Prince Lorrain
 de se retirer.

Au mois de Decembre le Roy
 envoie des ordres au Maréchal
 d'Humières, pour assiéger Saint-
 Guillain, qui malgré la saison
 ne tint que six jours de tran-
 chée ouverte.

Ce qu'on appelloit une Cam-
 pagne autrefois, c'estoit trois
 ou quatre mois de guerre dans
 l'Esté; mais le Roy ne les bor-
 ne plus, ni pour la saison, ni
 pour la durée. Depuis Janvier
 jusqu'en Decembre nous voyons
 des

1677. des Siéges, des Batailles, des Combats, & sur terre & sur mer. Il faut pour cela autant de vigueur & d'activité qu'en a le Roy. Son Étoile est bien brillante, il est vray; mais il faut avoüer aussi qu'il s'en sert bien sagement. Pour moy, je suis persuadé qu'il n'est aussi grand qu'il l'est par ses actions, que parce qu'il en rend l'honneur à cette Providence qui soutient toujours ceux qui ne s'appuyent qu'en elle. Ces sortes d'anéantiffemens font à mon avis la source de toutes les prosperitez.

1678. Au mois de Janvier mil six cens soixante & dix-huit, le Roy envoie le Maréchal de la Feuillade relever & dégager le Maréchal de Vivonne qui étoit en presse par les Espagnols à Messine, dont ils s'étoient ren-
 dus

des les maistres par l'Intelligen- 1678.
ce des Messinois; & la Feuilla-
de executa fort bien cette en-
treprise.

Le Roy part de Saint-Ger-
main pour aller à Metz en Fe-
vrier, & fait investir en même
temps, Mons, Namur, Gand,
Charlemont & Ipres: & cela fit
que toutes ces places furent mal-
garnies de troupes. Les pre-
miers jours de Mars Sa Majesté
assiege Gand en personne. Cet-
te place est coupée par des ri-
vieres & par des canaux; l'Es-
caut & la Lys partagent la ville
& les environs en plusieurs
Isles, ce qui en rend les appro-
ches & la communication des
quartiers fort difficiles.

Le Roy fit jetter des Ponts
sur les deux rivieres: & com-
me les ennemis lâcherent leurs
Eclu-

1678. Ecluses, il fallut un grand travail pour faire des Dignes qui missent nôtre camp en sûreté de l'inondation, & hors d'insulte des ennemis. Le Roy posta cinquante Escadrons entre la Lys & l'Escaut, & fit ouvrir la tranchée le sixième de Mars.

Dom Francisco de Pardo qui défendoit la place, attendoit du secours que luy devoit amener le Duc de Villa-hermosa; mais après s'être défendu avec beaucoup de courage, & le secours ne venant point, il se rendit le douzième de Mars.

De là le Roy marche à Ipres; il y fait ouvrir la tranchée le dix-huitième de Mars, & trois jours après il fait attaquer les contrescarpes de la Ville & de la Citadelle en même temps, avec tant de vigueur, que les
 Affiégez

Assiégez demanderent le lende- 1678.
main à capituler.

Dans ce temps - là les ennemis voulant faire entrer un grand convoy dans Mons, le Comte de Montal Lieutenant General avec quelques troupes en estant averti, les coupa, les battit jusqu'aux portes de Mons, & enleva le convoy.

Le Maréchal de Navailles qui commandoit en Catalogne, eut ordre alors d'assiéger Puycerda, place tres-importante, capitale de la Cerdagne, & qui assüroit le Roussillon. Le Maréchal qui craignoit avec raison, que le Comte de Monterey qui estoit dans la plaine de Vich, ne secourût cette place, fit garder tous les défilez que l'armée ennemie avoit à passer pour venir à luy, & fit ouvrir la tranchée

1678. à Puycerda le vingt-neuvième d'Avril. Les assiégés se défendirent avec beaucoup de valeur; ils furent attaquez de même; & le Maréchal prit enfin la place après un mois de tranchée ouverte.

Toutes ces conquêtes avancèrent la paix; qui fut signée au mois d'Aoust avec la Hollande, & au mois de Sept. avec l'Espagne.

Le Prince d'Orange au desespoir de la paix de Hollande avec nous, fit semblant de ne la pas sçavoir, & croyant qu'en surprenant le Maréchal de Luxembourg, il le battroit aisément, il marche à luy à petit bruit. Le Maréchal qui ne s'attendoit point à gagner une bataille pendant la paix, se tenoit fort tranquille dans son camp
prés

près de Mons, quand on le vint ^{1678.} avertir qu'il paroïssoit des troupes sur la hauteur de Saint Denis ; le Maréchal surpris sans être embarrassé, n'eût que le temps de mettre les troupes en bataille, pour commencer le combat qui fut fort rude & fort disputé. Le Prince d'Orange voulant forcer un passage, nous poussa, & fut repoussé plusieurs fois, & à la fin nous en demeurâmes les Maîtres : les ennemis se retirèrent : le Maréchal les mena battant plus de cinq cens pas au delà de leur défilé, & ne les auroit pas quittez si-tost si la nuit n'eust fini le Combat.

Pendant qu'on achevoit de negocier la paix avec l'Empereur, le Maréchal de Crequy ne perdoit point d'occasion en Allemagne de lasser les ennemis

1678. de la Guerre. Il battit près du Pont de Rheinsfeld quatre mille hommes au Prince Charles de Lorraine, & prit le Chasteau de Ottambourg & le Fort de Kell à la teste du Pont de Strasbourg.

Le Roy sçachant que depuis quelques années l'usage des poisons s'introduisoit dans le Royaume, établit une Chambre de justice pour en connoistre.

Les Empoisonneurs convaincus furent severement punis; ce qui fit un grand plaisir au public avec raison : pour moy je trouve que dans les travaux d'Hercules, il n'y en a pas un si utile au genre humain, que celui de purger la terre de ces monstres.

1679. Dans ce temps-là le Roy fit la paix avec l'Empire, dans laquelle l'Electeur de Brandebourg & le Duc Charles de Lorraine

raïne ne voulurent point entrer. 1679.

Sur cela le Maréchal de Crequi eût ordre de passer le Vezer; il le fit à la veüe des troupes de Brandebourg qui ne l'oserent attendre.

Le Maréchal d'Humieres estant alors à Metz avec un corps d'Armée, envoya sommer de la part du Roy, les Electeurs de Treves & de Mayence de se retirer de Hombourg & de Bische; & en cas de refus leur declare la guerre.

Ces Electeurs ne donnant point satisfaction à Sa Majesté sur ce sujet, le Maréchal marche à ces Places qui se rendent par l'ordre de l'Electeur de Treves.

Le Roy traita en ce temps-là de Casal avec le Duc de Mantouë, qui nous en mit en possession deux ans après.

L'Edit des Duels qui estoit

1679. déjà fort rigoureux, le devint encore davantage alors par de nouveaux articles que le Roy y fit ajouter, & je trouve digne de remarque que Sa Majesté ayant pris & executé ce dessein à dix-sept-ans, il ait eû la fermeté de ne s'en point relascher, & même de le fortifier de temps en temps, en grossissant les peines de ceux qui s'en rendroient coupables, & en ne pardonnant jamais à ceux qui en étoient convaincus.

Le Roy d'Espagne ayant envoyé Ambassadeur extraordinaire en France, le Marquis de Los-Balbazes demander au Roy & à Monsieur, Mademoiselle sa fille aînée, fille de la Princesse d'Angleterre sa première Femme, elle luy fut accordée. La cérémonie du Mariage se fit à Fontainebleau au mois d'Aoust, & jus-

LOUIS LE GRAND. 247
jusques à son départ de France 1679.
elle fut traitée en Reine.

Le Resident que le Roy avoit à Genève, appuyé des ordres de Sa Majesté fit commencer alors à dire la Messe dans son Hôtel; ce qui n'avoit point été souffert jusques là depuis prés de cent cinquante-ans que Calvin y établit sa Religion.

Le sieur Colbert de Croissy qui avoit été envoyé à Munick pour traiter le Mariage de la Princesse Victoire de Bavière, sœur de l'Electeur, pour Monseigneur le Dauphin, en signa alors les Articles au nom de Sa Majesté.

Par le Traité de Nimegue avec l'Espagne, Sa Majesté Catholique s'obligeoit à faire ceder au Roy par l'Evêque & par le Chapitre de Liege, la Ville & le Chasteau de Dinan dans un an.

1679. née pour tout del-y, à faute de-
quoy le Roy d'Espagne remet-
troit dans ce temps-là la Ville de
Charlemont à Sa Majesté.

L'année expirée, sans qu'on
eust executé ce Traité, le Roy
fit sommer le Duc de Villa-her-
mosa Gouverneur de Flandre,
de luy remettre Charlemont : le
Duc répondit, qu'il ne pouvoit
rien faire sans l'ordre exprés
du Roy son Maistre, & qu'il
luy en écriroit. Sa Majesté luy fit
dire qu'en attendant la réponse
il alloit envoyer des troupes
en Flandre & en Luxembourg
pour y subsister jusqu'à l'exe-
cution des Traitez ; & en effet
Montberon eut ordre d'en-
trer en Flandre avec quatre
mille Chevaux, & Bissy en Lu-
xembourg avec trois mille. Ce
procedé fit bien-tost remettre
Di-

LOUIS LE GRAND. 249

Dinan entre les mains du Roy. 1678

Sa Majesté, comme on voit, ne gastoit pas les Rois ses voisins, par des ménagemens qui en ces rencontres pourroient passer pour des foibleffes.

Au mois de Fevr. mil six cens quatre vingt, le Roy, la Reine, & Monseigneur partirent de Saint Germain pour aller au devant de la Princesse de Baviere. Le Roy & Monseigneur furent jusqu'à Vitry-le-François; & la Reine l'attendit à Châlons en Champagne, où le Mariage de Monseigneur se fit par le Cardinal de Bouillon. Cette Princesse avoit de l'esprit & de la vertu, elle estoit honneste & gracieuse à tout le monde: & ce Mariage fut fort uni & fort heureux.

Une partie de la Dote de Ma-

L 5

dame

1680. dame la Dauphine étoit six Places que le Duc de Baviere luy avoit données à prendre sur l'Electeur Palatin qui les luy avoit usurpées & sur le refus que le Palatin fit au Roy de les luy remettre, Sa Majesté les fit prendre par les Armes.

Le Roy qui s'estoit servi en divers temps de toutes sortes de moyens justes pour détruire le Calvinisme dans son Royaume, employa le loisir que la paix luy donnoit à suivre un si grand dessein. Sa Majesté fit pour cela un reglement, par lequel elle fermoit à tous les Huguenots la porte aux honneurs & aux avantages de la fortune, sçachant bien que l'interest ramene souvent à leur devoir, ceux-là mesme qui ont resisté aux lumieres de l'Evangile.

On

LOUIS LE GRAND. 151

On fit des deffenses sous de 1686.
grievés peines aux Catholiques
de changer de Religion: & l'E-
vêque de Meaux seconçant les
intentions du Roy écrivit alors
pour défendre la Foy contre les
Huguenots, avec tant de force &
de netteté que leur résistance ne
peut-être attribuée qu'à leur opi-
niastreté ou à leur libertinage.

Pendant l'Esté le Roy fit un
voyage en Flandre, pour visi-
ter ses Places, & y donner ses
ordres; chose tres-importante,
soit pour y tenir les Gouverneurs
appliqués à leur devoir, soit
pour juger luy-même des ou-
vrages qu'il y avoit ordonnés, ou
de ceux qu'il y avoit à faire. Sa
Majesté fut à Dunkerque, à
Bergue & à Ipres, & revint par
Valenciennes, Bouchain &
Cambrai.

1680.

Le Roy d'Espagne voulant alors ôter au Marquis de Villars Ambassadeur du Roy dans cette Cour les immunités de son quartier, Sa Majesté s'en plaignit avec hauteur, & on luy fit bientôt raison.

1681.

Au commencement de l'année mil six - cens quatre - vingt un, le Roy fit une déclaration qui ordonnoit à tous les Commissaires des quartiers d'aller avec deux personnes Catholiques dans les maisons où ils apprendroient qu'il y auroit des Huguenots malades pour sçavoir d'eux s'ils vouloient finir leur vie dans leur Religion, & au cas qu'ils témoignassent desirer de changer, les Commissaires devoient avertir les Curez des Parroisses où seroient les malades afin qu'ils les instruisissent & leur donnassent
les

les Sacremens. Cet ordre produisoit de grands effets; car il se fit par ces foins là beaucoup de réunions à l'Eglise. 1682

Le Roy fit alors le Comte d'Estrées Maréchal de France. Sa naissance, son merite, sa valeur & ses longs services ne laisserent prétexte à personne de critiquer ce choix: chose rare dans l'élevation de quelqu'un.

Jusques icy j'ay balancé si je parleroie des amours du Roy, ou non; & j'ay cru enfin que cet endroit de sa vie estant trop connu pour estre supprimé, je devois au moins faire remarquer la maniere dont il s'y est conduit. On pourroit mesme en faire un éloge pour Sa Majesté, s'il estoit permis de louer ce que la Religion nous défend: mais je dirai seulement que le Roy qui a eu
des

1681. des maistresses, n'en a point été gouverné; que ses foibleſſes ſur ce ſujet n'ont jamais rien couſté à ſa gloire, ny à ſa juſtice: qu'il n'a dans ce temps là, non plus que dans les autres temps de ſon Regne, puni, ni recompensé perſonne par caprice; que nous l'avons veu partir au plus fort des hivers pour aller conquerir des Provinces dans des conjonctures pareilles à celles où Charles VII. (qu'on a nommé le Victorieux) hazardoit ſon Royaume plutôt que de quitter ſa maistreſſe: que Sa Maieſté ne voulant point que ſon exemple ſur cela corrompît ſa Cour, bien loin de faire comme la pluſpart des Princes qui pensent autorifer leurs fragilitéz par bien traiter ceux qui les copient, a marqué de la froideur pour ceux de
ſes

ses Courtisans qu'elle a sçû ¹⁶⁸¹
 avoir des attachemens; & s'est
 mesme servie de son autorité
 pour rompre ces sortes de liai-
 sons; & qu'enfin luy-mesme dans
 la force de son âge, plein de
 santé & comblé de prosperitez, a
 eu le courage de renoncer à tous
 engagemens criminels.

Depuis le mois de Mars jus-
 qu'au mois de Juin le Pape
 poussé par des brouillons, en-
 voya trois Brefs en France;
 l'un touchant la Regale que
 Sa Sainteté pretendoit offer au
 Roy, contre les libertez de l'E-
 glise Gallicane, qui ne laisse
 aucun pouvoir aux Papes sur
 le temporel des Rois de France.
 L'autre Bref regardoit le Con-
 vent des Religieuses de Charon-
 ne, qui pour de bonnes raisons
 avoit été détruit par l'Archevê-
 que

1681. que de Paris, lequel se servit dans les regles et cette rencontre de l'autorité des Ordinaires. Et le troisiéme Bref supprimoit les Immunités des quartiers des Ambassadeurs des Testes Couronnées à Rome.

Le Clergé, de mesme que le Roy fut si mal satisfait de ces entreprises de la Cour de Rome, qu'il demanda à Sa Majesté d'ordonner qu'ils fissent une Assemblée generale, pour y prendre les resolutions convenables aux affaires importantes qui se presentoient. Le Roy le leur ayant accordé, l'Assemblée se fit; & le droit de Regale mal à propos disputé par le Pape au Roy, luy fut adjugé comme un droit de tout temps attaché à Sa Couronne: les autres Articles étant remis à examiner à un autre temps.

On

On a veû dans la conduite 1681
 du Roy avec les Papes, qu'à
 l'exemple de Saint Louïs, il a
 toujours eû pour le Saint Siége
 tout le respect, & toute la sou-
 mission imaginable dans les af-
 faires de Religion; & que dans
 les choses temporelles & les
 droits de sa Couronne, sa Ma-
 jesté a imité aussi ce Saint Roy,
 en traitant les Papes comme les
 autres Souverains.

Le Roy en execution du Trai-
 té de Munster, & de celuy de
 Nimégue, prit en personne
 possession de la ville de Stras-
 bourg au mois d'Aoust. Il y
 laissa le libre exercice de la Reli-
 gion, & la possession de tous les
 biens Ecclesiastiques & de toutes
 les Eglises comme elles avoient
 esté, à la reserve de la Cathedrale
 qui fut renduë aux Catholiques.

Les

1681. Les Bourgeois conserverent tous les privileges qu'ils pouvoient raisonnablement pretendre dans la dépendance de la Souveraineté de France, & il leur fut permis de bastir des Cazernes pour loger les troupes que Sa Majesté y mettroit.

1682. Du Quesne eût ordre alors d'écouter les propositions de paix que faisoient les Corsaires de Tripoli, & Sa Majesté la leur accorda, à condition de rendre tous les Esclaves Chrétiens: ce qui fut executé. Cette paix fut un grand bien pour le commerce des sujets de Sa Majesté.

Cette année l'assemblée du Clergé qui se tenoit à Paris, après voir écrit des Lettres tres-respectueuses au Pape, décida:

Que

LOUIS LE GRAND. 159

Que le Pape ni l'Eglise n'a-1682.
voit aucun pouvoir sur le tem-
porel des Rois ; qu'ils ne pou-
voient estre déposez, ni leurs su-
jets dispensez du serment de fi-
delité envers eux pour quelque
pretexte que ce fût.

Que le Concile general étoit
au dessus du Pape suivant l'an-
cienne maxime de l'Eglise, &
conformément à la doctrine éta-
blie par le Concile de Constance
reçû & reconnu de toute l'Egli-
se pour ortodoxe : & enfin, que
bien que le Pape eût la principale
autorité dans les choses qui re-
gardent la foy, sa décision n'é-
toit point infallible, à moins
que le consentement de l'Eglise
n'y fût joint.

Sa Majesté en confirmation
du Decret rendu à l'Assemblée
du Clergé, envoya une Decla-
ra tion

1682. ration au Parlement de Paris, par laquelle elle ordonna que ce Decret seroit enregistré dans tous les Parlemens du Royaume, & dans les Universitez & Facultez de Theologie & de Droit Canon.

Le Grand Duc de Moscovie & le Roy de Maroc envoyerent alors des Ambassadeurs demander au Roy son alliance & son amitié.

Le Roy averti que beaucoup d'Huguenots sortoient du Royaume plutôt que d'abjurer l'heresie, fit défenses aux domiciliez dans le Royaume d'en sortir pour s'aller établir ailleurs sur peine des Galeres.

Dans ce temps-là Sa Majesté établit des Academies de jeunes gens d'Epée qu'on appelle des Cadets, l'une à Tournay

nay & l'autre à Mets, où il ^{1682.} fait recevoir & deffrayer à ses dépens les jeunes gens nobles, ou dont les peres vivent noblement; auxquels il fait apprendre par des Maîtres, que Sa Majesté paye pour cela tous les exercices militaires. Ces établissemens se sont fort multipliez Il y en eût quelque temps après à Strasbourg, à Belançon; & sur les ports de Mer pour les Gardes-marine. C'est proprement une pepiniere de gens dressez pour la guerre, dont jamais Prince avant le Roy ne s'est avisé, & qui fera dans la suite une chose bien utile à son Royaume, & bien glorieuse à sa memoire.

Tous les Temples des Calvinistes furent par ordre du Roy démolis, & Sa Majesté ordonna à tous ceux de ccete Religion

1682. gion qui avoient des charges de s'en défaire dans trois mois, à peine de les perdre. La manière dont Sa Majesté menagea cette grande entreprise par degrez & sans violence, apprend que le zele dans les meilleurs desseins doit toujours se conduire par la prudence.

Au mois d'Aouÿt Madame la Dauphine accoucha d'un Prince que le Roy fit appeller Duc de Bourgogne. La joye de S. M. fut extrême, & celle des peuples parut dans tout le Royaume par des festes & des réjouïssances publiques & particulieres.

Sa Majesté étant avertie qu'il y avoit dans Paris beaucoup de gens qui se mêloient de deviner, ordonna que tous ces gens-là fortiroient du Royaume : & en effet rien n'est plus pernicious

cieux que ces sortes de trom- 1682
peurs, qui se servant même des
termes & des prieres de l'Egli-
se, abusent de la foiblesse des
peuples & de la credulité des
petits esprits.

Les Algeriens ayant fait beau-
coup d'esclaves François qu'ils
avoient pris sous la Banniere de
France, contre les Traitez faits
avec eux, le Roy commanda à
Du Quesne, Lieutenant General
de ses armées de Mer, de bom-
barder Alger : ce qu'il fit au
point d'obliger le Divan de luy
remettre tous les François qu'ils
avoient pris, & d'envoyer des
Ambassadeurs en France pour
demander la paix que Sa Ma-
jesté leur donna.

Le Roy qui alloit tous les 1683
Estez pendant la paix visiter une
partie de ses places, fut cette an-
née

[1683]. née avec la Reine voir un camp que Sa Majesté avoit sur la Saône; de là il va à Nancy, à Metz, & revient à Versailles en Juillet, où la Reine Marie Theresse d'Autriche tomba malade en arrivant & mourut d'une fièvre qui ne paroissoit pas d'abord considerable.

C'étoit une Princesse d'une grande vertu. Le Roy parut fort touché de cette mort; & tout le monde la regretta.

Peu de jours après le sieur Colbert Ministre & Secretaire d'Etat & Contrôleur general des finances mourut à Paris. Ce fut une perte pour le Roy; car il avoit gouverné les Finances avec beaucoup de fidelité & d'intelligence. Le Roy mit à sa place le sieur le Pelletier Magistrat d'une vertu connue.

Les

LOUIS LE GRAND. 265

Les Espagnols ayant fait quel- 1683.
ques actes d'hostilité sur les su-
jets du Roy , Sa Majesté don-
na ordre au Maréchal d'Hu-
mières d'assiéger Courtray par
represailles. Il y ouvrit la tran-
chée le quatrième de Novem-
bre , & prit la Ville & la Cita-
delle en cinq jours.

Les Espagnols après cela vo-
yant qu'ils ne pouvoient éviter
la guerre , nous la declarerent,
voulant avoir au moins l'hon-
neur de la declaration.

Le Roy ayant appris que les 1684.
Espagnols avoient saisi dans quel-
ques Villes d'Espagne beaucoup
d'effets des marchands Fran-
çois, Sa Majesté fit arrester tous
les Vaisseaux Espagnols qui se
trouverent en prise sur Mer, &
les fit conduire dans nos ports:
& au mois d'Avril le Roy fit

M

112

1684. investir Luxembourg par le Maréchal de Crequy. Cette place étoit tres - importante pour nous rendre maistres du Luxembourg. Elle estoit forte & fut bien deffenduë, & nous coûta un mois de siège, & beaucoup de braves gens.

Le Maréchal de Bellefont que le Roy avoit envoyé cette année commander un corps de troupes en Catalogne, battit les Espagnols près du Pont-Mayor. Le combat fut rude, & dura tout le jour; & les ennemis se retirèrent en si grand desordre qu'ils laisserent leur bagage en chemin.

Dans ce temps-là le Roy ayant sujet de se plaindre des Genoïs, y envoya une Armée navale sous plusieurs Officiers Generaux, comme Du Quesne, Tourville,
&

LOUIS LE GRAND. 267

& le Commandeur de Noailles. 1684.

Le Marquis de Seignelay Secrétaire d'Etat de la Marine estoit à leur teste. Lors qu'ils furent arrivez à la portée du canon, le Senat envoya des Deputez à nos Generaux, pour sçavoir ce que le Roy desiroit d'eux : Et après qu'on leur eût appris les intentions de Sa Majesté ; ces Deputez demanderent du temps pour en delibérer : mais au lieu d'y répondre, la ville fit une grande salve de coups de canons sur l'armée du Roy. La represaille fut violente : car tout le fracas que vingt-mille bombes peuvent faire dans une ville, où les maisons sont fort pressées, se fit dans Gènes. Il y eût un embrasement & une desolation dont cette Republique se souviendra long-temps.

1684. Les Espagnols encore plutôt las de la guerre qu'ils ne l'avoient esté de la paix , proposerent une trêve qui fut arrêtée au mois d'Aoust pour vingt-ans entre la France , l'Espagne , & l'Empire : & les villes de Luxembourg , de Bovines , & de Chimay demeurèrent au Roy.

Les Mandarins du Roy de Siam arriverent alors à la Cour, comme précurseurs d'une celebre Ambassade qui arriva quelque temps après. Ces Mandarins venoient demander au Roy son alliance de la part de leur Maistre , & la liberté du commerce entre leurs Sujets.

On ne venoit pas de plus loin faire des complimens à Salomon ; & je ne doute pas qu'on n'eût veü venir à la Cour de
France

LOÜIS LE GRAND. 169

France une Reine de Saba, s'il 1684,
y en eût eu encore une au
monde.

Les Genoïs craignant les sui- 1685.
tes de la colere du Roy , firent
demander à Sa Majesté qu'elle
satisfaction il luy plaïsoit qu'ils
luy fissent. Le Roy voulut que
le Doge accompagné de qua-
tre Senateurs , vint luy deman-
der pardon pour cette Republi-
que : à quoy ils se soumirent. Et
quoy qu'il soit d'usage entr'eux
par leurs statuts , qu'un Doge
perd sa dignité dès qu'il sort de
Genes , le Roy ne voulut pas
que le respect que ce Doge luy
rendoit luy coûtât si cher ; de
sorte que Sa Majesté leur im-
posa encore la loy de le lais-
ser aller , retourner , & ren-
trer Doge : ce qui fut fait
ainsi.

1685.

La paix laissant du temps pour les plaisirs , Sa Majesté donna alors à sa Cour celuy d'un Carroufel , à la teste duquel estoit Monseigneur le Dauphin.

Les Cortaires de Tripoli qui n'estoient pas corrigez de tous les châtimens qu'ils avoient reçûs du Roy , pour avoir souvent rompu les Traitez faits avec eux , continuoient à traverser nôtre commerce. Sa Majesté en estant avertie , commanda au Maréchal d'Estrées de bombarder Tripoli. Ce Maréchal y ayant fait jetter onze cens Bombes , elles y firent un si grand effet, qu'ils demanderent & obtinrent la paix , en rendant non seulement les François , mais encore tous les Etrangers qui avoient esté pris sous la Banniere de France , & cinq cens mille

LOUIS LE GRAND. 271
mille livres pour les prises qu'ils 1685.
avoient faites sur les Sujets de
Sa Majesté.

Un Prince qui a autant de
soin de ses peuples & de ceux
qui le servent, merite bien d'être le Maître.

Toutes les Declarations que
le Roy avoit faites jusques-là
contre les Huguenots, n'ayant
pas eû tout l'effet qu'il s'en étoit
promis, Sa Majesté pour leur
oster toute esperance de pou-
voir maintenir leur Religion,
revoqua l'Edit de Nantes & ce-
luy de Nismes, que les temps
fâcheux avoient obligé nos Rois
de leur accorder.

Cette revocation fut un coup
de foudre pour eux; & ce des-
sein hardi & bien placé n'est pas
moins glorieux & utile à l'Etat
qu'à la Religion.

1685.

Dans ce temps-là le Chancelier le Tellier mourut à Paris: il avoit été Secrétaire d'Etat, Ministre, Chancelier & Garde des Sceaux: & dans tous ses emplois il vécut toujours sans faste & sans ostentation; & fut heureux jusqu'au tombeau: Car après avoir passé sa vie avec réputation, dans les biens & dans les honneurs, il mourut à quatre vingt six ans sans fièvre & sans douleur. Le Roy mit à sa place Monsieur Boucherat, digne d'un tel honneur par sa probité.

1686.

En ce temps-là on fit au Roy une operation de consequence & fort douloureuse, qu'il souffrit avec une fermeté extraordinaire; & dont il guerit en peu de jours.

La joye des peuples en cette

ren=

LOUIS LE GRAND. 273
rencontre fit juger de la peur 1636.
qu'ils avoient eüe pour la vie
de Sa Majesté, & de leur atta-
chement pour leur Prince; cha-
cun s'empressant à faire faire
des prières publiques à leurs
dépens, pour rendre graces à
Dieu de leur avoir conservé un
si bon Maistre.

Le Roy qui entre dans les
moindres détails de ce qui se
passe en son Royaume, quand
il s'agit d'y mettre ordre, estant
averti que la pluspart des Cu-
rez n'avoient pas de quoy sub-
sister honnestement, leur regla
une somme de trois cens livres,
que les Decimateurs de cha-
que Parroisse seroient tenus de
leur payer, si le revenu des
Curés n'alloit pas jusques là.

Sa Majesté voulant aussi met-
tre ordre aux irreverences qui

M 5 se

1686. se commettent dans les Eglises, fit faire une Ordonnance par l'Archevesque de Paris François de Harlay, qui enjoignoit à tous les Curez de la Ville & du Diocese, de commettre des personnes qui prendroient garde qu'on ne parlaſt point dans l'Eglise, & qui feroient tenir les gens dans le reſpect deû aux lieux Saints, avec ordre de faire des memoires de ceux qui en eſtant avertis y contreviendroient.

Dans ce temps-là Louïs de Bourbon Prince de Condé, premier Prince du Sang, illuſtre par ſes actions à la guerre encore plus que par ſa grande naiſſance, & dont la vie pourroit effacer celle des plus grands Capitaines François juſques à Luy, mourut à Fontainebleau
dans

LOUIS LE GRAND. 275
dans les sentimens d'un verita- 1686.
ble Chrestien, après avoir édi-
fié toute la France par sa pieté,
les deux dernières années de sa
vie.

Le Maréchal de Schomberg
né voulant point changer de
religion, eût ordre de sortir de
France.

Quoique le Maréchal de
Schomberg fût alors un des
meilleurs Capitaines qu'eust le
Roy, Sa Majesté ne balançoit
pas à s'en passer, ne doutant
point que Dieu ne luy rempla-
çât bien cette perte qu'il faisoit
pour l'amour de luy.

Les Huguenots faisant alors
quelques mouvemens en Sa-
voye, le Duc demanda du se-
cours au Roy, qui luy envoya
six mille hommes commandez
par Catinat.

1686.

Le Roy quand il n'avoit point de guerre partageoit ses troupes, pour en faire des Camps pendant l'Esté en plusieurs provinces. Il en avoit un cette année en Languedoc sous le Maréchal de Noailles, un en Guyenne sous Boufflers; un sur la Saône sous Saint-Ruth; un en Flandre sous Montberon, & un sur la Saarre sous Bulonde.

Rien n'est plus sagement pensé que de continuer dans la paix cette image de guerre: cela tient les troupes en haleine de la discipline militaire, forme les jeunes Officiers, & fait circuler l'argent dans le Royaume.

Sa Majesté fonda alors la Communauté de saint Cyr; dessein digne de la magnificence Royale, & d'une pieté qui ne laisse rien oublier à un grand Prince,
pour

pour soulager les besoins de tous les états de son Royaume. Celui de la pauvre Noblesse étant le plus à plaindre; le Roy qui avoit pourvû à l'éducation & à la subsistance de leurs enfans mâles par l'établissement des compagnies de Cadets, voulut faire la mesme chose pour leurs filles: & pour cela Sa Majesté fit acquerir, bastir & meubler de ses deniers la maison de Saint Cyr près de Versailles, & la fonda de cinquante mille livres de rente, en y annexant de plus l'Abbaye de Saint Denis qui en vaut six-vingt-mille.

Les premiers Réglemens de cette Maison, sont qu'on y recevra trente six Dames Professes, & vingt quatre Sœurs Converses: les unes & les autres faisant voeu de paupreté, chasteté

1686. teté & obediencie: & deux cent cinquante Demoiselles qui feront preuve du costé paternel seulement, qu'on recevra à sept ans; & que les parens seront obligez de retirer à vingt-ans.

Le Roy seul & ses successeurs Rois pourront donner ces places; & cette Communauté ne pourra jamais recevoir aucun bienfait de personne sans exception que des Rois & des Reines de France; & parce que cette Maison a esté formée par les soins & par la conduite de Françoise d'Aubigné Dame de Maintenon; Sa Majesté a voulu qu'elle seule pût faire à cette Communauté tels présens & telles donations qu'il luy plairoit, soit de son vivant ou après sa mort, sans tirer à conséquence.

Ce feroit icy un bel endroit à ^{1686.}
 parler du merite de Madame de
 Maintenon: mais outre qu'elle
 est autant au dessus des louan-
 ges que des titres, je m'éloigne-
 rois trop de mon sujet, si je
 voulois dire icy en détail tout le
 bien que j'en pense.

Les desordres que causoient ^{1687.}
 les jeux de hazard, étoient ve-
 nus à un tel excés, que pour y
 remedier le Roy fit donner un
 Arrest par le Parlement, por-
 tant défense de jouer au Hoca;
 à la Bassette & au Lansquenet,
 à peine de mille écus d'amande
 contre les maistres des maisons
 où l'on joueroit ces jeux-là.

Je ne puis m'empêcher de re-
 marquer en cet endroit, com-
 bien il feroit à propos de faire
 executer à la rigueur ces Or-
 donnances. Je voudrois même
 qu'on

1687. qu'on y attachât des peines si rudes , au moins pour la Jeunesse jusqu'à un certain âge, qu'elle s'en corrigeât : Et mariage est , qu'il y a tres-peu de jeunes gens qui sçachent bien jouer , quoique la plûpart croient le sçavoir mieux que les autres. De plus ils n'ont pas le jugement assez formé pour sçavoir conduire sur cela leur bonne ou leur mauvaise fortune ; & la vivacité de leurs passions dans le grand feu de la jeunesse leur attire souvent des querelles au jeu , qui bien ou mal soutenues sont également à craindre : Enfin le moindre mal qui arrive à un homme qui aime le jeu, c'est d'ordinaire la ruine de sa maison , & toujours la perte de son temps , qui luy oste celuy de faire sa cour & sa fortune , & de

LOUIS LE GRAND. 281
de se former l'esprit & la con- 1687
duite, par la lecture & par les
conversations.

Le Roy alla cet Esté voir sa
nouvelle conquête de Luxem-
bourg.

Dans ce temps-là Furstem-
berg Cardinal de la nomination
de France, fut élu Electeur de
Cologne.

Le Pape mal satisfait des de-
cisions du Clergé de France sur
les Brefs qu'il y avoit envoyez,
ne perdoit aucune occasion de
chagriner le Roy; & ce fut
alors que Sa Sainteté executa
ses menaces d'oster les franchi-
ses de l'Hostel de l'Ambassa-
deur de France à Rome. La-
vardin qui y estoit alors en cet-
te qualité, les voulut conser-
ver; & le Pape poussant les
choses à l'extremité, le Roy
fit

1687. fit revenir Lavardin.

Le Duc de Crequy Gouverneur de Paris estant mort en Fevrier, le Roy donna ce Gouvernement au Duc de Gévres.

Les Anglois sous pretexte de Religion faisoient alors bien du bruit contre le Gouvernement; & même il y eût des conspirations découvertes contre le Roy de la Grande Bretagne, qui obligerent le Roy de donner ordre au Comte d'Avaux son Ambassadeur en Hollande, de dire de sa part aux Etats assemblez
1688. qu'il leur declaroit la guerre au nom du Roy son maistre, en cas qu'ils assistassent les Rebelles d'Angleterre.

En mesme temps le Roy envoya un de ses Gentilshommes ordinaires à Castanaga Gouverneur de Flandre, pour luy
fai-

LOUIS LE GRAND. 283
faire sçavoir, qu'il prendroit 1688.
comme une declaration de
guerre, le moindre secours qu'il
donneroit au Prince d'Orange
& aux Hollandois.

Toute l'Allemagne estoit auf-
si dans de grands mouvemens
contre nous pour l'élection du
Cardinal de Furstemberg que le
Roy protegeoit contre celle du
Prince Clement de Bavière qui
avoit esté faite contre les Con-
stitutions Canoniques, ce Prin-
ce n'estant qu'un enfant, qui
même n'avoit pas eû le tiers des
voix.

Sa Majesté bien informée du
concert de l'Empereur & des
Electeurs de luy faire la guerre
sur ce pretexte & sur d'autres
dont on ne manque jamais,
prima habilement les ennemis,
& envoya Monseigneur le Dau-
phin.

1688. phin au mois d'Octobre assiéger Philisbourg & le Maréchal de Duras sous luy. La ville est tres-forte par sa situation & par ses fortifications regulieres; la Garnison estoit grosse: & cette place avoit coûté aux ennemis quatre mois de siège; cependant Monseigneur la prit en trois semaines: Il y trouva cent vingt-quatre pieces de canon, cent cinquante milliers de poudre, vingt-deux mille boulets, & seize cens sacs de Farine. Ce ne fut pas, comme on voit, faute de munitions qu'elle se rendit.

La presence, l'exemple, & la bonne conduite de Monseigneur à ce siège, le firent aller plus viste qu'on ne l'avoit esperé. Il assiégea ensuite Manheim, & Frankendal qu'il prit en Novembre,

vembre, malgré les pluyes continuelles. Boufflers eût ordre de prendre en mesme temps Keisferlouter, ce qu'il fit; & le Maréchal de Duras prit Bonne, Mayence, Wormes & Spire. 1688.

Sa Majesté ayant appris que les Huguenots qui estoient sortis de France, avoient donné des avis au Prince d'Orange pour faire des descentes en quelque endroit du Royaume, mit ordre que toutes les costes fussent exactement gardées, & fit armer les Milices voisines.

Les affaires de Rome s'aigrissant de plus en plus par la dispense que le Pape avoit donnée au Prince Clement, pour soutenir son élection contre toutes les regles; d'ailleurs Sa Sainteté ne donnant point satisfaction au Roy sur les franchises, & refusant

1688. fufant de rendre au Duc de Parme nôtre Allié, les États de Castro & de Rofigliano, qu'il luy retenoit depuis long-temps, Sa Majesté fait prendre Avignon.

Dans ce temps-là le Prince d'Orange se declara protecteur de la Religion Anglicane; & avec ce titre il fouleva toute l'Angleterre contre le Roy son Beau-pere.

Le Roy voyant que l'Espagne, l'Angleterre & la Hollande se preparoient à luy faire la guerre, il se precautionna de son costé par amasser de l'argent, & par lever des troupes.

Outre celles qu'il leva à ses dépens, il demanda à chacune des Provinces du Royaume un Regiment d'Infanterie de mille hommes chacun, qu'elles levèrent

LOUIS LE GRAND. 287
rent & entretenrent à leurs dé- 1688.
pens de la meilleure grace du
monde; & les Arrieres-Bans eu-
rent ordre de marcher.

Le Roy d'Angleterre trahi
alors non seulement par ses Su-
jets, mais abandonné de pres-
que tous ses Domestiques, se
sauve en France avec la Reine
sa femme & le Prince de Galles
leur fils: & le Roy les reçût avec
une bonté de Pere, & les fait
subsister avec une magnificence
Royale.

Sur ce que l'Empereur se plai-
gnit alors que le Roy rompoit
la Trêve, Sa Majesté apprit au
public par un Manifeste, qu'elle
n'avoit pris les Armes qu'après
avoir scû les Traitez signez en-
tre l'Empereur, les Electeurs,
& le Roy d'Espagne pour luy
faire la guerre: qu'elle offroit
mê-

1688. même à ces Couronnes d'envoyer des Plenipotentiaires, si elles en vouloient nommer pour examiner les Elections du Cardinal de Furstemberg & du Prince Clement, dont ils faisoient le pretexte de leur liaison contre Sa Majesté; & qu'en mesme temps on traiteroit des droits de Madame la Duchesse d'Orleans, pour ses Fiefs & autres biens hereditaires que le Duc de Neubourg luy refusoit dans la succession des Electeurs Palatins ses Pere & frere.

Ces offres ne furent point acceptées, & la guerre s'alluma violemment

1689. Le premier jour de l'an mil six cens quatre-vingt neuf le Roy fit une promotion fort nombreuse de Chevaliers de ses Ordres; & comme il avoit une
grande

LOUIS LE GRAND. 289
grande guerre sur les bras, il ju- 1689.
gea à propos de donner cette
marque d'honneur à la plûpart
des Officiers de ses Armées, en
attendant de plus solides recom-
penses. Ceux que Sa Majesté
nomma pour **COMMANDEURS**,
furent :

- Cesar Cardinal d'Estrées.
- Pierre Cardinal de Bonzy,
Archevesque de Narbonne.
- Charles - Maurice le Tellier,
Archevesque Duc de Rheims,
premier Pair de France, Grand
maître de la Chapelle du Roy.
- Pierre du Cambout, premier
Aumônier du Roy, Evêque
d'Orleans.

LES CHEVALIERS FURENT.

Louis Duc de Vendôme, fils
de Cesar légitimé de France,
N Duc

1689. Duc de Vendôme, Gouverneur
& Lieutenant general en Pro-
vence.

Louïs de Lorraine, Comte
d'Armagnac, grand Escuyer de
France, Gouverneur d'Anjou.

Henry de Lorraine son fils,
Comte de Brienne.

Philippe Chevalier de Lor-
raine, frere du Comte d'Ar-
magnac.

Charles de Lorraine, Comte
de Marfan leur frere.

Emanuel de Crussol Duc d'U-
zés, premier Duc & Pair de
France, Gouverneur de Xain-
tonge.

Charles de la Tremoille, Duc
de Thouars & de Loudan, Pair
de France, premier Gentilhom-
me de la Chambre du Roy.

Maximilian Pierre François
de Bethune, Duc de Sully, Pair
de

LOUIS LE GRAND. 291
de France, Lieutenant general 1689.
en Vexin-François.

Jean Armand du Plessis Vi-
gnerod, Duc de Richelieu, Pair
de France.

François de la Rochefoucaut,
Duc & Pair de France, Grand
maître de la Garderobe du Roy,
& grand Veneur de France.

Loüis de Grimaldy, Prince
de Monaco, Duc de Valenti-
nois, Pair de France.

François Annibal d'Éstrées,
Duc & Pair de France, Gou-
verneur de l'Isle de France & du
Soissonnois.

Paul de Beauvilliers, Duc de
Saint-Aignan, Pair de France,
Chef du Conseil Royal des Fi-
nances, Ministre d'État, pre-
mier Gentilhomme de la Cham-
bre du Roy, Gouverneur du
Hâvre.

1689. Antoine Charles de Gramont
Duc de ce nom, Pair de France,
fils du Maréchal.

Armand Charles de la Porte de
Mazarini, Duc de la Meilleraye
& de Rethelois Mazarini,
Pair de France, Gouverneur
d'Alsace.

François de Neufville, Duc
de Villeroy, Pair de France,
Lieutenant general des Armées
du Roy, Gouverneur de Lyon,
& du Lyonnais.

Henry Charles de Foix, Duc
de Rendan, Pair de France.

Leon Potier, Duc de Gévres,
Pair de France, premier Gen-
tilhomme de la Chambre du
Roy, Gouverneur de Paris.

François Henry de Montmo-
rency - Luxembourg, Duc de
Luxembourg, Pair & Maréchal
de France, Capitaine des Gar-
des

LOUIS LE GRAND. 293
des du Corps du Roy, & General 1689.
ral de ses Armées.

Anne Jule de Noailles Duc de ce nom, Pair de France, Capitaine de la premiere compagnie des Gardes du Corps du Roy, Gouverneur & Lieutenant general en Roussillon & pais de Cerdaigne.

Armand du Cambout Duc de Coaslin, Pair de France, Lieutenant general des armées du Roy.

Cesar Auguste, de Choiseul, du Pleffis-Praslin, Duc de Choiseul Pair de France, Lieutenant general des armées du Roy.

François d'Aubuffon Duc de la Feuillade Pair & Maréchal de France, Colonel du Regiment des Gardes Françoises du Roy Gouverneur & Lieutenant general en Dauphiné.

1689. Charles-Honoré d'Albert Duc de Chevreuse , Pair de France , Capitaine Lieutenant des Chevaux legers de la Garde du Roy.

Bernardin de Gigault, Marquis de Bellefont , Maréchal de France, premier Ecuyer de Madame la Dauphine.

Louis de Crevant Duc d'Humieres , Maréchal de France grand Maistre & Capitaine general de l'Artillerie , Gouverneur & Lieutenant general en Flandre.

Jacques-Henry de Durfort Duc de Duras Maréchal de France Capitaine des Gardes du Corps du Roy, Gouverneur de Besançon & du Comté de Bourgogne.

Guy de Durfort son frere, Comte de Lorges , Maréchal de France , & Capitaine des Gardes du Corps du Roy.

Ar

LOUIS LE GRAND. 295

Armand de Bethune Duc de Charost, Gouverneur des Ville & Citadelle de Calais. 1689.

Jean, Comte d'Estrées, Maréchal & Vice-Amiral de France.

Charles de la Vieville Duc de ce nom.

Jean-Baptiste de Cassagnet, Marquis de Tilladet, Lieutenant general des armées du Roy, Capitaine colonel des cent Suisses de la garde de Sa Majesté.

Louis de Caillebot, Marquis de la Salle, maistre de la Garderobe du Roy.

Jacques de Beringhen, premier Escuyer du Roy, & Gouverneur de la Citadelle de Marseille.

Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau, Conseiller d'Etat d'épée, Gouverneur de Touraine, Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine.

N 4.

Phi-

1689. Philibert de Guiche; Comte de Gramont.

Louïs François, Marquis de Boufflers, Gouverneur de Lorraine, & Barrois.

François de Harcourt, Marquis de Beuvron, Lieutenant général.

Henry de Mornay, Marquis de Montchevreuil, Lieutenant general des armées du Roy.

Edouïard François Colbert, Marquis de Maulevrier, Lieutenant general.

Joseph de Pons, Baron de Montclar, Mestre de camp general de la cavalerie, & Lieutenant general.

Henry de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, Lieutenant general en Bretagne & des armées du Roy.

Pierre Marquis de Villars,
CON-

LOÛIS LE GRAND. 297
Conseiller d'Etat d'épée.

1689.

Admar de Monteil, Comte de Grignan, Lieutenant general en Provence, & Lieutenant general des armées du Roy.

Claude Comte de Choiseul, Lieutenant general des armées du Roy, & Gouverneur de Saint Omer.

Jean Armand, Marquis de Joyeuse, Lieutenant general des armées du Roy.

Le Comte d'Aubigné, Gouverneur de Berry.

Le Comte de Montal, Lieutenant general des armées du Roy, Gouverneur de Montroyal.

Le Comte de Saint Geran, Lieutenant general.

Le Comte de Bissy.

Antoine Rufé-Coiffier, Mar-

N s

quis

1689. quis d'Effiat , premier Escuyer
du Duc d'Orleans , Frere uni-
que du Roy.

Le Marquis de Chazeron ,
Lieutenant general.

Paul d'Aluy , Marquis de
Sourdis , Lieutenant general.

Le Comte de Sôlre.

Jacques Stuard de Cauffade ,
Comte de la Vauguion.

Charles de Monchy , Mar-
quis d'Hoquincourt , Lieute-
nant general des armées du Roy ,
Gouverneur de Peronne.

Le Marquis de Verac , Lieu-
tenant general en Poitou.

Le Comte d'Arcy , Gouver-
neur de Monsieur le Duc de
Chartres , Conseiller d'Etat
d'épée.

Louïs-Marie de Villequier ,
Duc d'Aumont , premier Gen-
tilhomme de la chambre , Lieu-

LOUIS LE GRAND. 299
tenant general des armées du 1689
Roy. Gouverneur du Boulon-
nois.

Alexis Henry, Marquis de
Chastillon, premier Gentil-
homme de la chambre du Duc
d'Orleans.

René de Froulay, Comte de
Tessé, Mestre de camp general
des Dragons.

Le Marquis de Villarceau le
fils, le Pere ayant suplié le Roy
qui luy vouloit faire cet hon-
neur, de le remettre à son fils.

Charles d'Estampes, Marquis
de Maulny, Capitaine des Gar-
des du corps de Monsieur.

Hyacinthe de Quatre - bar-
bes, Marquis de la Rongere,
Chevalier d'honneur de Ma-
dame.

Le Comte de Luffan, pre-
mier Gentilhomme de la cham-

Dans ce temps-là les Suiffes follicitez par l'Empereur, & par les Electeurs de se declarer contre le Roy, balancerent quelque temps: & Sa Majesté leur ayant fait representer leurs veritables interests, ils prirent sagement le parti de la neutralité.

Les Liégeois & le Dannemarck s'unirent aux ennemis, & le Prince d'Orange qui s'estoit fait declarer Roy de la grande Bretagne, nous declara la Guerre.

Le Roy alors la déclara à l'Espagne & à la Hollande; & peu de temps après l'armée navale de France sous les ordres de Chasteau-Regnaut, bat la Flote Angloise entre le Cap de Clare & celuy de Kinsale, pendant que le Duc de Noailles qui com-
man-

LOUIS LE GRAND. 301
mandoit en Catalogne, prend ¹⁶⁹⁰
Campredon sur les Espagnols.

Le Roy fait razer dans ce tems-
là Manheim, Wormes & Spire,
& fortifier Bonne & Mayence.
Cependant le Prince Charles de
Lorraine General de l'armée de
l'Empereur sur le Rhin, assiége
Mayence où le Roy avoit mis
un grand corps de troupes sous
le commandement du Marquis
d'Uxelles.

Sa Majesté n'ayant pas jugé à
propos de hazarder une Batail-
le, pour secourir cette Place,
contre une armée beaucoup plus
forte que la sienne & dans la
premiere chaleur de l'union des
Confederez, ordonna au Maré-
chal de Duras General de son
armée en Allemagne, de pren-
dre pendant ce Siège ce qu'il
pourroit de petites Places, ce
qu'il

1689. qu'il fit, & dans lesquelles il prit plus de deux mille prisonniers de Guerre & trente pièces de Canon.

Les premiers jours d'Aoust le Roy fit le Duc de Beauvilliers Gouverneur de Monseigneur le Duc de Bourgogne & de Messeigneurs d'Anjou & de Berry ses freres.

Cette distinction honore bien le discernement du Roy, & fait un grand éloge du Duc, aussi ce choix fut-il generalement approuvé, & le merite du Duc est si établi, que n'ayant pas encore quarante-ans, comblé de biens, Duc & Pair de France, Gouverneur du Havre, premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, Chef du Conseil Royal des Finances, & Gouverneur des Enfans de
 Fran-

France, il n'a ni envieux, ni 1689,
ennemi.

Dans ce temps-là le Maréchal d'Humières General de l'armée du Roy en Flandre, attaqua Valcourt; mais cette Ville ne fut pas prise, parce qu'ayant un costé libre, elle fut soutenuë de l'armée des Confederez.

Au bout de cinquante-cinq jours de tranchée ouverte à Mayence, le Marquis d'Uxelles capitula, le Roy luy ayant ordonné de ne pas attendre à l'extrémité, & par là Sa Majesté sauva sagement un corps considerable de troupes qui estoit dans la Ville, qu'une plus longue resistance eust fait prendre à discretion. Un mois après, la Ville de Bonne assiégée par l'Electeur de Brandebourg un peu après.

Ma-

1689. Mayence, & defendue par le Baron d'Asfeld se rendit par une honorable composition, après trois mois de Siège & 27 jours de tranchée ouverte.

Après ces conquêtes les ennemis prirent leurs quartiers d'hiver dans leurs pays.

J'admire la conduite & la fortune du Roy cette Campagne, où il avoit toute l'Europe sur les bras, de n'avoir perdu que Bonne & Mayence, deux Places qui ne luy avoient rien coûté à prendre, qu'il auroit renduës à la Paix, & qui de près de cent mille hommes des ennemis qu'elles occuperent pendant trois mois, leur en firent petit trente-mille.

Le Pape Innocent XI. estant mort, le Cardinal Ottoboni sous le nom d'Alexandre VIII. fut

LOUIS LE GRAND. 305
fut élu; & le Roy bien tost après 1682.
se relâcha en sa faveur des Fran-
chises, & luy rendit Avignon.

Sur la fin de l'année le Roi fit un grand Armement sur terre & sur Mer; & comme l'argent est le nerf de la guerre, Sa Majesté trouva moyen sans augmenter alors la Taille, de se faire des sommes immenses, en obligeant tous les particuliers de son Royaume, qui avoient de l'argenterie, de se défaire du superflu, & luy-mesme pour en donner l'exemple fit fondre la sienne. De tout cela & de tout l'argent monnoyé qu'il ordonna que l'on portast au billon, il fit faire de la Monnoye nouvelle d'une autre marque, dont il haussa le prix; & se fit par ces moyens-là des millions plus qu'il n'avoit.

Son

1689.

Son Armée de Mer estoit de quatre - vingt Vaisseaux de guerre; celle de terre de trois cent mille hommes; & toutes ses frontieres estoient bordées de Places non seulement inexpugnables par leurs fortifications, mais encore par leurs environs incultes & brûlez.

Voilà en quel estat le Roy attendoit à prendre son parti pour estre aggresseur ou sur la deffensive, suivant les conjonctures pour attaquer quelque place, ou pour combattre les ennemis, s'il trouvoit jour à y reussir, ou pour les attendre dans des postes avantageux, s'ils estoient plus forts que luy. C'estoit alors les moyens humains que le Roy avoit pour soutenir une aussi grande guerre.

Quant aux moyens surnatu-
rels,

rels, personne n'avoit tant de ^{1589.} droit c'y pretendre que luy. C'estoit une Guerre de Religion: Sa Majesté n'avoit d'ennemis que des heretiques ou des fauteurs d'heretiques. Il est vray que la Providence abandonne quelque fois les siens aux malheurs, mais il est vrai aussi que quand cela arrive, elle commence par leur ôter la bonne conduite; & quand elle leur laisse (comme elle fait au Roy) une grande prudence, avec beaucoup de fermeté, ils n'ont rien à craindre.

Le Roy qui n'avoit point donné l'Abbaye de Saint Germain des Prez depuis la mort du Roy Casimir de Pologne, parce qu'il en faisoit distribuer les revenus aux pauvres Convertis, la donna alors au Cardinal de Furstemberg.

308 HISTOIRE DE
1690. temberg, pour le dédommager
en quelque façon de l'Electorat
de Cologne.

Les premiers jours de Mars
le Roy alla à Compiègne, faire
la reveüe des troupes qu'il vou-
loit faire servir en Flandre.

Dans ce temps-là le Prince
Charles de Lorraine declara la
guerre au Roy, pour pouvoir
estre compris dans le Traité de
Paix.

Madame la Dauphine après
une longue & douloureuse mala-
die qu'elle souffrit avec beau-
coup de courage & de piété,
mourut à Versailles au mois
d'Avril.

Sa jeunesse, les soins de Sa Ma-
jesté, & ceux de Monseigneur,
ni tous les remedes, ne la peu-
rent sauver.

Elle laissa trois Princes, dont
la

la jeune Te promet beaucoup, 1660.
 & qui rendront à jamais la me-
 moire de cette Princesse chere à
 la France, aussi bien qu'à la Fa-
 mille Royale.

Le Duc de Lorraine mourut
 alors de maladie en Allemagne.
 Et le Roy qui estime le merite,
 mesme dans ses ennemis, en par-
 la avec éloge.

Les ennemis sous la conduite
 de Valdeck, s'estant emparez
 en Flandre de plusieurs Forts
 & Chasteaux sur la Sambre, le
 Maréchal de Luxembourg Ge-
 neral de l'Armée du Roy en ce
 pays-là, les en chassa: & ayant
 passé la Sambre, il trouva les
 ennemis dans une Plaine près
 de Velaines, il les attaqua: mais
 après quelques escarmouches les
 Confederez se retirerent, & al-
 lerent camper dans la plaine de
 Fleu-

1690. Fleurus Le Maréchal resolu de leur donner bataille, envoya le lendemain les équipages à l'abbaye d'Ogny : & ayant pris le tour de Boegnies & de Ligny, en s'étendant jusqu'à Vagnelles, il les enveloppa, & commença le combat à huit heures du matin le premier de Juillet.

La bataille fut fort disputée, & dura jusqu'à sept heures du soir. Les Suisses & la Gendarmerie s'y signalerent; & nous demeurâmes les maîtres du champ de bataille. Il y eût six mille hommes tuez des ennemis, & l'on fit sept mille prisonniers, entre lesquels se trouverent neuf cens Officiers. Il n'y auroit eût rien à desirer à cette victoire, si elle nous avoit un peu moins coûté, car nous y perdimes entr'autres beaucoup d'Officiers

&

LOUIS LE GRAND. 311
& de braves gens.

1690²

Dans ce même temps le Comte de Tourville gagna un grand combat naval au Cap de Bevezier sur les costes d'Angleterre. Les Flottes Angloise & Hollandoise furent battuës & mises en déroute : & Tourville victorieux alla ensuite brûler douze Vaisseaux Anglois dans le Port de Tegmont.

Le Roy bien informé que le Duc de Savoye avoit signé la Ligue avec l'Empereur, les Electeurs, le Roy d'Espagne & le Prince d'Orange ; & que le Duc devoit faire soulever les nouveaux convertis dans la Bresse & dans le Dauphiné, Sa Majesté luy declara la guerre, & envoya une Armée en Piémont sous les ordres de Catinat Lieutenant general.

En

1690. En y arrivant, il force l'épée à la main la Roche de Cahours, & on y tuë six à sept cens Barbets, qui sont des Paisans plus hardis que les autres, aguerris, & qu'on a nommez ainsi, parce qu'ils ne craignent ni le feu, ni l'eau, c'est-à-dire, aucunes difficultez pour venir à bout de leurs entreprises.

Dans le mesme temps Feuquières eût ordre de brûler tous les Villages des Vallées de Pragelas & d'Angrogne.

Catinat trouvant une belle occasion de donner bataille au Duc de Savoye près de Stafarde, ne la manqua pas, & gagna le combat, prit le canon & le bagage; & poursuivit les ennemis si vivement, qu'outre plus de deux mille qui furent tuez à la bataille, & huit cens prisonniers

LOUIS LE GRAND. 313
niers pris , beaucoup se noyé- 1690.
rent en repassant le Pô à nage.
De là il va prendre Saluces &
Fossan , & bien-tost après Vil-
lefranche ; pendant que Saint-
Ruth prend Saint Jean de Mau-
rienne , & douze cens Savoyards
dedans , & soumet ensuite cinq
petites provinces en Savoye à
l'obeissance du Roy.

Saint Silvestre force dans ce
temps-là le Bourg de Somme-
rives , le pille , & cinq cens
hommes des ennemis y sont
tuez.

Et Saint-Ruth se rend maistre
de la vallée d'Aost.

Pendant qu'on faisoit ces pro-
grés en Savoye , Monseigneur
le Dauphin qui commandoit
l'Armée du Rhin , le passa à la
vetüe des ennemis , sans qu'ils
osassent l'attaquer. Et eux ne

O

VOU-

1690. voulant point hazarder de combat, se retranchoient devant luy à mesure qu'il s'avançoit, bien que leur Armée fût beaucoup plus forte que celle du Roy, & que Monseigneur les mît à mesme: & loin de rien entreprendre sur quelque Place, ils crurent faire assez de se mettre à couvert d'estre battus.

Je ne me suis point étonné de la valeur de Monseigneur dans les occasions. Le sang dont il est sorti m'en répond: mais ce que je compte pour beaucoup en cette rencontre, c'est d'avoir marqué tant de sagesse, d'avoir pû résister à son âge, à la tentation de donner une bataille, & d'avoir préféré la gloire solide de ne rien faire qu'à propos, au faux brillant d'une victoire qui pouvoit estre douteuse.

LOUIS LE GRAND. 315
teuse. En un mot je trouve que ^{1690.}
cette campagne fait plus d'hon-
neur à Monseigneur le Dau-
phin, que celle où il prit Philif-
bourg.

On voit par là qu'il y a des
temps où il est plus beau de ne
rien perdre, qu'en d'autres de
gagner.

Le Roy qui ne se contentoit
pas d'avoir donné un azile au
Roy d'Angleterre, l'aida enco-
re de troupes & d'argent, pour
soutenir les Irlandois qui luy
estoyent demeurez fideles. Et le
Comte de Lauzun qui com-
mandoit les troupes du Roy,
avec le Comte de Tirconnel à
la teste de celles d'Irlande, ga-
gnerent la bataille de Boyne,
où le Maréchal de Schomberg
fut tué, & le Prince d'Orange
bleffé.

1690. Les Anglois ayant assiégé Limerick un peu après, Boisseleau qui le deffendoit, le fit avec tant de vigueur & de bonne conduite, que les ennemis leverent le siège.

Dans ce temps - là le Roy fit cinq mille Carabiniers, tirez de toute la Cavalerie legere, & fit armer quatorze Galeres à Marseille.

L'Abbé Grimani Venitien, qui avoit fait le Traité d'Union du Duc de Savoye avec l'Empereur, fut cité au Senat pour rendre compte de sa conduite sur les plaintes que le Roy en avoit fait faire à la Republique; & le Senat dégrada de noblesse cet Abbé.

Je ne sçay comment on se hazarde d'offenser un Prince qui fait payer si cherement le mal qu'on

qu'on luy fait.

1690

Sur la fin de l'Automne Laré prend le Chasteau de Lorette en Piemont, qui le rend maistre de la Vallée de Barcelonnette: & Catinat prend Suze.

Le Roy fit alors Monsieur de Pont-Chartrain Contrôleur general des Finances, qui par son sçavoir-faire paye bien tous les jours Sa Majesté de son choix.

Le premier jour de l'an le 1691 le Roy donna cent mille francs d'Etreines à sa Famille. Je croy qu'il n'y a que luy au monde qui pût soutenir la guerre contre presque tous les Souverains de l'Europe, & faire une libéralité de cent mille francs. Il faut dire la verité, il est bien né pour estre Roy.

Feuquières prend en ce temps-là le Chasteau de Bagnac en Sa-

1691.

voye & le Comte d'Angrogne qui le deffendoit ; & Catinat ayant bloqué Montmelian , prend Montalban , & ensuite le Comté de Nice par le siège de la Capitale , qui fut une entreprise hardie & heureuse. Le feu qui prit au magasin des poudres des ennemis qui renversa tout le donjon , démonta une partie du Canon de cette attaque & leur tua trois cens hommes , aida bien Catinat à la prise du Chasteau de Nice.

Le Duc de Hanover, l'Evêque de Munster , & le Duc de Wolfembutel , prirent alors le parti de la Neutralité.

Le Roy qui pour un dessein n'oublie rien avant l'entreprise de ce qui peut luy en assurer le succès , fit voiturer pendant l'hiver

l'hiver pour neuf cent mil francs ^{1691.}
 d'avoine en Flandre; il y fit mar-
 cher soixante & dix mille hom-
 mes de pied & trente mille Che-
 vaux; & partit lui-mesme au
 commencement de Mars pour
 assiéger Mons, une des meil-
 leures places des Pais-bas.

Il y avoit toute apparence que
 le Prince d'Orange à la teste
 d'une grosse armée & des trou-
 pes des Confederez, tenteroit
 de secourir cette place. Cepen-
 dant quoiqu'ils se fussent assen-
 blez en diligence à Hall, ils
 laisserent Sa Majesté prendre
 Mons en dix huit jours de tran-
 chée ouverte.

Le secret gardé dans l'entre-
 prise de Mons, me fait admirer
 la conduite & la fortune du
 Roy; car pour faire marcher
 cent mil hommes en quelque

1691. endroit, & pour surprendre les ennemis, il faut confier son secret à beaucoup de personnes, & c'est dans ce choix que paroît le discernement du Roy, de ne se point méprendre. Et pour sa fortune en cette rencontre, il a fallu que mille gens qui ont de la penetration, n'ayent point deviné son dessein, ou qu'ils ayent supprimé leurs conjectures.

D'ailleurs je remarque encore sur cette événement, qu'un Prince qui peut mettre en huit jours cent mille hommes ensemble, & les faire subsister à l'armée au mois de Mars, est un terrible ennemi, & d'ordinaire, comme nous le voyons, le maître de ses voisins.

Sa Majesté ayant donné ses ordres pour bastir une Citadelle à Mons, laisse le Maréchal de

LOUIS LE GRAND. 311
de Luxembourg à la teste de l'armée, avec ordre de faire raser la Ville de Hall, & d'en conserver la Chappelle qui est une dévotion celebre en ce pais-là. 1691.

Dans ce temps-là l'Amiral Tromp Hollandois, un des plus grands hommes de guerre sur la Mer qui fust au monde, devient fou.

Les Liégeois ayant reçu des troupes du Prince d'Orange en garnison dans Liége, contre la foy des paroles données au Roy, Sa Majesté fit bombarder la Ville par le Marquis de Boufflers.

Le Duc de Savoye confia alors aux Espagnols une partie de ce qui luy restoit de Places, pour leur oster tout soupçon d'aucun retour de sa part à la France.

Le Roy donna ordre à Catinat

O 5 de

1691. de bombarder Montmelian, & le Marquis de Vins assiége & prend en Piedmont le Fort de la Sostelle.

Bulonde qui avec trois mille hommes avoit assiége Cony, en leve le siège, sur l'approche d'un secours que le Prince Eugene de Savoye amenoit aux Assiégez, dont Bulonde fut trop tost effrayé.

Le Comte de Tourville mit alors à la voile soixante & quinze Vaisseaux de cent pieces de Canon chacun, avec ordre de croiser aux Sorlingues sans entrer dans le Manche: mais les Vents ayant séparé nostre Flote, & les ennemis se trouvant avec quatre vingt quatre Vaisseaux, eurent quelque avantage sur quarante quatre des nostres qui ne purent éviter le Combat, mais dont

dont Tourville affoiblit fort l'a-1691.
vantag , en faisant jeter le Ca-
non & les munitions de la plus
grande partie dans la mer, pour
l'oster aux ennemis , & brûlant
presque tous les Vaisseaux qui
ne luy servirent pas à faire une
fort belle retraite avec vingt &
un vaisseaux.

Saint Ruth qui commandoit
les François en Irlande , assié-
gea Kercke.

Les Ennemis en Allemagne
voyant passer le Rhin au Ma-
réchal de Lorges , & n'osant
l'attendre , le vont repasser ail-
leurs. Et le Roy ayant alors
ordonné au Maréchal d'en-
voyer un détachement de son
armée au Marquis de Boufflers,
celuy-cy l'ayant joint au corps
qu'il commandoit, brûle le pays
de Juliers.

1691.

Le Maréchal de Luxembourg qui commandoit l'armée en Flandre, & qui avoit dix mille hommes moins que le Prince d'Orange, ne songeoit qu'à ne point décamper devant luy; & pour qu'il n'y fust point obligé, le Roy luy envoya une fort grande quantité de vivres & de fourrages: & cela fit que l'armée du Prince d'Orange, qui estoit demeurée sous la conduite de Valdec, estant forcée par la nécessité des vivres, de décamper, le Maréchal ne manqua pas l'occasion d'attaquer leur Arriere-garde; & avec la maison du Roy & la Gendarmerie il la battit & mit les ennemis en fuite. Ce ne fut pas sans perdre beaucoup de gens: car les ennemis se deffendirent avec vigueur; & le terrain

COU-

LOUIS LE GRAND. 325
couvert de hayes, derrière les- 1693
quelles on trouvoit toujours
des ennemis frais à forcer, ren-
dit le combat fort rude & la
victoire fort honorable.

Dans ce temps-là le Marquis
de Louvois, Ministre & Secre-
taire d'Etat au département de
la guerre, mourut subitement.
Ce fut une perte considerable
pour le Roy, car jamais Ministre
n'a moins épargné ses soins &
son travail que luy pour bien
servir son Maistre, & tout autre
que le Roy (qui a toujours été
à luy-mesme son principal Mi-
nistre) se fust trouvé embarassé à
cette mort.

Le Pape Ottoboni estant mort
le Cardinal Pignattelli fut élu,
dont on fut fort aise à la Cour
de France.

Le Roy donne ordre au Com-
te

1691. te d'Estrées de bombarder Barcelonne: Il le fait, & le Palais du Viceroy avec trois cent maisons furent brulées: de là le Marechal va brûler Alicante.

Le Duc de Savoye & l'Electeur de Baviere ayant investi Suze, Catinat les oblige à se retirer avec perte de six à sept cens hommes: & dans le mesme temps de Vins avec un corps de cinq mille hommes entre en Piémont par le col de Tende, en forçant tous les passages.

Les Anglois gagnent alors un combat contre les Irlandois & les François en Irlande, où Saint Ruth fut tué d'un coup de Canon.

Le Duc de Noailles en Catalogne prit plusieurs Chasteaux & la Seu d'Urgel, & ne fit rien d'avantage, parce qu'il n'avoit pas

pas assez de troupes pour entre- 1691.
prendre autre chose.

Le Roy qui passa une partie de l'Automne à Fontainebleau, y reçût le Roy & la Reine d'Angleterre, & les regala de tous les plaisirs de cette saison.

Jamais Prince n'a traité si galamment l'hospitalité que fait le Roy. De la maniere qu'il en use avec le Roy d'Angleterre, on ne diroit pas que ce fust un Roy détrôné.

Catinat qui avoit brûlé la Ville de Montmelian il y avoit un an, prit au mois de Decembre le Chasteau que l'on croyoit imprenable.

Le Roy donna au commen- 1692.
cement de l'année vingt mille écus de pension au sieur de Pomponne Ministre d'Etat. Il n'y a que les Princes du sang
qui

1692. qui en ayent de plus grosses: mais il n'y a personne qui les merite mieux que ce Ministre.

Le Prince d'Orange fit alors passer trente mille Anglois en Flandre, ce qui fit faire beaucoup de raisonnemens inutiles.

Dans ce temps-là le Duc de Chartres Fils unique du Duc d'Orleans époufa Mademoiselle de Blois Fille du Roy, & le Duc du Maine son fils époufa la Prince^{esse} de Charollois, seconde fille du Prince de Condé.

Ces renouvellemens d'alliance dans la Maison Royale, sont d'un sage Prince qui sçait bien qu'une partie du repos de l'état consiste dans l'union de sa Famille.

Le Roy d'Angleterre partit alors de Saint Germain pour aller à Brest; & quelque temps après on apprit qu'il se prépa-
roit

roit à monter sur la Flotte du 1692.

Roy, pour aller faire une décente en Angleterre. On ne douta pas de l'heureux succès de l'entreprise, croyant bien que le Roy y avoit part. Et en effet Sa Majesté fournissoit trois millions pour cette expedition & trente-cinq mille hommes.

Ce dessein fut conduit avec tant de secret & avec tant de diligence, que le Roy d'Angleterre auroit esté reçu dans son Royaume de tous ses fideles Sujets qui le devoient aider à vaincre les autres : mais les vents contraires l'empêcherent de se mettre à la mer : & cet obstacle donna le loisir au Prince d'Orange d'assembler sa Flotte, & de s'opposer à une entreprise, dont l'heureux succès consistoit à ne trouver que
peu

1692. peu ou point de résistance.

La malheureuse étoile du Roy d'Angleterre fit échouer ce projet. Si le Roy l'eust conduit tout seul, la fortune à son ordinaire auroit vrai-semblablement favorisé sa bonne conduite.

La marche du Roy qui fut alors à Compiègne pour faire la revue des troupes de sa Maison au commencement de Mars, intrigua fort les ennemis, qui se trouverent trop heureux de le voir retourner à Paris, croyant n'avoir plus de grande entreprise à craindre.

Le Roy invité par le Pape de donner la paix au Duc de Savoye, & par là de contribuer au repos de l'Italie; pressé d'ailleurs par le Duc d'Orleans de ne pas achever de ruiner les Etats du Duc de Savoye son gendre,
mais

mais encore plus par son cœur 1692.
 vivement touché des miseres
 des peuples en ce pays-là, &
 du péril où pouvoit estre la
 Religion en Italie par le sejour
 des Allemans, émû de toutes
 ces considerations, écrivit de
 sa main une lettre tres-obli-
 geante au Duc de Savoye, &
 luy fit dire que pour luy donner
 des marques de son affection, il
 luy offroit la restitution de tou-
 te la Savoye; & qu'à l'égard des
 Places de Montmelian, Suze,
 Nice, & Ville franche, il ne
 les garderoit que jusqu'à la Paix
 generale, & qu'alors il les luy
 restitueroit: que pour luy oster
 tout sujet de défiance il remet-
 troit ces quatre Places entre
 les mains du Pape, de la Repu-
 blique de Venise, ou des Can-
 tons Suisses, au choix du Duc.

Que

1692.

Que pour oster aux Espagnols & aux Princes d'Italie, la crainte qu'ils pouvoient avoir de la garnison Françoisse qui estoit dans Cazal, il consentiroit que cette Place fust confiée au Pape, ou à la Republique de Venise jusqu'à la Paix.

Quand un Prince qui a de la hauteur est le plus foible, il luy couste fort de faire les avances d'un accommodement, car elles peuvent estre mal interpretées: mais quand il est le Maistre, comme estoit le Roy, il est beau & grand à luy de proposer la paix aux vaincus.

Le Duc de Savoye refusa les offres que le Roy luy faisoit; & de peur mesme de donner le moindre soupçon à l'Empereur & aux Espagnols, il ne voulut pas recevoir la Lettre que Sa
Ma-

Majesté luy faisoit l'honneur de 1692.
luy écrire; & quelque temps
après l'Empereur paya son de-
vouëment de la qualité de Ge-
neralissime de ses Armées en
Italie.

Le Roy partit de Versailles
le dixième de May pour aller
en Flandre, où il avoit cent
cinquante mille hommes. Il fut
quelque temps au Quesnoy, &
puis il alla à Mons, & peu de
jours après il marcha à Namur
pour l'assiéger.

L'entreprise estoit grande:
mais je crûs bien que le Roy
qui ne prend jamais de fausses
mesures, ne se feroit pas mé-
compté pour Namur.

Comme le siège de cette Pla-
ce est à mon avis le plus grand
& le plus difficile que Sa Ma-
jesté ait fait, & qu'elle fera
peut-

1692. peut-estre jamais, j'en veux dire le détail; car comme il fait voir le Roy tout entier, on perdrait trop si j'en retranchois quelque chose.

Le Roy à la teste de l'Armée qui devoit faire le Siège de Namur, campa le vingt-quatrième de May dans la Plaine de Saint-Amant entre Ligny & Fleurus. Le mesme jour il partagea son Armée en plusieurs quartiers pour investir la place. Le Prince de Condé avec six à sept mille Chevaux ou Dragons, avoit son quartier depuis le ruisseau de Verderin jusqu'à la Meuse. Celuy du Marquis de Boufflers avec quatorze Bataillons & soixante Escadrons étoit d'un autre costé.

Ximenés avec six Bataillons & vingt Escadrons, depuis la
Meuse

Meuse jusques à la Sambre; 1692.
 Craſ avec une Brigade de Ca-
 valerie, d'un autre coſté. Et
 le Quartier du Roy eſtoit près
 de la Sambre, & s'étendoit juſ-
 qu'au ruiſſeau de Verderin. Le
 Maréchal de Luxembourg avec
 un Corps d'Armée couvroit le
 Siège pour en empêcher le ſe-
 cours.

Sa Majeſté reconnut elle-mê-
 me les environs de la Place,
 depuis la baſſe Meuse juſqu'à
 la Sambre, & les endroits pro-
 pres à y faire des ponts de bat-
 teaux, pour la communication
 des quartiers. Il fit chaſſer en
 ſa preſence par les Grenadiers
 des Gardes Françoises, les en-
 nemis qui occupoient divers
 poſtes aux environs de la place:
 & il envoya un corps de Dra-
 gons pour ſe ſaiſir d'un poſte con-
 ſiderable

1692. fiderable sur le chemin d'Huy,
& de Liège à Namur.

Le lendemain le Roy alla visiter le quartier du Prince de Condé; de là il revint sur la hauteur du Quesne & du Bouge; d'où ayant examiné les fortifications de la place, il en re-gla les attaques.

Sa Majesté alla le jour suivant au quartier du Marquis de Boufflers & à celuy de Ximenes, & ordonna qu'on dressât des batteries sur une hauteur qui regne le long de la Meuze, pour battre à revers les Ouvrages qui seroient attaquez.

Cinquante femmes de qualité ayant fait demander à Boufflers, lors qu'il investit la Place, des passeports pour se retirer à Bruxelles, & en ayant été refusées, firent supplier le Roy
de

de les leur accorder, ce qu'il ¹⁶⁹² fit ; & après les avoir reçu fort gracieusement, il les envoya à l'Abbaye de Mallognes.

La nuit de vingt-neuf au trente le Roy fit ouvrir la tranchée en trois endroits. Le lendemain Sa Majesté fit attaquer le fauxbourg d'Iambe par le Marquis de Boufflers qui s'en rendit Maître.

Deux jours après le Roy fit attaquer, l'épée à la main, la Contrescarpe, & l'on en chassa les ennemis.

Une de nos bombes ayant mis le feu à un des magazins des ennemis, fit sauter la Tour où il estoit, avec deux mille grenades & beaucoup d'autres munitions de guerre ; & le lendemain qui estoit le cinquié.

1692. me de Juin , la Ville se rendit
au Roy.

Depuis le cinq jufqu'au treize les pluyes continuelles retarderent fort les ouvrages & les attaques du Château ; & cela avec la difficulté de faire les tranchées dans le roc , auroient rebuté tout autre Prince que le Roy.

Sa Majesté ayant refolu de faire attaquer un Ouvrage que les ennemis appelloient l'Hermitage , se fit porter en chaize à la tranchée , parce qu'il avoit la goutte ; les ennemis se défendirent opiniâtement ; mais les François qui ont accoutumé depuis long-temps , de ne point reculer , mefme en l'absence du Roy , ne le firent pas à fa veüe , & ayant chassé les ennemis de ce poste , ils s'y logèrent.

Pen-

Pendant cette action le Com- 1692.
te de Thoulouse appuyé sur la
Chaize du Roy, receut un coup
de mousquet au dessous du cou-
de, qui luy fit une contusion.

Le Duc de Bourbon demeu-
ra long-temps à la teste de ce
détachement exposé au grand
feu des ennemis, & se signala
fort en cette occasion.

Le Roy gueri de la goutte,
monta à cheval deux jours après,
& alla au Quartier du Marquis
de Boufflers; il lui commanda
de marcher sur le champ avec
toutes les troupes de son quar-
tier, pour aller chercher six
mille Chevaux que Sa Majesté
avoit appris que le Prince d'O-
range avoit envoyez de ce cô-
té-là sous les ordres de Tilly;
mais le Marquis de Boufflers
ne trouva plus les ennemis.

1692. Quelques jours après le Prince d'Orange ayant fait un mouvement du costé de Charleroy, Sa Majesté envoya encore le Marquis de Boufflers avec quarante escadrons découvrir ce que c'étoit, & il trouva que les ennemis s'étoient retirez.

Le Roy estant allé à la tranchée, accompagné à son ordinaire de Monseigneur le Dauphin & de Monsieur le Duc de Chartres, resolut l'attaque de l'Ouvrage à corne pour le lendemain, & commanda à Vauban de faire tout preparer pour l'insulte de cet Ouvrage, que les ennemis appelloient le Fort-Guillaume.

Nos gens ayant chassé les ennemis de leurs contrescarpes, & de tous les postes qui couvroient ce Fort; ceux qui étoient

LOUIS LE GRAND. 341
étoient dedans demandèrent à 1692.
capituler le vingt-quatre; ce
qui leur fut accordé: & le Roy
les fit conduire à Gand; ils
étoient quatre-vingts Officiers
& douze cent Soldats.

Sa Majesté qui alloit tous les
jours à la tranchée voir l'effet
des batteries de Canons & de
Mortiers, resolut le vingt-sept
de faire attaquer le lendemain
la Contregarde & la Courtine
des chemins couverts du Châ-
teau, ce qui fut fait sur le mi-
dy en presence du Roy; & les
ennemis en ayant été chassés,
on s'y logea.

Le trentième au matin les
ennemis demanderent à capi-
tuler; le Traité fut signé avant
midy, & la Garnison qui étoit
au commencement du Siège de
huit mille hommes, diminuée

342 HISTOIRE DE
1692. alors de la moitié , fut conduite à Louvain.

Le Prince d'Orange , le Duc de Bavière , & une partie des Confederez à la teste de cent mille hommes , donnerent par leur presence à la prise de Namur tout le brillant qui peut grossir le plaisir d'une gloire solide dans l'heureux événement d'une si difficile entreprise , où je remarque encore que la fortune n'a point aidé le Roy ; elle luy a mesme donné dans l'execution des obstacles à surmonter qui ne pouvoient se prévoir , comme le mauvais temps au mois de Juin , & la difficulté du terrain.

D'ailleurs il n'est pas surprenant que le Roy fasse toujours ce qu'il veut faire. Il a bon esprit , il prend bien ses mesures ;

res ; il n'oublie aucun moyen ^{1692.} qui luy puisse fervir : Il agit par tout , comme s'il n'attendoit rien que de sa prudence & de son courage ; & sa piété nous assure qu'il a recours à Dieu , comme s'il n'avoit aucune ressource en sa propre personne.

Il connoît merveilleusement le talent des gens qui le fervent , & il sçait les employer à ce à quoy ils sont propres.

Comme jamais Prince n'a fait plus volontiers du bien aux gens de merite que luy , chacun s'efforce d'en avoir.

Le moyen de n'estre pas brave à la veüe d'un Roy liberal , brave & puissant , qui sçait par luy-même ce qu'on fait de bien & de mal ? Quand je fais reflexion sur tout cela , je trouve que les Rois contemporains du nô-

1692. tre font bien malheureux d'être venus de son temps; son merite extraordinaire les efface; dans un autre Regne ils auroient pû briller.

Les reflexions qu'assurement le Prince d'Orange avoit faites sur la prise de Namur à fa veüe, sans en avoir pû ou osé tenter le secours, en donnant Bataille au Maréchal de Luxembourg (qui fit pour cela la moitié du chemin) persuaderent à ce Prince qu'il devoit faire quelque action de vigueur; & entrehasarder une affaire generale, ou ne rien faire du tout, il trouva le milieu de faire une tentative d'Infanterie, ou quelque événement qu'elle luy produisit, il auroit au moins montré son courage.

Nostre Infanterie estoit campée

pée dans des lieux ferrez & couverts, la droite à Steinkerque, & la gauche à Herine, lorsque le Prince d'Orange la fit attaquer par la sienne qui estoit plus nombreuse & qu'il croyoit meilleure; son feu estant d'abord supérieur au nôtre, nos gens s'ébranlerent; & dans ce temps-là les ennemis se saisirent de quatre pieces de Canon; mais le Maréchal de Luxembourg se confiant plus à la vigueur des soldats qu'à leur adresse à tirer, les fit aller l'épée à la main aux ennemis. Les Anglois tinrent plus ferme que les autres Nations; mais enfin ils furent rompus, & la tuërie fut grande. Nous demeurâmes maîtres du champ de bataille, de six drapeaux, & de dix pieces de Canon sans les quatre nostres que nous avions d'abord reprises. Les

1692. ennemis perdirent plus de huit mille hommes tuez ou blesez, & beaucoup d'officiers d'importance, & nous fîmes trois cens prisonniers. Nous perdîmes à ce combat cent Officiers, & de gens de marque, le Prince de Turenne, le Marquis de Bellefont & le jeune de Vins, sans les blesez, & nous y eûmes plus de quinze cent hommes tuez.

Cette action fut aussi chaude & aussi vigoureuse de part & d'autre qu'on en puisse voir à la Guerre. Les Flamans en furent tellement épouvantez que la plûpart des bons Bourgeois de Bruxelles craignant un siège, envoyerent à Anvers ce qu'ils avoient de meilleur.

Le Roy qui avoit marché en personne en Flandre, & qui vouloit y estre en état de faire
les

les progrès qu'il y fit, se contenta d'estre sur la deffensive partout ailleurs, & pour cela il garnit de troupes les costes de Normandie & de Bretagne, le Poutou, les Sevennes, & le Vivarez. Il donna quinze mille hommes au Maréchal de Lorges sur le Rhin, autant à Catinat en Piémont, & dix mille en Catalogne au Duc de Noailles. Il laissa près de cent mille hommes de garnison dans les places du Royaume ou dans les places conquises.

Les ennemis ne firent aucun progrès en Catalogne ni en Allemagne.

Pour le Piémont, où le Duc de Savoye avoit quarante mille hommes, Allemans, Espagnols, & Savoyards. Voicy ce qui s'y passa.

Ce Prince parut d'abord en vouloir à Pignerol, mais ne se

1692. trouvant pas en état d'attaquer une telle place, il voulut entrer en France par le Dauphiné, se flattant de l'esperance de faire soulever les nouveaux convertis dès qu'il paroistroit.

Il commença par détacher un corps de troupes, qui prit le Bourg & le Chasteau de Guillestre; trois cens hommes qui le deffendoient, le firent fort bien, & ne se rendirent qu'à condition d'estre conduits à Grenoble: cependant contre les paroles données ils furent envoyez prisonniers de guerre à Cony.

De-là le Duc alla attaquer Ambrun, Ville fermée de simples murailles, que Laré defendit dix jours avec vigueur, & où le Duc perdit beaucoup de gens dans les attaques & par desertions.

Il tira quinze mille écus d'Ambrun pour ne le pas brûler, & s'estant faisi ensuite de la Ville de Gap (que Catinat avoit jugé un trop méchant poste, pour y mettre des troupes) ce Prince la brûla.

Pas un des nouveaux convertis du Dauphiné ne branla, bien qu'on eust fait prêcher dans Ambrun par des Ministres.

Le Duc de Savoye tomba malade alors de la petite verole, & sur l'avis qu'il eut qu'il venoit de tous costez des troupes à l'Armée de France, il fut obligé de se retirer promptement avec la sienne en son pais.

Il envoya pourtant le Marquis de Parelle avec un détachement pour entrer en Provence. Parelle ayant voulu forcer le passage de Habaye, du costé

350 HISTOIRE DE
1692. costé de la Vallée de Barcelon-
nette , fut repouffé avec une
grande vigueur par le Marquis
de Vins qui commandoit un
petit corps de ce costé-là.

Le Marquis d'Harcourt-Beu-
vron deffit alors huit cens
Chevaux des ennemis sur les
frontieres de Luxembourg.

Le Maréchal de Lorges en
Allemagne , qui n'avoit pas
trouvé jusques-là une occasion
favorable pour une grande ac-
tion contre les ennemis , qui
avoient pris garde à ne point
faire de faux pas devant luy ,
avoit pourtant battu quelques-
uns de leurs Escadrons d'arrie-
re-garde en deux ou trois ren-
contres : mais enfin ayant appris
que les Confederez songeoient
à se retirer , il passa le Rhin ; &
sçachant qu'ils avoient commen-
cé

cé à se separer, il marcha brus- 1692
quement à eux avec son avant-
garde: & ayant joint cinq mille
Chevaux que commandoit le
Duc Administrateur de Wir-
temberg General de la Cavale-
rie de l'Empereur, il les défit,
leur prit deux pièces de Canon,
des Timbales, trois étendarts &
tout leur équipage, leur tua huit
à neuf cens hommes & leur prit
six cent prisonniers, entre au-
tres le Duc Administrateur, &
le Baron de Soyer Maréchal de
Camp des troupes de Baviere.

Cet avantage fut suivi de la
prise de trois petites Villes, dans
lesquelles le Maréchal fit huit
cent prisonniers: & prit onze
pièces de Canon.

Sur le bruit de ces progrès le
Landgrave de Hesse-Cassel qui
avoit assiégué Ebernbourg il y
avoit

1692. avoit trois semaines, en leva promptement le siège, abandonnant une partie de ses munitions de guerre.

Pendant que cela se passoit en Allemagne, le Marquis de Boufflers mit une partie de la Gueldre à contribution, & brûla Tillemont qui avoit refusé de la payer.

Le Roy averti que les Espagnols tenoient les hivers un grand corps de Cavalerie dans la basse Ville de Charleroy, qui incommodoit nos garnisons voisines, donna ordre au Marquis de Boufflers de bombarder cette Place: ce qu'il fit, il bombardada même la Ville haute de maniere que les Espagnols furent fort embarassez à loger leurs troupes l'hiver suivant.

Les ennemis en Savoye ayans
aban-

abandonné Gap & Ambrun & 1692.

quelques bourgs & Villages, après avoir brûlé les uns & mis à contribution les autres, se retirèrent en leur pays. Aussitôt après le Roy envoya des Commissaires sur les lieux, pour distribuer gratuitement des farines & des grains aux habitans de Dauphiné qui avoient le plus souffert pendant le séjour des ennemis dans la Province: & par là il donna moyen à ces pauvres peuples de subsister, & d'ensemencer leurs terres.

Sa Majesté sçachant qu'en quelques endroits de l'Auvergne le peuple souffroit une grande nécessité, fit acheter du Bled pour deux cens mille francs, & ordonna qu'on en distribuât une partie gratis aux plus nécessiteux, & l'autre pour la moi-

tié

1692. tié de ce qu'il se vendoit aux moins miserables.

Le Roy n'a copié personne en ces actions d'humanité: & je trouve qu'il ne merite pas mieux le titre de LOÜIS LE GRAND par ses conquestes, que celui de ROY TRES CHRESTIEN par ses charitez.

1693. Les ennemis ayant pris sur la fin de l'année dernière Furnes & Dixmude, le Prince d'Orange les fit fortifier: cependant les Marquis de Boufflers & de Villars reprirent cette premiere Place au mois de Janvier mil six-cens quatre-vingt treize: & sur cela les ennemis abandonnerent Dixmude.

Le Roy fit en Mars sept Marchaux de France, qui furent le Comte de Choiseul, le Marquis de Joyeuse, les Ducs de Villeroy

LOUIS LE GRAND. 355
leroy & de Noailles, le Marquis 1693
de Bouders, le Comte de Tour-
ville, & le sieur de Catinat.

Il estoit bien juste de recompen-
ser par des honneurs dans une
grande guerre, des Officiers ge-
neraux qui s'y étoient autant dis-
tinguez qu'avoient fait ceux-là.

En attendant les événemens
de la Campagne prochaine, je
veux m'amuser à faire des refle-
xions sur cette grande & conf-
tante fortune du Roy, & voir
de suite par quels moyens il l'a
fixée en sa faveur. Nous voyons
bien en gros qu'il est le maistre de
cette grande Ligue faite contre
luy: mais on fera bien aise de
voir en détail ce qui luy a servi
à le devenir.

Il ne faut pas douter que les
Edits severement executez con-
tre les Duels, le rétablissement
de

1692. de la discipline Ecclesiastique, l'extirpation de l'Herésie, & les grandes charitez du Roy, n'ayent mis le Ciel dans ses interêts.

Et pour l'execution de ses desseins, voici l'ordre qu'il y a mis.

Ses Armées sont de deux cens mille hommes de pied, & de cent mille chevaux, sans compter les Garnisons.

Il prévoit à loisir tout ce qui peut estre prévu pour faire réussir ses desseins, & les executer avec vigueur & activité.

Les troupes reçoivent leur Solde exactement dans les Garnisons & pendant la Campagne.

Le Pain de munition ne manque jamais.

Les troupes qui ont servi dans les Armées, ont de bons quartiers d'hiver, où elles font leur

pe-

petite provision d'argent pour la campagne.

La valeur du Soldat François n'est plus comme autrefois reduite aux vieux corps: elle est aujourd'hui presque generale. Ce soldat qui allant aux ennemis voit à sa teste non seulement des Officiers particuliers, mais des Officiers generaux, mais des Princes du sang, & qui combat souvent à la veüe du Roy, peut bien estre tué, mais il ne fuit pas: & l'on sçait qu'on n'est le maistre du champ de bataille qu'en demeurant le dernier.

Cette valeur ne fauve pourtant point au soldat le chastiment quand il le merite. Cet homme qui vient d'aider à prendre Namur, & à battre le Prince d'Orange à Steinkerque, est

pen-

pendu ou passé par les armes, s'il a fait quelque crime contre les loix de la guerre, ou quelque violence à son hoste dans sa route ou dans sa garnison; & la raison de cela est que le Roy aime la justice préferablement à ses interests, & qu'il se souvient dans ces occasions qu'il a été le Roy, c'est-à-dire le Pere de ces peuples, avant que d'estre le Capitaine de ses soldats.

D'ailleurs ceux qui se sont distinguez dans une action de guerre, & sur tout à la veüe du Roy qui en donne l'exemple, ne manquent pas d'estre recompensez.

Sa Majesté prend toujours de justes mesures contre ses ennemis, parce qu'il n'épargne ni soins ni argent pour sçavoir leurs
leurs

leurs desseins & leurs forces, non plus que pour fortifier ses Places.

Il fait faire pendant l'hiver des Magazins de fourrages dans les lieux où il a dessein de faire quelques entreprises: & après cela il assiége & prend aux ennemis telle place qu'il luy plaist, & subsiste commodément au mois de Mars comme au mois de May, pendant quinze jours, trois semaines, ou un mois que dure le siège: au lieu que les ennemis ne sçauroient en ce temps-là sortir de leurs garnisons, faute d'avoir eû ces precautions, & qu'ainsi quand ils seroient quatre fois plus braves qu'ils ne sont, il faut de nécessité qu'ils soient paisibles spectateurs de la prise de leurs Places.

Le secret dans les Conseils est gardé fidèlement par les Mi-

nistres

360 HISTOIRE DE
nistres qui aiment le Roy parce qu'il est bon, & qui le craignent parce qu'en un besoin il feroit terrible.

De plus l'Argent ne manque point au Roy; car outre les grosses & les petites Fermes, les dons gratuits des Provinces, la Taille, le changement & l'augmentation des Monoies, Sa Majesté crée tous les jours des charges & de nouveaux offices, auxquels il attribuë des gages & des immunitéz; Et les François avides d'honneur courent à ces acquisitions & donnent de tout leur cœur leur argent pour s'élever.

Il n'y a point de Souverain qui ait une plus belle Artillerie, plus nombreuse & mieux servie que celle du Roy.

Le peu de soin qu'avoient pris

NOS

LOUIS LE GRAND. 361
nos Rois jusqu'à la mort de Louis
XIII. se rendre considerables
sur la mer, nous y avoient ren-
dus fort ignorans. Nous regar-
dions les Anglois & les Hollan-
dois comme nos maistres sur les
eaux: mais le Roy ayant recon-
nu un peu après sa Majorité,
que d'estre puissant sur la mer
luy seroit d'une grande utilité
aussi bien qu'à ses sujets, & por-
teroit sa gloire de tous les costez
du monde, a fait de temps en
temps de grands Armemens,
& tels que depuis vingt-cinq-ans
nos Flotes sont non seulement
égales à celles des Anglois & des
Hollandois, mais encore que
nous les battons d'ordinaire,
quand nous avons la guerre
contre-eux.

Après avoir examiné tout ce-
la je remarque que la puissance

Q

feu-

seule ne suffit pas aux Souverains, pour se servir utilement de tous ces moyens, il faut bien de la capacité pour les sçavoir placer à propos, & bien du sçavoir-faire pour les mettre à profit, comme a fait le Roy.

Pour moy je trouve qu'on doit rendre graces à Dieu, d'estre né sous un tel Prince, il me semble que cela fait honneur, & que de tels exemples de vertus morales & chretiennes, doivent faire faire des efforts pour estre honnestehomme, & homme de bien.

F I N.

TA-

TABLE DES MATIERES.

A.

A CADEMIES de Cadets & de Gardes-marine.	260.
Agouste en Sicile, prise.	223.
Aire, prise.	228.
Alexandre VII. Pape. 85. 154. sa mort.	170.
Alexandre VIII. Pape. 304. Sa mort.	325.
ALGER. Corsaires d'Alger chasties. 145. 152. 157. demandent la paix. 176. Bombardés, & les Esclaves François rendus.	263.
d'Aligre Cancelier de France.	197.
Alliance avec les Suisses, renouvelée.	146.
ALOST pris.	167. 169.
Ambassades du GrandSeigneur au Roy. 21. 176. Du Grand Duc de Toscane. 173. Du Roy de la Guinée. 178. De Moscovie & de Maroc. 260. Des Algeriens. 263. De Siam. 268.	
AMBRUN se rend au Duc de Savoye.	348.
Amours du Roy.	253.
ANGLETERRE. Charles I. Roy d'Angleterre.	16. 61.
Charles II. Roy d'Angleterre se refugie en France. 61. Remonte sur le Trône. 104.	
Jacques II. Roy d'Angleterre trahi par ses Sujets se sauve en France avec sa famille. 287. Est secouru d'argent & de Troupes.	315.
Tente de repasser en Angleterre.	329.
Anglois se soulevent. 282. 286. Levent le Siege de Limerick. 316.	

364 T A B L E

d'Anguien (Duc) 20. 27. 30. 31. 32. 190. 213.
219.

ARDRES secouruë. 91.

Argenterie fonduë, mise au Billon. 305.

ARNHEIM pris. 191.

Asfeld (Baron d') defend Bonne. 304.

d'Avaux (Comte) Plenipot. 16. 17.

AVIGNON se rend au Roy. 145. 286.

d'Aumont (Marquis puis Duc) 57. 61. 164.
166.

d'Autriche (Anne) est declarée Regente. 8. Fin
de sa Regence. Son Eloge. 71. 72. Sa mort.
160.

d'Autriche (Marie Therese) est mariée au
Roy. 104. Son entrée à Paris. *Ibid.* Sa mort
& son Eloge. 160.

B

B ARBERINS Cardinaux se retirent en
France. 21. Retourment à Rome. 22.

BARCELONNE bombardée. 326.

Baricades de Paris. 42.

Bassompierre (Maréchal de) mis en liberté. 14.

Batailles, de Rocroy. 10. de Nortingham. 14. de

Liorens. 28. d'Orbitelle. 32. de Lawingham.

36. de Lents. 41. de Rethel. 57. de la Ro-

quette. 79. des Dunes. 94. de S. Godard.

153. de Sintzeim. 209. 210. de Senef. 211.

212. de Mulhausen. 215. d'Ensheim 215.

d'Altenheim. 221. de Cassel. 233. d'Epoüil-

les. 235. de S. Denis. 243. de Fleurus. 304. de

Stafarde. 312. de Boyne. 315. de Stenker-

que. 345.

Baviere (Marie Victoire) épouse M. le Dau-
phin.

DES MATIERES. 365

phin. 249 Sa mort.	308.
Baviere Charlotte Elifabeth de Baviere, épou- se Monsieur. 182. Ses droits sur la succession de ses pere & frere.	288.
Baviere (Duc de) obligé de sortir de ses Etats. 37.	
BEAUMONT en Tierarche pris.	203.
Bauviré.	188.
Beaufort (Duc de) 50. 68. 145. 152. 157. Mort à Candie. 173.	
Beauviliers (Duc de)	291. 302.
Bec (Marquis du) obtient des Lettres d'aboli- tion.	14.
BEFFORT pris.	81.
Bellefont (Maréchal de) va en Italie. 141. 168. 170. 266.	
Bellegarde prise.	75.
Bergues (Marquis de)	207.
Bergues perduë. 31. Reprise.	164.
Besançon assiégué & pris.	205.
Besmaux retire Brisac du Comte d'Harcourt. 73.	
Bethune (Marquis de)	238.
Bodegrave prise.	196.
Bois-jourdan dégradé & perdu.	222.
Boisseleau deffend Limerik.	316.
Bonne prise. 301. Renduë 303.	
Bouchain pris.	227.
Boufflers (Maréchal de) brûle le païs de Juliers. 323. Fait contribuer la Gueldre, & brûle Til- lemont. 352. Bombarde Charleroy. <i>Ibid.</i> reprend Furnes & Dixmude.	54.
Boüillon (Duc de)	49. 59.

Q 3

Bre 2

Brezé (Maréchal de)	12. 32.
Brion (Comte de) fait Duc & Pair.	18.
Broglio (Comte de)	79.
BORDEAUX se souleve.	51. 55. 71. 76. 77.
Bulonde leve le Siege de Coni.	322.
BURIC se rend.	187.

C

C ALVINISME aboli dans le Royaume.	250.
	251. 252. 260. 261. 271. 275.
CAMBRAÏ 91. Ville & Citadelle prise.	234.
Campredon pris.	301.
Canal pour la jonction des deux Mers.	157.
Candale (Duc de)	76. 77. 82.
Candie secouruë.	173.
La Capelle prise. 56. Reprise.	87.
Catascene (Marquis de)	36. 44 75.
Caroufels.	138. 270.
Carpignano pris.	79.
CASAL prise. 70. Remise au Roy	245.
Castell'amare pris.	83.
Castelnau la Mauviffiere (Marquis de)	83. Est
	fait Maréchal de France étant à l'agonie. 95.
Le Catelet pris. 56. 83. Se Rend au Roy.	102.
Catinat (Maréchal de) Ses expéditions en Sa-	
voye.	311. 317. 318. 321. 322.
Chaize (R. P. de la) est fait Confesseur du	
Roy.	224.
Chambre de Justice.	117.
Chamilly (Marquis de)	184. 211.
Charges supprimées.	119. 120.
Charleroy pris.	164. 236.
Charost (Comte de)	91.
Château-Porcien pris.	58.
Château-	

DES MATIERES. 367

Château-Regnaut (Comte de) bat la Flote Angloise.	300.
Charé, is.	61.
Chigi (Cardinal) vient faire satisfaction au Roy.	150.
Choiseul (Maréchal de)	188. 225.
Christin Reine de Suede vient en France.	88.
Clement IX. Pape.	170.
Clergé, Assemblée du Clergé. 256. Sa décision.	259.
Clermont. Grands Jours.	158.
Code-Louis.	162.
Cœuvres (Marquis de)	188.
Colbert (Jean Bapt.) est fait Contrôleur General. 120. Sa mort. 264.	
Colbert de Croissy.	247.
Colligny (Comte de) gagne la Bataille de Saint Godard.	153.
Combats. 20. 36. 78. 221. 266. De Leuze. 324.	
De Phorzeim.	350.
Combats sur Mer. 12. 32. 47. 145. 152. 157. 161. 193. 202. 225. 226. 229. 235. 300. 311.	
Commerce des Indes établi.	151.
Communauté de S. Cyr, par qui fondée & formée.	276. 277.
Condé, pris & repris.	53. 84. 90. 226.
Condé (Prince de) manque Lerida. 38. prend Ipres. 40. gagne la Bataille de Lens. 41. prend Furnes. 57. 51. 52. est arrêté à Vincennes. 53. mis en liberté. 58. prend les armes contre le Card. 59. se retire en Berry 60. sort de France. 70. leve le Siege d'Arras. 81. perd la Bataille des Dunes. 94. rentre en France.	

102. 183. 190. bat le Prince d'Orange & Senef. 212. & en Allemagne, 223. sa mort & son éloge, 174.
- Conferences pour la Paiz, 100.
- Conquête de la Franche-Comté, 171. 204. de la Hollande, 183. &c.
- Conty (Prince de) 49. 77. épouse la nièce du Cardinal Mazarin, 80. prend Villefranche. 82. sauve Valence, & bat les Espagnols. 93.
- Costes maritimes gardées, 285.
- Courtin (le sieur) Plenipotentaire à Cologne, 199.
- Courtray assiégré & pris, 30. manqué, 39. 40. pris, 41. 166. 265.
- Création des Chevaliers des Ordres du Roy, 121. 122. 188. 289. &c.
- Cremone, prise, 44.
- Crequy (Maréchal de) 81. 95. son differend à Rome, 139. ses expéditions, 168. 170. 178. 218. 222. 226. 230. 236. 243. 266. sa mort, 282.
- Cuincy (Baron de) bat les Espagnols, 228.
- D
- DASHSTEIN, pris, 217.
- Dannemarck se declare contre la France, 300.
- Decisions du Clergé sur la Regale, 259.
- Devins chassez du Royaume, 262.
- Differend entre la France & l'Espagne pour le pas, 136. 137. du Duc de Crequy à Rome, 139. pour la succession Palatine, 288. pour les Franchises à Rome, 305.
- Dinan, pris, 218. remis au Roy, 248.

DES MATIERES. 369

Dixmude , pris ,	35. 97. abandonné ,	354.
Doëtkum , pris ,		188.
Droits de la Reine ,		167.
Ducs & Pairs faits par le Roy ,	17. 146. 147 159.	
Duels severement défendus ,	85. 244. 245.	
Dunkerque assiégé & pris ,	31. 70. rendu aux Anglois ,	93.
Duras (Duc de) 98. 166. 208. 284. 285, 301.		

E.

E dit contre les Duels ,		89.
Edits de Nantes & de Nîmes revoquez ,	271.	
Elbœuf (Duc d')	14. 49.	
Electeur de Treves mis en liberté ,		22.
Electeur Palatin chassé de ses Estats ,		211.
Empoisonneurs punis ,		244.
Emprisonnement des Princes , 53. Leur liberté ,		58.
L'Espagne cede le pas à la France , 137. luy declare la guerre ,		265.
ESPAGNE. Philippe IV. Roy d'Espagne épouse la Fille aînée de Monsieur ,		246.
Espernon (Duc a')	13. 51. prend Bellegarde , 75. sa mort.	119.
Estrades (Maréchal d')		202.
Estrées (Maréchal d')	163. 202. 235. 253. 316.	
Erreines données par le Roy à sa famille ,	317.	

F.

F ABERT (Maréchal de)		31.
Ferdinand III. Empereur , sa mort ,		92.
Ferté-Senetteze (Maréchal de la)	57. 61. 78. 81. 82. 84. est pris prisonnier & mis en liberté , 86. prend Mont-médy , 91. Gravelines , 98.	

Q

F

370 T A B L E

Ferré Imbault (Marquis de la)	383.
Festes à Versailles.	151.
Feuillade [Maréchal de la]	49. 92. 185. 208. 238.
Feuquieres [Marquis de]	317.
Fouquet [Nicolas] est fait Sur-Intendant des Finances. 74. est arrêté prisonnier. 119. 120. banni, sa peine changée en une prison.	153.
Franche-Comté, conquise.	171. 204.
Franchises à Rome, cedées. 305. conservées en Espagne.	252.
François de Sales, sa canonization procurée par le Roy, 158. & par les soins des Filles de Sainte Marie,	159.
Frankendal, pris,	284.
Fribourg, pris,	236.
Frondeurs,	40.
Furnes, pris,	31. 47. 164. 354.
Furstemberg (Cardinal Prince de) arrêté à Co- logne, 204. élu Electeur de Cologne, 281. est fait Abbé de S. Germain des Prez, 307.	
G.	
GADAGNE,	95. 152.
Gand, pris,	239.
Gassion (Maréchal de)	12. 18. 20. 25. 26. 29. 31. 35. 149.
Genes bombardée, 267. fait satisfaction au Roy, 269.	
Germersheim, pris,	204.
Gévres (Duc de) est fait Gouverneur de Paris. 282.	
Gigery, pris, & les Maures défaits,	152.
Grammont (Maréchal de)	17. 30. 92. 101.
	Gran-

DES MATIERES. 371

Grancey (Comte de)	58. 79.
Grandpré (Comte de)	81.
Grave, pris, 92. perdu.	211.
Gravelines, assiegée & prise,	19. 70. 98.
Grimaldi, nommé Cardinal,	15.
Grimani [Abbé] Venitien dégradé,	316.
Guebriant [Maréchal de]	12.
Guerre de Paris,	47. 48. 66. 67.
Guerre de Hollande,	83. 184. &c.
Guerre déclarée à l'Espagne,	202. 282. 300.
à la Hollande, 183. 283. 300. à l'Empereur.	
283. à la France, 308. à la Savoye,	311.
Guiche [Maréchal de]	20.
Guienne, se souleve,	71. 96. 223.
Guise [Duc de]	46. 83.

H.

HAGUENEAU, assiegé,	222.
Harcourt [Comte d']	28. 52. 54. 60. 63.
Harcourt-Beuvron [Marquis d']	350.
Hoquincourt [Maréchal d']	57. 61. ses expéditions, 64. 79. 82. est tué, 95.
Hôpital [Maréchal de l']	54.
Humieres [Maréchal d']	96. 168. 170. 228.
	237. 303.
Huy, pris,	219.

I.

IANSENIUS, sa doctrine,	154.
Jeux défendus,	279.
Imperiale Cardinal, exilé par le Pape, 143. se retire à Genes, 144. vient faire satisfaction au Roy, 150.	
Innocent X. élu Pape,	21.
Innocent XI. Ses Brefs contre la Regale,	255.

Q. 6.

abolie

abolit les Franchises des Ambassadeurs à Rome 281. soutient l'élection du Prince Clement de Baviere , 285. Sa mort ,	304.
Invalides, leur établissement ,	203.
Ipres, pris ,	52. 98. 240.
Iroquois défaits ,	162.
L'Isle, prise ,	167.
L'Isle-Bonne [Prince de]	168.
L	
L ANDGRAVE de Hesse-Cassel ,	351.
L Landrecy, repris ,	84.
Laré (Marquis de)	317.
Lavardin [Marquis de] Ambassadeur à Rome, Son differend avec le Pape ,	282.
Lanternes mises dans Paris ,	156.
Lents, assiegé & pris ,	36.
Levées de Troupes ,	286.
Liancourt [Marquis de]	18.
Ligne (Prince de)	91. 97. 168.
Liege ,	300. 321.
Limbourg, pris ,	219.
Limerik, assiegé.	316.
De Lionne Ambassadeur à Francfort , 92. en Espagne ,	100.
Longueville (Duc de)	29. 49. 190.
Lorraine (Charles Duc de) 11. arresté prisonnier, 84. est mis en liberté; 102. 118. donne ses Etats au Roy , 138. 143. 145. est rétabli , <i>ibid.</i>	
Lorraine (François Prince de) vient avec ses Troupes servir le Roy ,	84.
Lorraine (Prince Charles de)	308. 309.
Lorraine (Chevalier de)	185.
	L. 063

DES MATIERES. 373

Forges (Comte de) 165. sa belle-retraite, 221.
226. 323. 347. 350. 351.

Loüis XIII. sa mort, 8.

LOUIS XIV. sa naissance, 8. regne à cinq
ans, *ibid.* Sa maladie, 38. Troubles de sa
minorité, 39. 42. 47. sort de Paris, 48.
prend Bourges, 60. retourne à Paris, 69. sa
majorité, 72. son Sacre, 81. prend Stenay,
ibid. vient au Siege de Bergues, 96. tombe
malade à Calais, 97. va à Lyon où se trouve
la Cour de Savoye, 99. retourne à Paris, 100.
va à Toulouse, 101. à S. Jean de Luz où il
voit le Roy d'Espagne, 103. épouse l'Infante,
104. revient à Paris où il fait son entrée,
ibid. son Portrait, 108.

LOIS LE GRAND gouverne par luy-même,
116. décharge les Peuples, reforme les Ar-
mées, *ibid.* rétablit les Finances, 117. &
l'abondance, 120. fait des Chevaliers de ses
Ordres, 121. demande raison au Pape de
l'insulte fait à son Ambassadeur à Rome,
140. fait passer des Troupes en Italie, 141.
le Pape luy donne satisfaction, 143. 150.

LOUIS LE GRAND achete Dunkerque, 142.
rétablit le commerce, 145. 151. la Police,
156. fait quatorze Ducs, 146. donne se-
cours à l'Empereur, 149. à l'Electeur de
Mayence, 152. aux Hollandois, 156. accor-
de les Anglois & les Hollandois, 161. ré-
tablit les Ordres de S. Michel & de Mont-
Carmel, *ibid.* reforme les procédures, 162.
va en Flandres, & laisse la Reine Regente,

163.

Se3

Ses Conquestes en Flandres, 164. 165. &c. 169.
 185. &c. 189. 218. 226. 231. 239. en Hol-
 lande. 182. 191. 192. 197. 200. en Franche-
 Comté, 171. 205. 206. en Lorraine, 178.
 Le Roy Grand en tout, 181. declare la guer-
 re à la Hollande, 182. augmente ses Trou-
 pes, 178. Guerre de Hollande, 199. de-
 clare la guerre à l'Espagne, 202. prend Be-
 sançon, 205. Dole, 206. donne secours
 aux Liegeois, 225. prend Valenciennes
 d'assaut, 232. Gand, 239. Ypres, 240. fait
 la paix avec la Hollande, l'Espagne, &
 l'Empire, 242. 244. traite de Casal, 245.
 visite la Flandre, 249. abolit le Calvinisme,
 252. ses amours, 253. prend possession de
 Strasbourg, 257. va au Camp avec la Reine,
 264. prend Luxembourg, 266. tombe mala-
 de, & souffre une operation douloureuse,
 272. donne secours au Duc de Savoye contre
 les Huguenots, 275. fonde la Communauté
 de S. Cyr, 276. défend les jeux de hasard,
 279. menace la Hollande & la Flandre de
 leur declarer la guerre, 282. fait prendre
 Philipsbourg, 284. Avignon 286. reçoit le
 Roy d'Angleterre & sa Famille, 287. fait
 une nombreuse promotion de Chevaliers de
 ses Ordres, 289. declare la guerre à l'Espagne
 & à la Hollande, 300. prend Mayence &
 Bonne, 301. arme sur Mer, 305. marche
 à Compiègne, 308. declare la guerre au Duc
 de Savoye, 311. assiege & prend Mons,
 319. &c. fait bombarder Barcelone; 326.
 offre la paix au Duc de Savoye, 330. assiege

DES MATIERES. 375

- & prend Namur, 333. &c. fait distribuer des
bleds dans les Provinces, 353.
- LOUIS DAUPHIN de France. Sa naissance 120.
son Baptême, 172. épouse la Princesse
Marie Victoire de Baviere, 249. assiege &
prend Philisbourg, 285. passe le Rhin &
chasse les Allemans, 313. 314.
- Louvois (Marquis de) 325.
- Luxembourg assiege & pris, 266.
- Luxembourg (Duc de) 194. 196. 201. 219.
229. 236. 242. 266. 310. 324. 345.
- M.
- MAGALOTTY, 26.
- Maintenon (Françoise d'Aubigné Dame
de) 278. 279.
- Majorité du Roy, 72.
- Manifeste du Roy contre l'Empereur, 287.
- Marche (Comte de la) 185.
- Marché en famine, prise, 230.
- Mardik assiege & pris. 25. 32. 92.
- Marechaux de France, 57. 74. 170. 220. 221.
225. 253. 254.
- Mariage de la Princesse Marie, 29. de Made-
moiselle, 246. de Madame la Dauphine, 247.
249. de Mademoiselle de Blois, 328. de la
Princesse de Charollois, *ibid.*
- Mastric, assiege & pris, 110. 201.
- Mayence, renduë, 245. prise, 285. assiegee,
301. 303.
- Mazarin (Cardinal) 8. declaré ennemi de
l'Etat, 49. met les Princes en liberté, 58. se
retire à Liege, 59. rentre en France, 62. sa
Biblioteque venduë, & sa teste mise à prix,
63.

63. se retire à Sedan , 69. revient à Paris, & est fait Premier Ministre, 72. fait la paix des Pyrennées, 100. meurt à Vincennes, 105. son portrait , 106.	
Meilleraye (Maréchal de la)	18. 33.
Menin , pris ,	98.
Mercœur (Duc de)	56.
Messe rétablie à Geneve ,	247.
Messine protégée par le Roy ,	216.
Miossans (Comte de)	74.
Modene (Duc de)	84. 98.
Monnoye nouvelle ,	305.
Monrond pris ,	71.
Mons assiégré & pris ,	319. 320.
Montal (Comte de) 79. 164. 186. 195. 196. 202. 224. 230.	
Mont-Medy , pris ,	91.
Mont-Melian , pris ,	327.
Mort du Pape Urbain VIII. 21. de Henry de Bourbon Prince de Condé, 34. du Maréchal de Gassion, 36. del'Empereur Ferdinand III. 92. du Cardinal Mazarin, 105. du Roy d'Espagne, 150. 160. de la Reine Mere, <i>ibid.</i> du Pape Alexandre VII. 170. du Chancelier Seguier , 197. du Vicomte de Turenne , 219. 228. du P. Ferrier, 224. de la Reine, 264. de M. Colbert, <i>ibid.</i> de M le Tellier, 262. d'Innocent XI. 304. de Madame la Dauphine , 308. du Duc de Lorraine, 309. de M. de Louvois, 325. d'Alexandre VIII. <i>ibid.</i>	
Mortare pris ,	99.
Mothe (Maréchal de la)	12. 49.
Mouzon repris ,	78.
	Mun-

DES MATIERES. 377

Munster (Evêque de) 155.

N

NAIS^{ANCE} de M. le Duc de Bourge-
gne, 262.

Namur assiegé & pris, 333. 334. &c.

Navailles (Duc de) 98. 235. 241.

Nice, assiegée & prise, 318.

Nimegue, assiegée & prise, 191. & choisie pour
la Paix. 218.

Noailles (Duc de) 14. 101. 326. 347.

Nointel (Marquis de) 179.

Novion (President de) 158.

O

OGnon (Comte d') 51.

OOrange (Prince d') 191. leve le Siege de
Voerden, 194. de Charleroy, 196. 236. est
battu à Senef, 212. évite le Roy, 219. leve
le Siege à Mastric, 228. souleve l'Angleter-
re, 286. declare la guerre à la France, 300.
voit prendre Namur, 340.

Ordre d'Architecture nouveau, 181.

Ordres de S. Michel & Montcarmel rétabli
161.

Orleans, Gaston de France Duc d'Orleans est
fait Lieutenant General de la Regence, 18.
ses conquêtes en Flandres, 19. 25. 26. 30.
se retire & se joint au Prince de Condé, 62.
reçoit du secours d'Espagne, *ibid.* est déclaré
Lieutenant General dans tout le Royaume
contre le Roy, 67.

Orleans. Philippe de France, Duc d'Orleans,
Son premier Mariage, 118. son second Ma-
riage, 182. Ses conquêtes en Flandres, 183.
227. 233. 234.

Or

Orsoy, pris,	187.
Ottembourg, pris,	244.
Oudenarde, pris,	97. 166.

P.

PAIX de Munster, 16. 36. 37. avec Crom- vel, 86. de Breda, 170. d'Aix la Chapelle, 172. de Cologne, 199. de Savoye, 330. de Hollande & d'Espagne, 242. d'Allemagne. 250.	
--	--

Palatin & Palatinat, ruinez,	211.
Palnau (Comte de) depuis Maréchal de Cle- rembault,	39. 40. 71. 74.
Parlement de Paris transféré, 68. fait la paix, 69.	
Parlement de Dijon interdit & rétabli, 99. 100.	
Parlement de Rennes & Bordeaux transferez,	224.

Passage de l'Adde, 98. du Rhin.	189.
M. le Pelletier succede à M. Colbert,	260.
Pensions congruës données aux Curez,	273.
Philippe IV. Roy d'Espagne, son entreveuë avec le Roy, 103. sa mort,	160.
Philisbourg,	21. 229. 237. 284.
Pimentel,	32.
Piombino, pris,	33. 56.
Piramide à Rome,	150.
Plessis-Besançon,	70. 71.
Plessis-Praslin (Maréchal du) 12. 27. 28. 34. 43. 44. 51. 57. 79.	
Poduns (Comte de)	149.
Police rétablie,	156.
Rologne, Jean Casimir Roy de Pologne se reti- re en France,	174. 175.
Jean Sobieski élu Roy de Pologne reçoit le	

DES MATIERES. 379

le Collier des Gardes du Roy,	231.
Pomponne Ministre d'Etat,	327.
Pontalier P. 3,	208.
Pontchartrain (M. de)	317.
Portolongone pris,	56.
Portrait du Card. Mazarin, 106. du Roy,	108.
Puycerda pris,	241.

Q

QUEISERVERT pris,	203.
Du Quesne,	225. 263.
Le Quesnoy, pris,	82.

R

RANTZAU (Comte, depuis Maréchal de)	13.
18. 25. 26. 35. 36. 47.	
Regale,	256. 257.
Rethel, pris,	57. 76.
Revolte à Toulon,	71.
Rhimbergue, pris,	188.
Richelieu (Duc de)	45. 46. 47.
Risban fait à Duinkerque,	180.
Roche fort (Marquis de)	219.
Rocroy, pris,	10. 78. 102.
Rohan (Chevalier de)	216.
Rome, entreprises de la Cour de Rome reprises,	256.
Rose assiegée,	28.
Rotheuil, pris,	13.
Ruyter & Tromp, battus,	202.

S

SACRE du Roy,	81.
Saint Abre (Marquis de)	93.
Saint Guillain,	84. 90.
Sainte-Menchoud,	79.
Saint-	

Saint-Omer,	232.
Saint Ruth (Comte de)	313. 323. 326.
Saint Sylvestre,	313.
Saint Venant,	91.
Sas de Gand,	19. 20.
Savoie (Duc de) refuse la Paix, 332. entre en France, 348. tombe malade, 349. se retire, 353.	
Saxe-Eisenak (Prince de)	236.
Schomberg (Maréchal de)	43. 228. 237. 275. 315.
Sedition en Rouërgue, 14. à Barcelonne, 28. à Bordeaux, 51. 55. 71. 76. 77. en Guyenne & Bretagne, 224.	
Seguier Chancelier de France,	163.
Seignelay (Marquis de)	257.
Servien (M. de)	16. 17. 74.
Signature du Formulaire,	154.
Soissons (Comte de)	95.
Soûlevement en Angleterre,	282. 286.
Spire, prise,	285.
Stenay, pris,	81.
Strasbourg se rend au Roy,	257.
Suisses sont neutres,	300.
T	
TAILLES diminuées,	15. 43. 116. 148.
Tavannes (Comte de)	54.
Tellier (Michel le) Chancelier, sa mort; son éloge,	272.
Thomas, Prince Thomas,	27. 43. 44.
Thuin, pris,	224.
Tillemont pris & razé,	219.
Toledo (Dom Jean de)	164.
Tour-	

DES MATIERES. 381

- Tournay, pris, 165.
 Tourville (Comte de) 311. 322.
 Tracy (Marquis de) 162.
 Traitez avec la Hollande, 17. de Munster, 37.
 entre les Parisiens & Princes, 67. avec Crom-
 wel, 86. avec le Duc de Lorraine, 118. avec
 les Cantons Suisses, 146. avec le Pape à Pise,
 150. avec l'Angleterre, 193.
 Tresnes (Comte de) fait Duc & Pair, 17.
 Treves assiegée & prise, 27. 202. 245.
 Treves avec le Brandebourg, 198. avec l'Espa-
 gne & l'Empire, 268.
 Tripoli bombardé, & les Esclaves rendus, 270.
 Tromp Amiral de Hollande, 19. 25. devient
 fol, 321.
 Troubles de la minorité, 39. 42. 47. 48. 70.
 Turenne, Vicomte de Turenne est fait Maré-
 chal de France, 11. 12. bat les Allemans à
 Fribourg, 13. 20. assiege & prend Treves, 27.
 bat les Allemans & prend plusieurs Places,
 33. gagne la baraille de Lawinghen, 36. 37.
 va en Flandres, 38. perd la bataille de Rethel
 contre le Roy, 57. rentre au Service du Roy,
 64. arreste l'Armée du Prince de Condé, 65.
 oblige le Duc Charles à se retirer, 66. combat
 les Princes à la porte S. Anthoine, 66. arrête
 le Prince en Flandres, prend Mouson, 78.
 fait lever le Siege d'Arras, 82. prend Landre-
 cy, Condé, &c. 84. fait une belle retraite,
 87. prend S. Venant, Mardik, Dunkerque,
 91. 92. 94. ses Conquestes en Flandres, 97.
 98. est fait Maréchal General, 163. 169. 183.
 191. marche en Brandebourg, 198. 202. bat
 les Allemans à Seintzein, 208. 209. à Mulhau-
 sen,

382 TABLE &c.

fen, 215. à Enshein, 215. sa mort, 219. 220.

V

V AISSEAUX augmentez, 177. arrestez en
reprefailles, 265.

Valenciennes, 52. 86.

Vaubrun (Marquis de) 217. 221.

Vaudemont (Prince de) 206.

Vendôme (Duc de) 54. 76.

Vesel, pris, 188.

Vignacourt (Comte de) 90.

Villars (Marquis de) 252. 354.

Villefranche, prise, 82.

Villequier (Marquis de) 36. 52.

Villeroy, (Marquis, depuis Marechal de) 26.

34.

Vins (Marquis de) 326. 350.

Virtemberg (Duc de) 36. 37. 351.

Vitton pris d'assaut, 81.

Vitry, (Maréchal de) 14.

Vivonne (Duc de) 223. 229. 238.

Wormes, pris, 291.

Utrecht, pris, 192.

Z.

Z OAST, pris, 198.